



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

VÊTEMENT
Monsieur
MARTIGNY
MONTHÉY

Le n° 60 ct.

Slalom spécial
**PERRINE PELEN
REMET ÇA**

Voir page 16

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

DEMAIN C'EST DIMANCHE

Jésus prêche à Nazareth, sa patrie. Mon curé prêche à N..., sa paroisse.

On connaît Jésus à Nazareth. C'est le fils de Joseph le charpentier. C'est le fils de Marie, une femme pauvre, toute simple. Jésus n'a pas fait d'études. Pourtant, il dit des choses si belles. Et d'ailleurs, il vient de Capharnaüm, où il a fait des miracles. On se réjouit de l'entendre. Il a pris l'Écriture, l'a ouverte, il s'est arrêté à un merveilleux passage du prophète Isaïe, et il a dit :

« Ces choses-là, c'est aujourd'hui qu'elles s'accomplissent pour vous. »

On connaît bien mon curé dans sa paroisse. Il vient de l'autre vallée, dont il garde l'accent, la voix, le geste. Il est chez nous depuis pas

avec le temps... avec les années... Et plus de polémiques : l'Évangile tout cru... Tandis que là-bas au bord du Rhône... que là-bas en France... il se passe quelque chose.

Les gens de Nazareth auraient bien voulu que Jésus fit dans son village ce qu'il avait fait à Capharnaüm : miracles à foison. Comme si ce n'était pas un miracle que de prêcher l'Évangile !

On veut se défaire de Jésus. Le dérocher ! Mais Jésus passe et va son chemin. Jusqu'au calvaire.

On voudrait bien dérocher mon curé. Mais le pays est plat. Et il fait quand même, dit Marc, quelques miracles. Il fait des chrétiens humbles, croyants, obéissants. Ce qui est plutôt rare à notre époque.

Jésus et mon curé

mal d'années. On connaît ses tics, ses réactions, sa manière de s'habiller, de nouer sa cravate ou de ne pas la porter.

Il prêchait bien. Et qu'est-ce qu'il dit ? Les mêmes choses que Jésus, choses évidemment très belles, puis qu'elles sont paroles de Dieu. Et il parle de Jésus, et non seulement il parle de Jésus, mais il en a comme un frémissement. Pas de doute qu'il l'aime. Et d'ailleurs, bien des côtés de sa vie nous montrent qu'il s'applique à imiter Jésus ; et la messe, pour lui, ce n'est pas une pièce de théâtre, c'est du vrai.

Seulement voilà. Comme Jésus à Nazareth, il est un peu trop connu. Proche. Si simple. Trop bon. Au début de son ministère, oui. Il avait du mordant. Il innovait. Il inventait. Il balayait les routines. Balai neuf balai bien ! Il secouait les paresseux comme on secoue les tapis. Mais

P.S. - Inutile de préciser que mon curé est inventé de toutes pièces. Ma pensée est que nous avons un peu tendance à mépriser ce qui est proche et simple (dans l'espace et le temps) et à rechercher ce qui est lointain ou passé ou futur, et extraordinaire, par faux zèle ou rébellion. Tendance à vanter les curés d'autrefois ou de demain ou de là-bas et à mépriser ceux d'ici aujourd'hui, et de même les évêques ; les papes et l'Église d'hier (ou de demain) pour condamner le pape et l'Église d'aujourd'hui. C'est faire le geste des Nazaréens à l'égard de Jésus : vouloir le tuer pour nous fabriquer un Jésus ou une Église à notre idée. Mais Jésus passe au milieu de nous et va son chemin.

Mais l'Église n'est ni d'ici ni de là ni d'un temps. Et Jésus est avec elle jusqu'à la fin du monde.

MM

BILLET DE PARIS par Charles Exbrayat

Lorsqu'il croit à ce qu'il fait, il fonce sans se préoccuper des situations établies, refuse de suivre les traditions devenues obligatoires dans le monde politique, ne ménage personne et s'offre à tous les coups en se proposant de les rendre. Jacques Chirac est, assurément, le personnage le plus intéressant de la vie française qui, actuellement, s'agite autour du palais Bourbon, de l'Élysée ou de la mairie de Paris. Moins feutré que le président Giscard d'Estaing, moins terne que le premier ministre, moins jésuite que M. Mitterrand, moins vulgaire que M. Marchais, le leader du RPR se bat contre tout le monde parce qu'il n'accepte pas que ceux qui nous dirigent se perdent dans les nuées tandis que, jour après jour, monte et s'affirme le péril socialo-communiste. J. Chirac est un battant qui croit bien davantage à l'action directe qu'aux stratégies longuement mûries et tenant trop compte des dangers possibles et s'appuie trop facilement sur des utopies n'ayant rien à voir avec la réalité.

Bien entendu, le leader du RPR dérange et, chose curieuse, il dérange plus les membres de sa propre famille spirituelle que ses adversaires. En effet, si M. Marchais prétend, assez sottement, que MM. Giscard d'Estaing

Le hussard

et Chirac sont d'accord pour mener on ne sait quel jeu, M. Mitterrand se montre beaucoup plus discret. Il connaît la valeur du Corrèzien et trouve excellent que ce soit les « amis » de ce dernier - et non lui - qui tentent de l'abattre. S'ils réussissent, sa route vers le pouvoir sera bien dégagée.

Le président de la République a porté les premiers coups à Riad, capitale de l'Arabie saoudite, en dénonçant ceux dont l'action, l'ambition, divisent la majorité. Bien sûr, il n'a pas cité M. Chirac, mais évidemment nul ne s'y est trompé. Quand cet article paraîtra, il

est à supposer que d'autres ténors de l'entourage élyséen seront venus apporter leur concours à M. Giscard d'Estaing pour tenter de démolir l'empêcheur de danser en rond. Au premier plan, on verra M. Barre qui, en acceptant de succéder au leader du RPR a, du même coup, accepté de faire tout ce que lui demanderait le président. Pour ma part, je ne serais pas surpris que les membres du RPR appartenant au gouvernement tournent publiquement le dos au réprouvé comme l'ont déjà fait

Suite page 3

LONDRES ILLUSIONNISME ET OPTIMISME

« Bouclez vos ceintures de sécurité, le capitaine prend la barre ! » a ironisé un chroniqueur londonien après que M. Callaghan eut annoncé, l'autre jour, sa décision d'assumer désormais la « responsabilité personnelle » de toute l'économie.

Ironie qui se comprend : de cette économie, en l'état que l'on sait, le premier ministre n'était-il donc pas, jus-

qu'ici, « personnellement responsable » ? Evidemment. Mais, depuis son entrée à Downing Street, il n'a donné qu'une déplorable impression de passive résignation, qu'il tente maintenant d'effacer, en se « réaffirmant ». Surtout qu'un sondage d'opinion Gallup, réalisé pour la BBC, vient de révéler que 54 % de l'électorat britannique considère le dirigeant syndicaliste Jack Jones comme « l'homme le plus puissant et le plus influent » du pays, alors que seulement 25 % accordent cet « honneur » à James Callaghan.

Et M. Denis Healey, le chancelier de l'Echiquier, autrement dit le grand argentier du royaume ? Ayant obtenu après de longues et tortueuses négociations près de 4 milliards de livres en prêts et facilités de crédit, le voici dépendant d'une nouvelle obédience, le Fonds monétaire international, étant déjà celui du Congrès des traductions : « Comme dans la position, en somme, d'un homme avec deux dames

Par Pierre Hofstetter

galantes jalouses aux exigences contradictoires », remarque le *Telegraph*.

Il risque, en définitive, de servir de bouc émissaire, si les choses ne s'améliorent pas quelque peu. Le premier ministre faisant connaître sa décision d'assumer toutes les responsabilités, ce n'est pas sans analogie, en effet, avec son prédécesseur l'illusionniste Wilson, qui fit de même durant l'été 1967. Puis, trois mois plus tard, ce fut la dévaluation de la livre, et le chancelier de l'Echiquier d'alors, qui tremblait comme une feuille, fut immédiatement « démissionné ». Il s'appelait James Callaghan.

Or, affirme le député Angus Maude, « rien en réalité n'a changé, et le redressement économique souhaité est plus éloigné que jamais. Nous n'avons fait que troquer un groupe de créanciers pour un autre, réglant ce faisant quelques dettes, mais avec des emprunts encore plus élevés ». Sans doute Maude est-il conservateur, et donc peu

P. S.

Suite page 3

Suite page 3

MONDALE EN EUROPE

Carter nous étonnera-t-il ?

Une semaine après son entrée en fonctions, la politique étrangère du président Carter apparaît toujours difficile à cerner. Son discours d'inauguration et le message au reste du monde nous donnent qu'une idée partielle du nouveau président et de ses intentions. On retiendra, pour l'heure, l'alternance des références à l'idéalisme américain et les affirmations plus marquées en faveur de la liberté ; les responsables soviétiques auront sans doute relevé « la nette préférence » pour les sociétés qui partagent avec nous un respect constant des droits de la personne humaine.

Mais il en faut plus pour définir les grandes lignes de la politique américaine et, dans l'immédiat, les regards se sont tournés vers le vice-président

Walter Mondale qui achève aujourd'hui son périple européen. Le choix de Bruxelles comme première capitale visitée est apparu symbolique de l'intérêt porté par le nouveau président à la Communauté européenne et la commission n'a pas manqué de faire connaître les égards manifestés par l'administration Carter : souhait de participation des instances européennes au prochain sommet occidental prévu pour le mois de mai, invitation transmise au président de la commission, Roy Jenkins, de se rendre à Washington... Mais au-delà de ces civilités, le vice-président s'est entretenu avec ses hôtes des relations commerciales entre la CEE et les Etats-Unis. Les représentants de la commission n'ont pas manqué d'exprimer leur crainte d'un renforcement du protectionnisme américain alors même que les négociations commerciales multilatérales de Genève doivent s'achever cette année. La nomination de M. Blumenthal, négociateur américain du Kennedy-Round en 1963, est un indice qui ne trompe pas et même si ses premières déclarations marquent une volonté de fermeté, l'impression générale est celle d'un possible assouplissement de la position américaine. Le Gouvernement de Washington pourrait en particulier

Sur une rivière de diamants



MORGINS. - Posés comme sur une rivière de diamants, les chalets morginois occupent, sur les contreforts de Bellevue, un emplacement de choix, recevant le soleil de son lever au coucher. C'est un développement harmonieux de la para-hôtellerie dans le plus pur style architectural du pays qui s'allie à un paysage plein de douceur et de lumière. Morgins, station touristique plus que centenaire, s'apprête à reprendre un grand nom dans le collier des stations climatiques avec la mise en chantier du Centre européen antifatique de montagne. Morgins se fit connaître déjà en 1846 au moment où l'on découvrit ses sources ferrugineuses.

Photo NF

CE WEEK-END

Votez et faites voter !

Hier, en fin d'après-midi, les bureaux de vote étaient ouverts dans cinq villes du Valais à l'occasion de la double votation cantonale de ce week-end. Gérald Rudaz ayant analysé en profondeur les deux objets soumis au peuple, nous n'y reviendrons donc pas si ce n'est pour rappeler une dernière fois l'importance que revêtent pour le canton soit la loi sur la procédure et la juridiction administratives, soit le concordat intercantonal sur l'entraide judiciaire en matière civile. La loi permettra la création d'un tribunal administratif, ce qui évitera à l'avenir au Conseil d'Etat d'être juge et partie dans les conflits qui peuvent l'opposer aux citoyens, no-

tamment. Le concordat vise à limiter au minimum les disparités pouvant surgir du fait qu'en matière de procédure civile les cantons sont autonomes. Chaque citoyen devrait donc se sentir directement intéressé, car il s'agit de renforcer ses droits. Nous souhaitons que les citoyens et citoyennes du canton prennent aujourd'hui et demain le chemin de l'isoloir en plus grand nombre qu'hier soir où l'on a dénombré 72 votants sur 7358 électeurs inscrits (0,97 %) à Sierre ; 101 sur 12 509 (0,8 %) à Sion ; 44 sur 6327 (0,69 %) à Martigny ; 22 sur 1894 (1,16 %) à Saint-Maurice et 41 sur 7358 (0,55 %) à Monthey.

NF

Les femmes et le sacerdoce ministériel

Feu rouge, d'un côté feu vert, de l'autre

A la différence de la déclaration sur quelques questions d'éthique sexuelle publiée en janvier par la Congrégation pour la doctrine de la foi, le document sur l'admission ou non des femmes au sacerdoce ministériel n'a pas provoqué de gros remous dans les journaux italiens.

Et pour cause. Cette question intéresse médiocrement les gens. Le commun des catholiques trouve saugrenu d'ouvrir à la femme l'accès au sacerdoce et d'ébrécher ainsi une tradition bimillénaire fondée sur l'attitude du Christ. Il en va autrement à l'étranger, par exemple en France et aux Etats-Unis où la théorie de l'admission des femmes au sacerdoce compte de nouveaux adeptes.

Elle ne se contente pas d'affirmer

Aussi bien la déclaration du Saint-Siège est-elle dûment étoffée, Rome ne s'est pas contentée d'une réponse laconique. Elle a étudié la question dans son vaste contexte avec ses tenants et aboutissants. La préparation du document dura plus d'un an. Le rédacteur principal fit appel à de nombreuses collaborations. Des femmes furent invitées à exposer leurs vues. Enfin mis au point, le projet de déclaration fut soumis à Paul VI qui apporta quelques retouches sur des points secondaires et approuva la publication du document. La déclaration engage ainsi l'autorité du souverain pontife.

Autre aspect digne de relief

Pour une meilleure intelligence de la déclaration, le Saint-Siège dans *L'Osservatore*

Romano l'accompagne d'un commentaire officiel. Texte et commentaire présentent ainsi une étude aussi fouillée que possible sur la question. Ce souci répond à une exigence pastorale moderne. « Aujourd'hui surtout, plus que jamais, il est impossible de se contenter d'affirmer, de faire seulement appel à la docilité intellectuelle des chrétiens : la foi recherche l'intelligence, essaie de discerner le bien-fondé, la carence de ce qui est enseigné », (commentaire de la dé-

de notre correspondant à Rome Georges Huber

claration). Dans son homélie, lors de la proclamation de sainte Thérèse d'Avila, comme docteur de l'Eglise, le 27 septembre 1970, Paul VI avait solennellement confirmé l'attitude traditionnelle de l'Eglise en ce qui concerne la non-admission de la femme au sacerdoce ministériel. La déclaration parue hier fournit une très ample explication de cette attitude de l'Eglise.

Une question ouverte

Loyalement, les auteurs du commentaire reconnaissent que si l'ensemble des théologiens et des communistes ont été, au cours

des siècles quasi unanimes pour considérer cette exclusion comme absolue, parce que d'origine divine, quelques auteurs isolés du Moyen-Age ont manifesté des hésitations liées au souvenir de l'existence des diaconesses dans les premiers siècles chrétiens.

Quelle était la nature de la mission reçue par celles-ci de l'autorité ecclésiastique ? Et quelles étaient les fonctions exercées par ces femmes qui, devenues veuves, s'étaient mises au service de l'évêque ? Peut-on ramener leur rôle à celui d'une assistante sociale, d'une sacristine et d'une catéchiste de nos jours ? C'est une question d'ordre historique encore ouverte. Elle appelle des approfondissements. Quel que soit d'ailleurs le résultat de ces recherches, il ne changera en rien la pratique bimillénaire de l'Eglise, confirmée par Paul VI en 1970 et expliquée des jours-ci longuement par la déclaration : « La femme n'est pas destinée à avoir dans l'Eglise des fonctions hiérarchiques de magistère et de ministère ».

La pensée du cardinal Daniélou évolue

Le commentaire fait également état de deux déclarations successives du père Jean Daniélou, jésuite, l'un pendant la quatrième session du concile qu'il suivit comme expert et l'autre quatre ans plus tard, lors de son entrée dans le collège cardinalice. En septembre 1965, le père Daniélou estimait qu'il n'y avait « aucune objection théologique fondamentale à l'éventualité de femmes prêtres ». Quatre ans plus tard, lors de sa promotion cardinalice, il avait évolué : « Il faudrait examiner où sont les vraies raisons qui font que l'Eglise n'a jamais envisagé le sacerdoce des femmes ». En 1965, c'était feu vert ; en 1969, c'est plutôt feu rouge.

Les valeurs les plus élevées

Si la déclaration est essentiellement consacrée à la justification du feu rouge opposé à l'accession de la femme aux fonctions hiérarchiques de magistère et de ministère, le document romain, en sa dernière page, rappelle l'existence d'un feu vert qui donne accès à tous, hommes et femmes, prêtres, clercs et laïcs, aux sommets les plus élevés de la vie chrétienne : « Le seul charisme supérieur, qui peut et doit être désiré, c'est la charité. Les plus grands dans le Royaume des cieux, ce ne sont pas les ministres du culte (diacres, prêtres, évêques), mais les saints ».

Si, fidèle à l'attitude du Christ, l'Eglise exclut la femme des dignités inférieures, elle lui offre la possibilité d'accéder à des dignités incomparablement supérieures : celles de la sainteté. Que comptent en regard de la sainteté d'une Thérèse de Lisieux, d'une Catherine de Sienne ou d'un Nicolas de Flüe, les dignités des prêtres de leur époque et de leur pays ? Pour discerner cette supériorité, comme aussi pour saisir le sens profond de la déclaration, il faut les « yeux de la foi ». En dehors de cet éclairage d'en-haut, on se méprend fatalement. Le Christ n'a-t-il d'ailleurs pas averti les siens que fidèle à ses consignes, il se buterait à l'incompréhension et même à l'hostilité du monde ?

Vente meubles neufs et d'occasion



Camping Swiss-Plage Salquenen
derrière le restaurant Mazot

Samedi 29 janvier
de 9 à 16 heures

1 salon bleu	Fr. 400.-
1 salon rouge	300.-
1 lit une place	90.-
1 armoire 3 portes	150.-
1 commode	80.-
1 table de cuisine plus banc d'angle, 2 chaises	400.-
1 salle à manger en chêne comprenant 1 table à rallonges, 6 chaises rembourrées skai rouge, 1 vaisselier, 1 argentier	valeur 6000.- cédé 3600.-
1 table de cuisine	60.-
1 table TV	50.-
1 lot de chaises en bois	30.-
1 salle à manger comprenant 1 table à rallonges, 4 chaises, 1 buffet	600.-
1 canapé-lit, vert	150.-
1 table de salle à manger rustique	250.-
6 chaises en chêne massif anciennes	420.-
1 canapé Louis-Philippe refait en blanc	2200.-
1 fauteuil Louis-Philippe refait en blanc	800.-
1 armoire en sapin, restaurée ancienne	700.-
1 salon rouge neuf	900.-
1 table de salon	70.-
1 lampadaire	60.-
1 lit complet en noyer massif ancien, 120x190	2000.-

Facilités de paiement

LONDRES: ILLUSIONNISME ET OPTIMISME

Suite de la première page

enclin à des préjugés favorables pour le gouvernement. Mais, dans le *Sunday Mirror*, travailliste, Woodrow Wyatt met lui-même en garde contre tout optimisme illusoire, et « dangereux », suscité par un mince surplus – enfin un ! – de la balance commerciale, pour décembre passé : un surplus de 21 millions de livres. Or, rappelle-t-il, le déficit global pour 1976 ne se monte pas moins à 1 milliard 526 millions de livres. A quoi viennent s'ajouter les anticipations pessimistes du centre d'études Henley, prévoyant une nouvelle chute de la livre cette année, et l'amère réalité d'une inflation de plus de 15 % se traduisant par une constante hausse du coût de la vie – avec, inévitablement, une série de réclamations salariales, prêtes à se déclencher, comme une avalanche.

Malgré tout, optimiste, M. Callaghan croit encore pouvoir se maintenir au pouvoir, et annonce qu'il n'y aura pas d'élections générales cette année. « De fait, il n'est jamais plus que le chef titulaire du gouvernement, et il ne saurait donc déterminer l'issue des événements », insiste cependant, avec verve, George Hutchinson dans le *Times*.

Une incidence particulière explique peut-être cette volonté du premier ministre de se « réaffirmer », et c'est celle-ci : avec 1977, l'omnipotent Jack Jones, architecte du « contrat social », s'en va à sa dernière année d'exercice à la tête du Syndicat des transporteurs et manœuvres (le plus important des

trade-unions, numériquement : 1,9 million d'affiliés). Or, estime-t-on, dès que sera connu, en mars, le nom de son successeur, son influence est destinée à décliner graduellement.

Influence qui, déjà, semble-t-il, va en diminuant. Ainsi du boycottage projeté durant une semaine des relations postales et téléphoniques avec l'Afrique du Sud organisé par le chef gauchiste Tom Jackson, auquel Jack Jones, vieux routier de toutes les causes communistes, avait donné son plein appui. Or, ce boycottage s'est avéré un échec total.

Depuis, ce même « baron » syndicaliste a trouvé l'occasion de se ridiculiser en faisant preuve d'une absurde vantardise. A propos de son « contrat social » qui, affirme-t-il sans rire, devant la terrible inflation d'il y a deux ans, sauva la Grande-Bretagne où la « démocratie » et la « liberté » étaient menacées par un « coup d'Etat de colonels ». Comme à Athènes.

La réalité est un peu différente. Cette inflation, dont le taux demeure très élevé, était due essentiellement à l'effroyable gabegie d'années d'économie socialiste, et, quant à la « démocratie » et la « liberté », elles sont en fait directement menacées par l'aberrante dictature syndicale d'idéologie égalitaire.

Le *Daily Express* écrit : « La Grande-Bretagne doit être le seul pays au monde où un syndicat peut priver et priver de son travail un homme qui travaille trop ».

Pierre Hofstetter

MONDALE EN EUROPE

Carter nous étonnera-t-il ?

Suite de la première page

renoncer à la clause du Trade Act de 1974 liant l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à la liberté d'émigration. En sera-t-il de même dans le cadre des relations CEE- Etats-Unis ? Le nœud est, à vrai dire, plus serré et l'enjeu constitué par le maintien ou la dislocation de l'Europe verte apparaît d'une telle ampleur que les possibilités de compromis sont limitées.

Il y a en tout cas dans cette négociation l'illustration des paradoxes permanents de la diplomatie américaine, prête à aider massivement l'Europe, comme elle le fit en 1947 avec le plan Marshall et, dans le même temps, décidée à une totale intransigence lorsqu'elle considère que ses intérêts vitaux sont en jeu. Cette vision contrastée de la politique américaine a été confirmée par l'escalade du vice-président à Rome ; il a abandonné le langage menaçant tenu par Henry Kissinger au cas où les communistes viendraient à participer au pouvoir et il s'est engagé à appuyer la demande de prêt déposée par le Gouvernement italien auprès de la Banque mondiale. A Bonn, Walter Mondale s'est efforcé de convaincre le chancelier Schmidt de prendre des mesures de relance destinées à accompagner le programme économique américain. La réponse du chancelier a été évasive : l'impatience des syndicats allemands devant le chômage persistant provoque l'apparition d'un climat de tension sur le marché du travail et le Gouvernement fédéral se gardera de provoquer une véritable

relance de l'économie allemande ; il attendra plutôt la réunion des chefs de gouvernement de l'OCDE en mars prochain. A Berlin, le vice-président a rappelé le caractère intangible du statut quadripartite de la ville et cette déclaration s'adressait aux autorités est-allemandes qui viennent d'abolir définitivement les dernières séquelles du statut d'occupation de Berlin-Est.

Enfin à Paris hier et aujourd'hui, le vice-président Mondale s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing de la reprise du dialogue Nord-Sud. Ajourné en décembre dernier, celui-ci devrait s'achever en avril par une conférence ministérielle. Mais quel prix les Occidentaux sont-ils décidés à payer ? C'est là l'un des principaux objectifs de la visite du vice-président américain à Paris après le départ de Henry Kissinger qui n'avait jamais tout à fait accepté l'initiative française.

Le périple européen du vice-président américain ne permet sans doute pas de tracer les grandes lignes de la politique étrangère de la nouvelle administration américaine, mais, d'ores et déjà, la personnalité du président Carter apparaît comme un compromis entre l'idéalisme américain qui lui inspire un discours d'inauguration en forme d'homélie et le réalisme qui l'amène à appeler « sa nette préférence » pour la liberté et à envoyer son vice-président à Berlin. Finalement, le président Carter pourrait autant étonner que le gouverneur Carter qui, élu par les voix les plus traditionnalistes de Géorgie, s'empressa de faire une politique progressiste.

P. S.

Tribune du Lecteur

Et comment vous répondre ?

Monsieur,

J'ai fait mes études universitaires en Suisse et j'habite à Crans depuis dix ans.

Mes amis et moi nous sommes outrés par les retransmissions de la Télévision suisse romande. Après nous avoir servi pendant trois heures du J.-P. Sartre, nous voilà en présence d'un certain M. Trentin, non seulement communiste, mais anarchiste de son propre aveu ! C'est le comble, surtout que ce monsieur est totalement inconnu dans mon pays, l'Italie, sauf peut-être dans quelques milieux de métallos.

On pourra me dire que je n'ai qu'à fermer la TV, mais je pense que la TV est un service public et que comme tel il doit être impartial et neutre. Pour

quoi la TV suisse romande n'invite-t-elle pas en même temps le député Almirante ou un autre quelconque du centre droit ou de la droite nationale ? A vous de me donner la réponse.

Agréé, je vous prie, mes meilleures salutations.

Paolo Borghese

P.S. – Mes très sincères compliments pour la droiture de votre journal que je lis tous les jours.

Publicitas
Sion 21 21 11

LE HUSSARD

Suite de la première page

les leaders des partis du Centre, trop soucieux de conserver leurs portefeuilles pour pouvoir s'offrir le luxe de l'indépendance de pensée. Personne, parmi ces politiques, n'ose dire ouvertement que le président accumule les gaffes. Cette mégalomanie qui semble marquer tous les chefs cumulant entre leurs mains les pouvoirs de l'Exécutif, donne à tous ceux qui en sont atteints, la conviction profonde qu'en politique – comme le pape dans la protection de la foi – il est infaillible et détient seul une vérité que ses adversaires comme ses amis, ne distinguent pas.

Ainsi, l'incroyable décision de désigner M. d'Ornano comme futur maire de Paris, sans se soucier de l'opinion de ses propres troupes et encore moins de celle des électeurs. Enfin, l'incroyable impasse du Palestinien arrêté puis relâché, complète, pour l'heure, une belle série.

Il va être passionnant de suivre, dans les jours à venir, les péripéties d'une aventure qui nous renseignera bien

plus sur les hommes que sur la politique. Que de Judas, que de Ganelon nous allons découvrir parce qu'ils vont se découvrir. Faisons leur confiance, ils trouveront toutes les raisons pour expliquer leurs palinodies et convaincre ceux qui ne demandent qu'à être convaincus. Quant aux reproches et injures ou persiflages adressés à M. Chirac, on est en droit de se demander si les gens les proférant sont bien sérieux. Pourquoi reprocher à M. Chirac d'être ambitieux ? M. Giscard d'Estaing ne le serait-il pas ? Et M. Mitterrand ? Et, en bref, tout homme qui embrasse la carrière politique est, obligatoirement, ambitieux. Quant à reprocher au député de la Corrèze de venir d'Eyglemont, c'est oublier que M. Mitterrand arrive de Jarnac qui a bien plus mauvaise réputation.

Toutefois, on conviendra qu'il est pitoyable de voir la majorité si menacée, se tromper d'ennemi. En 1978, si les choses continuent de la sorte, les électeurs le lui feront comprendre.

Charles Exbrayat

LE CATALOGUE
airtour suisse EST ARRIVÉ !
vacances balnéaires en AVION
Arrangements spéciaux pour familles
*** NOMBREUSES SUGGESTIONS POUR CONTEMPORAINS
Envoi gratuit du Catalogue
Lathion-Voyages SA
Avenue de la Gare 6, Sion
Tél. 027/22 48 22
Succ. Magro-Uvrier
Tél. 027/31 18 57

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service. - Samedi 29, Fasmeyer, tél. 22 16 59
Dimanche 30, Zimmermann, tél. 22 10 36

D' CLAUDETTE



Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Vouilloz, tél. 2 66 16, jusqu'au samedi 5 février à 19 heures.
Médicin de service. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61.
Groupe AA « Octodur ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médicin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie du Crochetan, tél. 4 15 44.
Médicin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Ceufs à la lyonnaise
Côtes de veau
Petits pois
Fromage
Pruneaux

On appelle joie cet état de l'être qui n'a besoin de rien pour se sentir heureux.

(A. Gide)

LE PLAT DU JOUR:

Ceufs à la lyonnaise
Par personne: deux ceufs, un oignon de taille moyenne, vinaigre, sel et poivre.
Eplucher et laver l'oignon, le couper en minces rondelles.

POUR DIMANCHE:

Rôti de porc à l'ancienne
Pour quatre personnes: 1 kg de filet de porc, deux oignons, trois branches de sauge, sel, poivre, deux cuillerées d'huile d'olive.
Selon les médecins, la ceinture est plus efficace si elle est jumelée avec un appui-tête, à condition qu'il soit incorporé au siège.

CONSEILS PRATIQUES DU CORDON BLEU

- Le pain ne durcira pas si vous mettez au fond de votre sac ou de votre panier à pain une carotte ou une pomme de terre épluchée.
- Sel, sucre, café toujours secs, si vous placez dans leur boîte les bouchons déshydratants de certains produits pharmaceutiques.

L'amour c'est...



... éternel.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: irrégulière. Seul le compartiment des aciéries a fait preuve de fermeté.
FRANCFORT: bien orientée. La plupart des secteurs se sont modérément raffermiss dans un marché plus animé.

AMSTERDAM: ferme. Sous la conduite d'AKZO, toutes les subdivisions de la cote ont fait preuve d'une bonne disposition.
BRUXELLES: irrégulière. Dans un volume d'activités réduit, la bourse a peu évolué par rapport à la veille.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (170), dont traités (104), en hausse (37), en baisse (39), inchangés (38), cours payés (246).

Cette dernière séance de bourse de la semaine s'est déroulée dans des conditions acceptables, sans enregistrer de gros écarts dans les cours. Les hors-bourse ont, plus ou moins, répété les prix de la veille.

CHANGE - BILLETS

Table with 2 columns: France (49.50, 51.50), Angleterre (4.20, 4.50), USA (2.47, 2.55), Belgique (6.60, 6.85), Hollande (98.25, 100.25), Italie (26, 28), Allemagne (103, 105), Autriche (14.50, 14.80), Espagne (3.50, 3.70), Grèce (5.50, 7), Canada (2.41, 2.50).

PRIX DE L'OR

Table with 2 columns: Lingot (10 525, 10 675), Plaquette (100 g) (1 050, 1 085), Vrenel (95, 105), Napoléon (102, 112), Souverain (Elisabeth) (110, 120), 20 dollars or (530, 555).

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Suisse (27.1.77, 28.1.77), Brigue-Viège-Zermatt (85, 85 d), Gornegratbahn (660 d, 660 d), Swissair port. (641, 642), Swissair nom. (590, 591), UBS (3305, 3295), SBS (409, 409), Crédit Suisse (2715, 2720), BPS (2080, 2080), Elektrowatt (1680, 1700), Holderbank port. (430 d, 425), Interfood port. (2510 d, 2500 d), Juvena port. (173, 190), Motor-Columbus (910, 905), CERikon-Bührle (2000, 1990), C* Réassurances port. (4300, 4300), Winterthur-Ass. port. (1930, 1930), Zurich-Ass. port. (9900, 9850), Brown, Boveri port. (1560, 1550), Ciba-Geigy port. (1355, 1360), Ciba-Geigy nom. (638, 636), Fischer port. (635, 625), Jelvoli (1170, 1130), Héro (3110, 3125), Landis & Gyr (720, 730), Losinger (680, 680 d), Globus port. (2050 d, 2050 d), Nestlé port. (3375, 3385), Nestlé nom. (2025, 2035), Sandoz port. (4825, 4850), Sandoz nom. (2135, 2120), Alusuisse port. (1395, 1395), Alusuisse nom. (526, 522), Sulzer nom. (2875, 2860).

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: America Valor (450, 460), Anfos 1 (122, 123), Anfos 2 (107.50, 108), Foncipars 1 (2000, 2020), Foncipars 2 (1115, 1135), Intervalor (62, 63), Japan Portfolio (398, 408), Swissvalor (220.50, 223.50), Universal Bond (81.75, 82.75), Universal Fund (93.50, 94.50), AMCA (31 1/4, 31 3/4), Bond-Invest (75 1/2, 76), Canac (77 1/2, 78), Denac (65, 65 1/2), Espac (167 1/2, 169 1/2), Eurit (105, 106), Fonsa (90, 91), Germac (97 1/2, 98 1/2), Globinvest (61, 61 1/2), Helvetinvest (106, -), Pacific-Invest (76 1/2, 77 1/2), Safit (112, 114), Sima (172, -), Canada-Immobil (680, 690).

Bourses européennes

Table with 4 columns: Air Liquide (27.1.77, 28.1.77), Au Printemps (F, 326, 322), Rhône-Poulenc (43.30, 43 1/2), Saint-Gobain (77.80, 76 1/2), Finsider (110, 112.20), Finsider Lit. (203.25, 201), Montedison (312, 313 1/2), Olivetti priv. (970, 960), Pirelli (1199, 1921), Daimler-Benz (344, 345.80), Karstadt (346, 348), Commerzbank (190.50, 191 1/2), Deutsche Bank (277.10, 278.60), Dresdner Bank (220, 222 1/2), Gevaert (b. Fr. 1214, 1216), Hoogovens (fth. 35.80, 36.70).

Bourse de New York

Table with 4 columns: American Cyanam. (28, 28 5/8), American Tel & Tel (63 1/2, 63 1/4), American Tobacco (45 1/2, 45 7/8), Anaconda (-, -), Bethlehem Steel (37 1/2, 37 5/8), Canadian Pacific (16, 16), Chrysler Corporation (21 1/4, 21 1/8), Dupont de Nemours (127 1/4, 128 3/4), Eastman Kodak (75 1/2, 76), Exxon (53 1/8, 53 1/4), Ford Motor (60 1/4, 60 5/8), General Dynamics (55 1/2, 56), General Electric (52 5/8, 52 3/4), General Motors (75 3/8, 75 7/8), Gulf Oil Corporation (30, 30 3/8), IBM (268 3/4, 272 1/2), International Nickel (33 3/4, 33 7/8), Int. Tel & Tel (33 7/8, 34), Kennecott Copper (28 1/4, 28 1/8), Lehmann Corporation (11 1/2, 11 3/8), Lockheed Aircraft (10 1/2, 10 1/2), Nat. Dairy Prod. (44 1/2, 45 3/8), Nat. Distillers (24 3/4, 24 7/8), Owens-Illinois (53 3/4, 53 5/8), Radio Corp. of Arm (27 1/4, 27 1/2), Republic Steel (32 5/8, 32 1/2), Royal Dutch (52 5/8, 53 3/8), Tri-Contin Corporation (9 3/4, 9 3/4), Union Carbide (57 3/8, 58), US Steel (45 1/4, 45 1/8), Westing Electric (18 3/8, 18).

Tendance: bien soutenue. Volume: 22 760 000

Table with 4 columns: Dow Jones Indust. (954.54, 957.53), Serv. pub. (110.94, 110.08), Chemins de fer (228.73, 226.97).

Table with 4 columns: Canasec (470, 480), Crédit Suisse Bonds (70 1/4, 71 1/4), Crédit Suisse Intern. (62 1/4, 63 3/4), Energie-Valor (-, -), Intervalor (62, 63), Swissimmobil 61 (1070, 1080), Ussec (-, -), Automation-Fonds (67 1/2, 68 1/2), Eurac (286, 287), Intermobilfonds (72 1/2, 73 1/2), Pharmafonds (127, 128), Poly-Bond int. (75 1/2, 76 1/2), Siat 63 (1060, 1065), Valca (74 1/2, 76 1/2).

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and C. Inc., Genève.

RADIO

Samedi 29 janvier

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 5.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.20 Mémento des spectacles et des concerts

Radio romande II

8.00 Loisirs en tête
8.00 Nos patois
9.00 Informations
9.05 L'art choral
10.00 Sur la terre comme au ciel
11.00 Essais et maîtres
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Contrastes
16.00 Aux avant-scènes radiophoniques Asmodé

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Musique légère. 7.10 Mosaïque musicale. 11.05 Politique. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Samedi-midi. 14.05 Chant et musique. 15.00 Vitrine 77. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Radio-hit-parade. 21.00 Orch. récréatif de la Radio suisse. 22.05 Songs, Lieder, Chansons. 22.45 Hockey sur glace. 23.05 Musique, peut-être pour vous? 24.00-1.00 Bal de minuit.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
6.00 Mus. et inf. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Samedi 7. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Lecture. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Orch. de musique légère RSI. 21.00 Sergio Mendes and Brasil '66. 22.00 Jack's First Orchestra. 22.45 Hommes, idées et musique. 23.40-24.00 Nocturne musical.

TÉLÉVISION SAMEDI

Emissions en noir et blanc

Suisse romande

10.25 Ski alpin Coupe du monde : slalom géant dames. En Eurovision de Megève. 11.30 env. Fin.
12.00 Un'ora per voi
12.55 Bob à deux Championnats du monde. En Eurovision de Saint Moritz.
14.00 TV-contacts Le samedi des téléspectateurs. Schulmeister, l'espion de l'empereur.
16.00 Samedi-jeunesse - Flèche noire : Richard change de camp. - Kaléidos-pop : Rock-musique italienne, avec Eugenio Finardi. - Studio 13-17. Présentation de films de jeunes cinéastes non professionnels.
17.30 La recette du chef sur un plateau par Jacques Montandon. Jarret de porc braisé.
17.55 Deux minutes... avec le curé Francis Chatellard.
18.00 Téléjournal
18.05 Un inconnu nommé Eiffel
18.30 Rendez-vous Une émission de Pierre Lang.
19.00 Affaires publiques Les forces hydrauliques valaisannes.
19.30 Dessins animés
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres Un jeu animé par Georges Hardy.
20.30 Alain Souchon vedette des « Oiseaux de nuit », ouvre la soirée en chansons.
20.40 L'opéra sauvage Quel est ton destin? Un voyage dans le temps et dans l'espace, des bords de la mer Caspienne à l'île de Larak dans le golfe Persique.
21.30 Les oiseaux de nuit Avec : Alain Souchon, sœur Françoise Vandermeersch, André Rihs, Suzy Krieger.
22.40 Patinage artistique Championnats d'Europe : libre dames. En différé d'Helsinki.
23.40 Téléjournal

Suisse alémanique

9.00 Cours de formation pour adultes
12.00 Ski alpin Reflets du slalom géant dames
12.55 Bob à deux
15.30 Fin
16.00 Music-scène
16.30 Wickie
17.00 TV-junior
18.00 Les gens de Mogador (4)
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.10 La panthère rose
19.40 Message dominical
19.45 Les programmes
20.00 Téléjournal
20.20 Show Wencke Myhre
21.20 Panorama sportif
22.10 Téléjournal
22.20 Wider den tierischen Ernst
23.50 Téléjournal. Sports

13.00 TF1 actualités
13.35 Les musiciens du soir
14.07 Restez donc avec nous.
18.05 Trente millions d'amis
18.40 Magazine auto moto 1
19.13 Six minutes pour vous défendre. Bilan d'un an d'activité
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte
20.00 TF1 actualités
20.30 Numéro un
21.32 Chapeau melon et bottes de cuir. 8. La grande interrogation
22.25 Patinage artistique. Championnats d'Europe à Helsinki. Libre dames
23.10 TF1 actualités

Antenne 2

12.00 CNDP
12.30 A 2 consommation
13.00 Journal de l'A2
13.45 Two Sheriffs. Le shérif du grand Canyon
14.35 Les jeux du stade. Patinage artistique. Ski alpin. Boxe. « Monsieur Sport »
17.10 Des animaux et des hommes
18.00 La course autour du monde
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 La tirelire
20.00 Journal de l'A2
20.30 Les confessions d'un enfant de chœur. Dramatique de Jean Lhote. Avec : Maurice Biraud, Danielle Ajoret, Pierre Olaf, Jean-Marc Thérin, etc.
22.05 Questions sans visage
23.00 Drôle de dessin
23.35 Journal de l'A2

Suisse italienne

9.55 Ski alpin. Slalom géant dames
11.00 Fin
12.55 Bob à deux. Championnats du monde
15.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Danse
16.20 Pour les enfants
17.10 Pour les jeunes
18.00 La boîte à musique
18.30 Mon ami Bottoni
18.55 Sept jours
19.30 Téléjournal
19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
19.50 L'Evangile de demain
20.00 Moments musicaux
20.10 Dessins animés
20.45 Téléjournal
21.00 Massacre aux grands puits. Western d'Harold Schuster
22.25 Téléjournal
22.35 Samedi-sports
24.00 Fin

France 1

Toutes les émissions en noir-et-blanc
11.30 Emission du CNDP
12.00 Ski. Coupe du monde à Megève : slalom géant dames
12.30 Midi première
12.47 Jeunes - Pratique

France Régions 3

18.45 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale. Entracte
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR3 actualités
20.00 Thalassa. L'imagination et la voile
20.30 Les revenants, d'Henrik Ibsen. Avec : Maria Casarès, Ariel Garcia Valdes, etc.
22.35 FR3 actualités

TÉLÉVISION DIMANCHE

Emissions en noir et blanc

Suisse romande

10.00 Messe transmise de l'église Sainte-Croix à Sierre. Célébrant : Gilbert Zufferey, vicaire. Prédication : abbé Hervé Clavien, curé. A l'orgue : Paul Farquet.
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo La revue des événements de la semaine.
11.30 Table ouverte L'avenir de l'AVS. Débat sur les propositions du Conseil fédéral en vue d'assurer de manière durable le financement de l'institution et l'adaptation des rentes.
12.55 Bob à deux Championnats du monde. En Eurovision de Saint-Moritz.
14.00 En alternance : Cyclo-cross, championnats du monde amateurs et professionnels. En Eurovision de Hanovre. Bob à deux, championnats du monde. En Eurovision de Saint-Moritz. Ski alpin, coupe du monde : descente messieurs. En différé de Morzine.
16.25 Semaines internationales de musique, Lucerne
17.15 TV-jeunesse Le carrousel du dimanche. - Rorogne et Cliquetis : le garde-pêche. - Histoires de cirque : les deux clowns. - Dorothee et la sorcière.
17.40 Réflexions sur l'Eglise et le développement Présence catholique-chrétienne. Avec la participation du curé Franz Murbach et de M. Rudolf Strahm, économiste.

18.00 Téléjournal
18.05 Saut à skis Semaine suisse de saut.
18.55 Dessins animés
19.05 Les actualités sportives Résultats et reflets filmés.
19.40 Téléjournal
19.55 Les furies Un film d'Anthony Mann, interprété par Barbara Stanwyck, Walter Huston et Wendell Corey.
21.35 Entretiens Ce soir : Bruno Trentin (2e partie). En mai 1976, Bruno Trentin a dirigé la délégation syndicale qui négociait la nouvelle convention de la métallurgie. Cette convention marque un tournant pour le mouvement ouvrier.
22.05 Vespérales Pourquoi l'homme? Avec le chœur des jeunes « Le Madrigal » du Landeron (NE) et l'abbé Jacques Banderet.
22.15 Téléjournal

Suisse alémanique

10.00 Francesco Bernardone ou saint François d'Assise
10.30 Un'ora per voi
11.30 Fin
11.55 Ski alpin Descente messieurs
12.50 Téléjournal
12.55 Bob à deux Cyclo-cross Saut à skis
16.15 Intermède
16.45 Le portier de l'hôtel Sacher
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.55 « ausser man tut es »
20.00 Téléjournal

20.15 Mozart
20.45 La veuve joyeuse. Film
22.15 Ciné-revue
22.25 Téléjournal
22.35 Panorama

Suisse italienne

10.00 Messe
11.00 Un'ora per voi
11.55 Ski alpin. Descente messieurs
12.55 Bob à deux
13.30 Téléjournal
14.00 Cyclo-cross
15.45 Cyclo-cross
16.15 Dessins animés
16.40 Telerama
17.05 L'homme et la ville
17.55 Téléjournal
18.00 Sauts à skis
19.05 Jeunes concertistes
19.30 Téléjournal
19.40 La parole du Seigneur
19.50 Studio ouvert
20.20 Situations et témoignages
20.45 Téléjournal
21.00 Feue Edwina Black. Film
22.00 Le dimanche sportif
23.00 Téléjournal. Fin

France 1

9.15 A Bible ouverte
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du Seigneur. 10.30 Magazine. 11.00 Messe. 11.55 Midi moins sept
12.02 Ski. Descente messieurs à Morzine
13.00 TF1 actualités
13.20 C'est pas sérieux
14.15 Les rendez-vous du dimanche. Variétés. Extraits de films
15.45 Direct à la une. Cyclo-cross.Ski. Patinage artistique
17.00 Qu'est-ce qui fait courir papa? (2)
17.30 Aventures aux Philippines. Téléfilm de Napoléon Enriquez. Avec : George Maharix, Nehemiah Persoff, etc.
19.15 Les animaux du monde. Les varans du Cap
19.45 TF1 actualités
20.30 Et Dieu créa la femme. Un film de Roger Vadim. Avec : Brigitte Bardot, Curd Jurgens, Christian Marquand, Jean-Louis Trintignant, etc.
21.50 Titres courants
22.00 Questionnaire
22.55 TF1 actualités

Antenne 2

10.30 CNDP
11.00 La télévision des spectateurs en super 8
11.26 Concert
12.00 Bon dimanche
12.10 Toujours sourire
13.00 Journal de l'A2
13.25 Bon dimanche (suite). 13.25 La lorgnette. 14.15 Pom-pom-pom... pom. 14.20 Ces messieurs nous disent. 15.40 Pom-pom-pom... pom. 15.43 Tom et Jerry. 15.52 Pilotes. 16.40 Trois petits tours. 17.20 Pom-pom-pom... pom. 17.24 Contre-ut. 18.12 Pom-pom-pom... pom. 18.28 Muppets' show

RADIO

Dimanche 30 janvier

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.15 Quel temps fera-t-il?
7.05 Nature pour un dimanche
7.50 Mémento des spectacles et des concerts
8.05 Dis-moi dimanche
11.05 Toutes latitudes
12.05 Variétés-dimanche
12.30 Informations
14.05 Musiques du monde
14.05 Chansons d'oiseaux (2)
14.35 Le chef vous propose...
15.05 Auditeurs à vos marques
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Le magazine des beaux-arts
20.05 Le dernier salon où l'on cause
20.20 Allô Colette!
22.05 Dimanche la vie
23.05 Harmonies du soir

Radio romande II

8.00 Informations
8.05 Sonnez les matines
8.45 Messe
10.00 Culte protestant
11.00 On connaît la musique
11.00 Jeunes artistes
11.30 La joie de jouer et de chanter
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Le dimanche d'Arlequin Reportages inactuels : La Castiglione
15.00 Tutti tempi
16.00 Musique en jeux
17.00 Musiques au présent
17.00 L'heure musicale Le Quatuor baroque de la Suisse romande Entracte : Les problèmes de l'heure
18.30 Informations
18.35 Le temps de l'orgue
19.00 L'heure des compositeurs suisses
20.00 Informations
20.05 à 23.00 Le temps des nouvelles musicales
20.05 Les problèmes de l'heure
20.20 Vient de paraître
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
7.05 Musique légère. 10.05 Musique pour un hôte. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Pages de Sullivan, Warlock, Balfe, Verdi, Cherubini, Reger, Adam, Mendelssohn, Tchaïkovsky et Dvorak. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Théâtre. 21.00 Rock'n'roll. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

Monte Ceneri

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 22.30, 23.30.
7.00 Musique et informations. 8.55 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Conversation évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Concertino. 10.55 Six jours avant dimanche. 11.45 Conversation religieuse. 12.00 Chœur. 12.30 Actualités. 13.15 Le minimum. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 20.15 Orch. récréatifs. 20.45 Chanteurs d'aujourd'hui. 21.15 Solistes. 21.30 Studio pop. 22.40 Disques. 22.55 Pays ouvert. 23.40-24.00 Nocturne musical.

Stade 2

20.00 Journal de l'A2
20.30 Musique and music. Avec : Charles Trenet, Georges Moustaki, Al Jarreau, Dave, Kelly Mary, etc.
21.30 Rush. 10. Question d'honneur
22.30 Chef-d'œuvre en péril. Le château de Pallua
23.00 Journal de l'A2

France Régions 3

16.52 FR3 actualités
16.55 Voyages dans le cosmos. 3. Les vagabonds du ciel
17.50 Espace musical
18.45 Spécial Dom-Tom
19.00 Hexagonal. C'est pas tout le monde qui connaît - Une hermine pour FR3
19.55 FR3 actualités
20.05 FR3 jeunesse
20.30 L'homme en question. Jean Dutourd (ou Jacques Faizant)
21.30 Aspects du court métrage
22.20 FR3 actualités
22.30 Fury. Un film de Fritz Lang en version originale. Avec : Spencer Tracy, Sylvia Sydney, Walter Abel, Edward Ellis, Bruce Cabot, etc.

L'agence «UNA» enquête



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 18 ans
De Bertolucci
1900 (2^e partie)
Dimanche à 14 h. 30 et 17 heures
L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES
Avec Mireille Darc
16 ans

SION Capitoile
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
Un film d'Alain Tanner
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Samedi et dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon dans un film de José Giovanni
COMME UN BOOMERANG
Un « policier » ? Oul... mais aussi un drame familial

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Samedi et dimanche à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30
Philippe Noiret, Bernard Blier, Ugo Tognazzi
Venez rire avec eux !
MES CHERS AMIS
Un film de Mario Monicelli, sans aucun doute le film le plus drôle...

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
DRACULA PÈRE ET FILS
Un film de Molinaro
avec Christopher Lee et Bernard Menez

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Samedi matinée à 14 h. 30 - Soirée à 20 h. 30
Dès 12 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Jean Gabin, Bourvil et Serge Reggiani
LES MISÉRABLES
Une formidable réédition de l'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures
LES 12 SALOPARDS
Lee Marvin, Telly Savalas, George Kennedy, Jim Brown, Ernest Borgnine, 12 condamnés à mort forment un commando
Dimanche à 21 heures
LA PÉPÉE DU GANGSTER
Marcello Mastroianni et la belle Sophia Loren dans une comédie à la sauce américaine

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Samedi et dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Tant l'on en parle de cet invincible champion
BRUCE LEE qu'il faut le voir dans
LA FUREUR DE VAINCRE
dans de nouvelles et fantastiques aventures

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Peter Cushing dans le tout nouveau film d'horreur du spécialiste Terence Fischer
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Samedi matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
MADO
de Claude Sautet, avec Michel Piccoli, Jacques Dutronc, Romy Schneider.
Un film sublime d'une fulgurante beauté
En nocturne à 23 heures
LES 12 SALOPARDS
Lee Marvin, Telly Savalas, George Kennedy, Jim Brown, Ernest Borgnine, 12 condamnés à mort forment un commando
Dimanche matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
VICTOIRE À ENTEBBE
Ils ont réussi l'impossible avec Kirk Douglas, Burt Lancaster, Helmut Berger, Elisabeth Taylor.

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Samedi à 14 h. 30 et 20 h. 30
Dimanche à 14 heures et 20 h. 30 - 7 ans
Immense succès = prolongation 2^e semaine
L'AILE OU LA CUISSE
avec Louis de Funès et Coluche
Dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
De l'humour noir... mais vraiment très noir !
L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
avec Victor Buono et Brad Harris

BEX Rex

Samedi à 20 heures - Dimanche à 14 h. 30 - 7 ans
En prolongation de Monthey
Louis de Funès et Coluche dans
L'AILE OU LA CUISSE
Samedi à 22 heures - Dimanche à 20 h. 30 - 18 ans révolus
UN COUPLE SI PERVERS
(Strictement pour adultes)

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Samedi et dimanche à 21 heures
LE SAUVAGE
Yves Montand et Catherine Deneuve les robinsons de l'amour
Samedi en nocturne à 23 heures
JOSEY, HORS-LA-LOI
Clint Eastwood le vengeur

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Le superthriller de John Schlesinger qui triomphait sur tous les écrans romands
MARATHON MAN
avec Dustin Hoffmann et Marthe Keller
Aujourd'hui à 17 h. 15 - 16 ans
Film d'art et d'essai
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog avec Klaus Kinski

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^{ie}, GENÈVE

Affiliated Fund	D	8.30	8.95
Chemical Fund	D	7.32	7.92
Technology Fund	D	7.21	7.88
Europafonds	DM	27.50	29.-
Unifonds	DM	17.95	18.90
Unirenta	DM	40.70	42.-
Unispecial 1	DM	62.-	65.20
Crössbow Fund	D	5.09	4.97
CSF-Fund	D	24.76	24.13
Intern. Tech. Fund	D	8.23	7.82

Casino-Théâtre Sierre - Lundi 31 janvier à 20 h. 30

GALAS KARSENTY-HERBERT

DANY CARREL
PHILIPPE LEMAIRE
BERNARD LAVALLETTE

M^{re} MASURE
de Claude MAGNIER

Location : 55 15 55 dès 20 h. 55 14 60

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion

CATHÉDRALE. - Samedi : messe à 18 heures. Confessions à 17 heures. **Dimanche** : messes à 7 h., 8 h. 30, 10 h., 11 h. 30, 17 et 20 heures. **En semaine** : messes à 7 h., 7 h. 30, 18 h. 10.

PLATTA. - Samedi : confessions dès 18 h. 15. **Dimanche** : messes à 10 heures (garderie) et 18 heures. **En semaine** : mercredi et premier vendredi, messe à 20 heures.

ST. THEODUL. - Samstag : 8.00 und 17.30 Uhr. **Sonntag** : Messen um 7.30, 9.30 und 18.15 Uhr.

SACRÉ-CŒUR. - Samedi : messe anticipée à 18 h. **Dimanche** : messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., et 19 h. **En semaine** : messe à 7 h. les lundi, mardi, vendredi et samedi et à 8 h. 10 tous les jours. Messe à 18h.15 tous les jours sauf le lundi.

BRAMOIS. - Samedi : 19 h. **Dimanche** : 10 h. et 18 h. **En semaine** : lundi, jeudi, vendredi et samedi à 8 h. ; mardi, mercredi et vendredi à 19 h.

PAROISSE DE SAINT-GUÉRIN SION. - 10^e anniversaire de la consécration de l'église. Participation de Mgr Nestor Adam.
Samedi : 17 h. 30, messe ; 20 h. 30, prière de reconnaissance, animée par les jeunes.
Dimanche : messe à 8 heures, 9 h. 30 (chorale), 11 et 18 heures (schola).
En semaine : comme d'habitude.

CHATEAUNEUF-SION. - **Dimanche** : messes à 9 h. et 17 h.

CHAMPSEC. - **Dimanche** : messe à 10 h. **En semaine** : messe à 19 h. 30 le mercredi.

MARTIGNY-CROIX. - Samedi : messe à 19 h. 45. **Dimanche** et fêtes, messe à 9 h. 45.

MARTIGNY-BOURG. - Samedi : messe à 19 h. 30. **Dimanche** : messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.

LA FONTAINE. - 8 h. 30.

RAVOIRE. - **Dimanche** messe à 9 h. 45.

Sierre

SAINTE-CROIX. - Samedi : messe à 17 h 45. **Dimanche** : messes à 8 h., 10 h., 17 h. 45 (allemand) et 19 h. 45.

SAINTE-CATHERINE. - Samedi : messe à 18 h. **Dimanche** : messes à 7 h., 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 h., 18 h. 15.

MONASTÈRE NOTRE-DAME DE GÉRONDE. - **Dimanche** : 9 h. 05, office de tierce ; 9 h. 15 sainte messe ; 17 h. 30 vespres suivies de l'adoration et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Saint-Maurice

BASILIQUE. - **Dimanche** : messes à 6 h., 7 h. 8 h. 45 et 19 h. 30.

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi : messe dominicale anticipée chantée à 18 heures. **Dimanche** : messes à 11 et 18 heures. Chapelet à 17 h. 30. **En semaine** : tous les jours à 19 h. 30 sauf le jeudi.

COUVENT DES CAPUCINS. - **Dimanche** : messe à 8 heures.

MEX ET ÉPINASSEY. - **Dimanche** : messe à 9 h. 30.

Notre sélection

Samedi, à 19 heures
Affaires publiques

Les forces hydrauliques valaisannes

On dit communément que la Suisse est le château d'eau de l'Europe. Et on peut ajouter sans être contredit que le Valais est le château d'eau de la Suisse. Le Valais produit de par ses ressources hydrauliques, une part importante de la production nationale d'énergie électrique. Il n'en consomme pour ses propres besoins qu'une infime part, le reste devant être exporté ailleurs en Suisse. Mais le Valais à lui seul n'eût pas pu réaliser ni barrages, ni usines de production, ni réseau de distribution. Ce canton et les communes valaisannes ont dû faire appel aux grandes sociétés et à la grande industrie pour mettre en valeur sa richesse essentielle : l'eau. Cette eau a été concédée à ces sociétés. Mais la question est de savoir ce que va faire le Valais à l'échéance de ces concessions, lorsque communes et canton deviendront propriétaires à part entière des barrages et des conduites forcées (à l'exclusion des usines de production et du réseau de distribution). On y songe à Sion, mais quelles mesures concrètes vont être prises ? C'est le thème de la présente émission d'« Affaires publiques ».

Journaliste : Jacques Rouiller.
Réalisateur : Francis Luisier.

Dimanche à 11 h. 30
Table ouverte
L'avenir de l'AVS

M. Hans Hürlimann, chef du Département de l'intérieur, s'est lancé dans sa première révision de l'AVS qui sera, en fait, la neuvième de l'institution. Ses projets susci-

tent la controverse autant à droite qu'à gauche, les uns trouvant la réforme excessive, les autres insuffisante. Le Conseil fédéral chasse plusieurs lièvres à la fois. Il cherche à régler dans le moyen terme la question de la participation financière de la Confédération (de 860 millions en 1977, elle passerait à 2 milliards en 1982), à fixer la procédure d'adaptation des rentes (elles suivraient les variations d'un nouvel indice représentant la moyenne arithmétique entre l'indice des prix et l'indice des salaires) et à mieux équilibrer les rentrées et les sorties. Pour atteindre ce dernier objectif, la neuvième révision réintroduirait l'obligation de cotiser pour les rentiers exerçant encore une activité lucrative et retarderait, pour les épouses de pensionnés, l'âge auquel seraient versées la rente complémentaire ou la rente du couple. Enfin, le taux de cotisation des indépendants passerait de 7,5 à 8,4 %. Quant à la hausse de 5 % promise pour le 1^{er} janvier 1978, elle est remise en cause par les milieux de l'économie qui la jugent inutile en raison de la stabilité des prix.

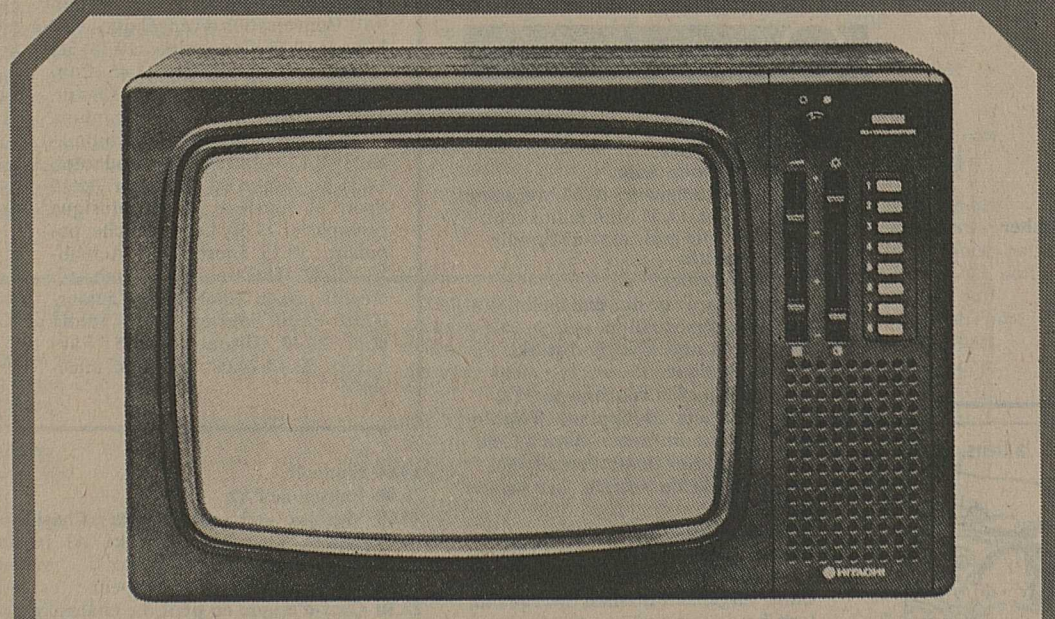
D'ores et déjà, les Arts et Métiers laissent planer une menace de référendum contre ce projet. Au sein de la commission parlementaire du Conseil national, les travaux avancent plus lentement que ne l'avait présagé le Conseil fédéral et rendent de plus en plus improbable une entrée en vigueur pour le 1^{er} janvier 1978.

Ces thèmes seront au centre de la « Table ouverte » qui groupera, autour de Gaston Nicole, MM. Roger Dafflon, conseiller national du parti du travail, André Gautier, conseiller national libéral, Roger Mugny, conseiller national démocrate-chrétien, et Alfred Oggier, directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers.

Avec la collaboration de Jacques Hurler. Réalisation : Raymond Barrat.

Publicitas 21 21 11

50 1927-1977 RADIO TV STEINER 50 ans à votre Service



980.- net
C'est le TV couleur du Cinquantaire (PAL)
RADIO TV STEINER
avec un écran In Line 46 cm.

50 RADIO TV STEINER
notre expérience à votre service

Sion, A l'entrée du restaurant Coop-City de l'Etoile tél. (027) 23 28 27
le fameux Système Steiner expliqué chez vous,
tél. (027) 55 04 25 (026) 2 55 93

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses neuves, modèles 1976 à l'ancien prix avec rabais jusqu'à

50%

Facilités de paiement
Location possible
Installation
Installation gratuite par nos monteurs
Garantie totale
Réparations toutes marques



Rue du Tunnel 3 Lausanne

021/23 52 28
24 h. sur 24

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50

A vendre neuf de fabrique

meubler complet
comprenant 1 magnifique chambre à coucher en chêne, armoire 4 portes, literie de luxe
1 salon réversible canapé 3 places et 2 fauteuils
1 magnifique paroi en chêne, 260 cm
Le tout, seulement Fr. 5450.-

Nous vendons séparément.
Facilités de paiement.
Reprise de vos anciens meubles.

A liquider : meubles d'occasion.
Tél. 026/2 37 13
36-4427

météo

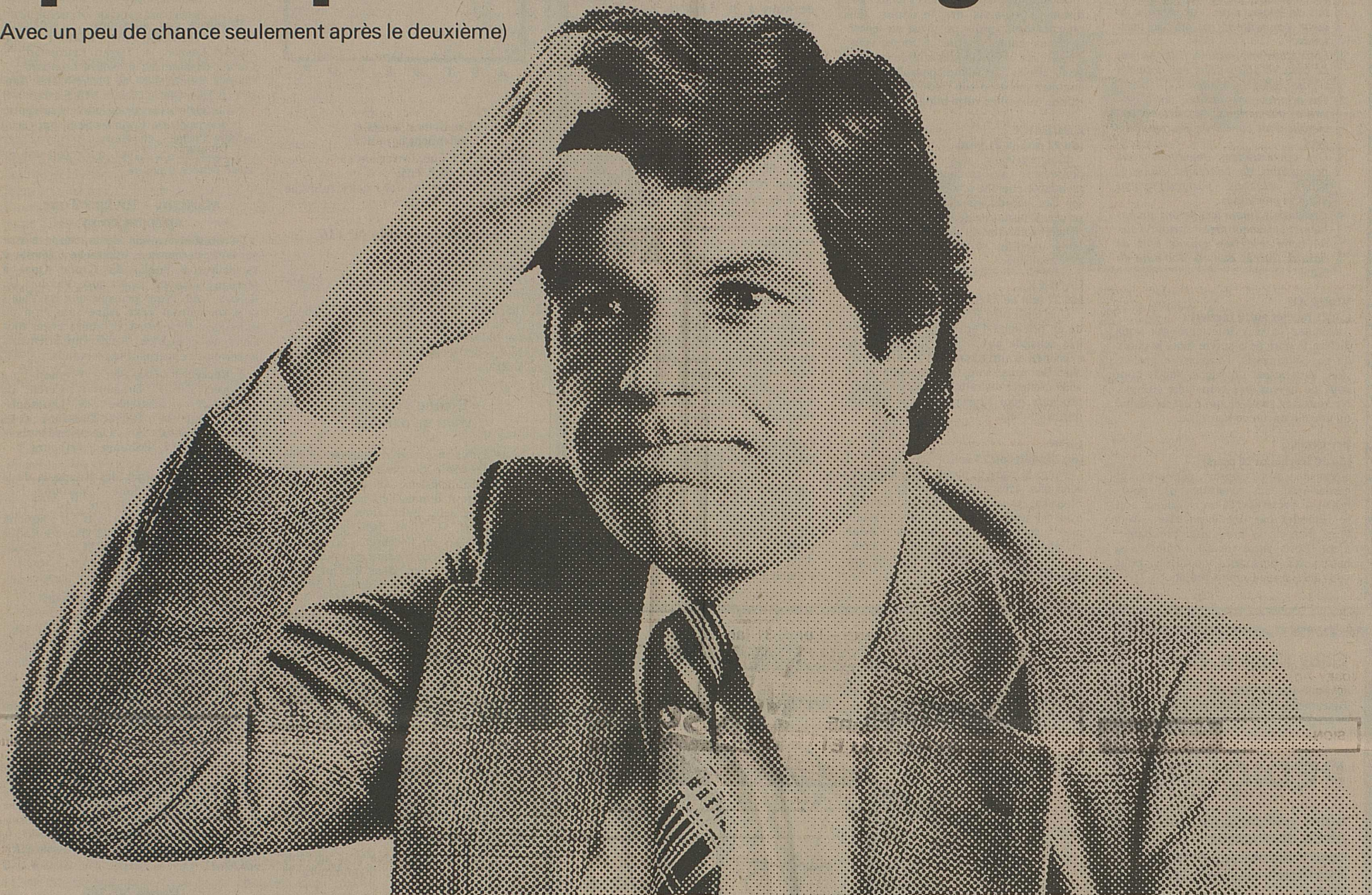
Nord des Alpes, Valais et Grisons : couvert, avec des pluies parfois abondantes dans l'ouest du pays. Neige au-dessus de 1200 mètres dans l'ouest, de 800 mètres dans l'est. Quelques éclaircies pourront se développer cet après-midi. La température restera comprise entre 3 et 8 degrés. Vent du sud, puis sud-ouest, par moments assez fort en montagne.

Evolution pour dimanche et lundi, au nord : éclaircies en plaine ; encore quelques chutes de neige en montagne.

Le temps à Sion hier à 13 heures : nuageux, éclaircies de foehn, 7 degrés.

Vous pouvez vous torturer l'esprit après le premier dommage.

(Avec un peu de chance seulement après le deuxième)



Ou laisser maintenant de nombreux esprits réfléchir gratuitement pour vous.



Des esprits entraînés, expérimentés, spécialisés. Des spécialistes en assurance discrets, sachant déterminer vos risques financiers – privés et professionnels. Car «Winterthur» signifie conseil global dans toutes les questions d'assurances. Vraiment toutes!

Bien des choses seront alors plus simples à l'avenir: l'aide permanente de spécialistes conscients de leurs responsabilités et la liquidation rapide des sinistres.

Vous n'aurez plus besoin de vous demander quelle assurance couvre tel ou tel risque.

Mettez-nous à l'épreuve.

Demandez à titre d'exemple notre test de prévoyance à cocher. Vous le recevrez gratuitement. Il vous aidera à déterminer dans quelle mesure vous avez été prévoyant – si votre revenu et votre fortune sont couverts (également vos biens réels: effets personnels, meubles, immeubles, machines, véhicules à moteur, etc.)

Bon pour un test de prévoyance

à envoyer à:
Winterthur-Assurances, case postale 250,
8401 Winterthur

Nom, prénom: _____

Rue, No.: _____

NPA/localité: _____



LES LIVRES DE LA SEMAINE par Pierre Béarn

Le livre d'or de la chanson enfantine

La jeunesse n'est pas une fonction mais un don. De nos jours, les jeunes ont tendance à devenir trop vite des adultes, perdant ainsi, prématurément, la joie d'être jeune à bon compte, car la merveille ce n'est pas d'être jeune mais de rester jeune.

Simonne et Jacques Charpentreau doivent former un couple familial de ce privilège lorsque l'on constate que Jacques vient de publier aux Editions Ouvrières une anthologie de poèmes modernes pour enfants et Simonne une anthologie de chansons enfantines chez le même éditeur !

Dans la **Nouvelle Guirlande de Julie**, où j'ai eu la joie de découvrir quatre de mes fables, Jacques a rassemblé 200 poèmes inédits spécialement écrits pour des enfants par 50 poètes contemporains dont Luc Bérimont, Alain Bosquet, Pierre Boujut, Brassens, Maurice Carême, Pierre Chabert, J.-F. Chabrun, Clancier, Gabriel Cousin, Luc Decaunes, Lucienne Desnoues, Pierre Ferran, Guillevic, Humeau, L'Anselme, Le Quintrec, Menanteau, Jean-Luc Moreau, Rouben-Mélick, Jean Quéval, Jean Rousset, Claude Roy, Robert Sabatier, Pierre Seghers, Anne Silvestre, Jean Tardieu, et moi...

C'est une anthologie qui a l'avantage de rajeunir, ou de tenter de rajeunir, l'atmosphère féerique ou farfelue des textes que l'on donne à lire à la jeunesse en fleurs. Jacques Charpentreau a pensé qu'il convenait de faire connaître aux enseignants des poèmes écrits pour les gosses d'aujourd'hui par des poètes encore vivants qui ont su conserver en eux le merveilleux don de rester jeune.

Avec son **Livre d'or de la chanson enfantine** (253 chansons, 352 pages, 53 FF) Simonne est partie d'un autre point de vue. Certes, elle n'oublie pas les chansons modernes, mais comment perdre son admiration pour l'étonnant panorama des poésies enfantines d'autrefois ?

Ces poèmes chantés étaient des chansons plus adorables les unes que les autres et qui, heureusement, ont survécu. On reste émerveillé par un tel trésor. La musique, irremplaçable, a quasiment immortalisé ces menus poèmes, ces histoires gentilles, ces rengaines admirables. Quels compositeurs modernes se décideront ainsi à immortaliser les nôtres ?

Passant dernièrement près d'une cour de récréation, j'ai entendu des enfants chanter une de mes comptines. C'était sur un air d'autrefois. J'ai dit aux enfants : « L'auteur, c'est moi ! » Ils ont ri, n'en croyant rien, bien entendu. C'est vraiment cela la gloire.

L'anthologie de Simonne Charpentreau commence par des chants de nourrice :

**Dodo, l'enfant do
l'enfant dormira bientôt...**

ou le non moins fameux :

**Fais dodo calin mon p'tit frère
Fais dodo l'auras du lolo...**

On y retrouve son enfance et celle des autres avec des refrains inoubliables comme :

**Vous savez planter des choux
à la mode à la mode
Vous savez planter des choux
à la mode de chez nous...**

Curieusement, cette chanson, qui se perd dans la nuit des temps, est attribuée par Simonne Charpentreau à Pierre Menanteau alors que je la chantais déjà quand Menanteau n'était qu'un gosse de mon âge. Il est vrai que nous chantions alors :

Savez-vous planter des choux

et non : **vous savez**, qui fait vraiment songer à l'enseignant et non à un gosse s'adressant à d'autres mômes. L'auteur de l'anthologie aurait dû signaler qu'il ne s'agissait ici que d'une variante ; Pierre Menanteau ayant ajouté des couplets de son invention.

Un auteur moderne est souvent tenté de modifier une très belle chanson afin de la moderniser. C'est ainsi que l'obligation d'apprendre à compter a conduit les poètes d'autrefois à agrémenter cette contrainte :

**Un, deux, trois,
Nous allons au bois
Quatre, cinq, six,
Cueillir des cerises
Sept, huit, neuf,
Dans mon panier neuf
Dix, onze, douze,
Elles seront toutes rouges.**

Personnellement, cela m'a conduit à écrire :

**A la une, on m'offre la lune,
A la deux, je la coupe en deux,
A la trois, je la donne aux oies,
A la quatre, on veut me combattre,
A la cinq, je rencontre un prince,
A la six, j'aime une écrevisse,
A la sept, je deviens trompette,
A la huit, on me déshérite,
A la neuf, j'ai des souliers neufs,
A la dix, j'ai du bénéfice...**

De même pour la balle au mur :

D'une main... De l'autre... D'un pied... de l'autre... Sans rire... Sans parler... Sans bouger... Petite tapette... Grande tapette... Petit rouleau... grand rouleau... Petite pieuse... Grande pieuse... Petit tourbillon... Grand tourbillon... que les gosses eux-mêmes ont transformée et ne cessent de transformer, donnant raison - du moins pour celle-là - à Simonne Charpentreau qui soutient que la mélodie de ces comptines évolue d'une génération à l'autre, y compris les paroles ; ce dont je ne suis pas d'accord.

Relisant son anthologie, j'ai retrouvé toutes les paroles des chansons que nos parents nous chantaient au début du siècle. Elles n'ont donc pas bougé depuis cent ans au moins. Rien n'a été déformé, sinon quelques menus détails.

Par exemple, j'ai appris à dire :

**Une poule sur un mur
Qui picotait du pain dur
Picoti, picota
Lev' la queue et puis s'en va...**

Et non : **qui picote**. Même, je crois que nous disions : **picu'ici, pique là**, qui nous paraissait plus probant que **picoti picota**. En quoi, nous avions probablement tort car nous supprimions un certain mystère au bénéfice d'un terre-à-terre vraiment banal.

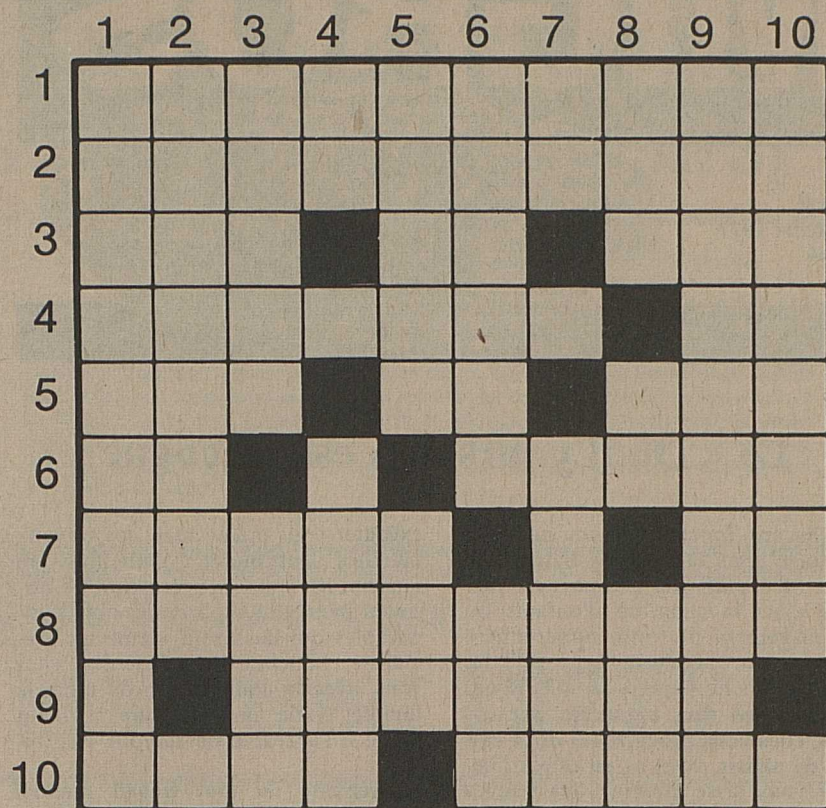
Ces chansons sont trop parfaites pour être vraiment modifiées. Aussi est-ce un enchantement que se promener dans ce livre où l'on retrouve **Monsieur Dumollet** ; le **P'tit homme qui s'appelait Guilléri** ; les **trois petits lapins qui mangeaient des prunes sur la lune** ; **l'Alouette gentille alouette** ; **Mon père m'a donné un mari, mon Dieu quel homme quel petit homme ; Marie tremp' ton pain Marie tremp' ton pain dans la sauce ; Sur le pont d'Avignon ; Ma tant' tire lire lire ; La Tour prends garde de te laisser abattre ; C'est la mère Michel qui a perdu son chat, Elle crie par la fenêtre qui c'est qui lui rendra**. Etc.

Quelques chansons modernes, du genre

**Ma culotte de ficelle
C'est pour monter à l'échelle
Ma culotte en chocolat
C'est pour le Guatemala**

de Luc Bérimont, mise en musique par Jacques Douai, complètent les charmants éléments de ce retour vers l'enfance.

MOTS CROISÉS



N° 843

Horizontalement

- Une championne des combinaisons.
- Un gendarme de la botte.
- Supprime - Dans un rébus - Vide les villes.
- Un ragout de mouton - Ne suis pas sans rien.
- Met de côté - Jumelles - Apporte un peu d'eau au Danube.
- Condition - Recommença.
- Est propre à un assemblage de tons - Personnel.
- Intervient dans l'assimilation.
- Fabrique d'étoffe fine.
- Lance hors de lui - Est basse quand elle est petite.

Verticalement

- Ses portes se ferment lorsque le ministre accomplit un mystère.
- Sport.
- Le temps de faire le point de la situation - Poisson.
- Coup de baguettes - Un mauvais instrument de musique.
- Un espagnol - Est muette devant les armes.
- Parfois fait pour une potence - Est allé sur la lune.
- Une révolution - Mettre en place.
- Ne veut pas admettre - Est toujours vert - Situé.
- Produisent une immobilité absolue.
- Très mal en point.

Solution de notre dernière grille :

Horizontalement : 1. Anachorète. 2. Linaire. An. 3. Casse. Buse. 4. Hie. Rousse. 5. Is. Pô. TEE. 6. Méridien. 7. Alun. Tri. 8. Cul. El. 9. Lillebonne. 10. Epée. Entee.

Verticalement : 1. Alchimille. 2. Naise. Ip. 3. Anse. Raclé. 4. Cas. Pilule. 5. Hierode. 6. Or. In. Be. 7. Rebuté. Ton. 8. Usent. Nt. 9. Tasse. René. 10. Enee. Fille.

On trouvé la solution exacte : A. Olivier, Solis ; Josiane Droz, Lausanne ; Albert Chapuis, Lausanne ; Jacques de Croon, Montreux ; Irma Emery, Lens ; Martine

Massy, Sion ; Henri Délez, Dorénavant ; Eugénie Oreiller, Massongex ; Emile Pralong, Sion ; Augustine Bochatay, Saint-Maurice ; Berthe Dupont, Saxon ; O. Soudan, Martigny ; Dyonise Vernaz, Muraz ; Azed, Saxon ; Berthe Chuard, Bardonnex ; Fernande Turin, Muraz ; Rosette Puipe, Saint-Maurice ; Thérèse Neury, Saxon ; Gerorgette Robyr, Montana ; Lucette Praz ; Olive Roduit, Leytron ; Fernande Ramuz, Leytron ; Pascal Dussex, Leytron ; Gisèle Piller, Val-d'Ille ; Germaine Roh, Aven ; Alexandra Pignat, Vouvry ; Danielle Maibach, Lausanne ; Louise Claivaz, Martigny ; Raymonde Savioz, Sierre ; Cyp. Theytaz, Nendaz ; Bernadette Pochon, Evionnaz ; Mélanie Bruchez, Vens ; Rosalie Marclay, Monthey ; Bluette Nanzer, Bienne ; menuiserie Léonce Granger, Troistorrens ; Mariette Vocat, Bluche ; Blanche Roduit, Martigny-Croix ; L. Ducret, Bouveret ; Pierre Pécoring, Vouvry ; Pierre Poulin, Crans ; S. Tschopp, Montana ; Nancy Jacquemetz, La Tour-de-Peilz ; Clément Barman, Monthey ; Roger Girard, Monthey ; Rose Sierro, Vétroz ; M.-P. Roduit, Leytron ; Astrid Rey, Montana ; Henri Bonvin, Crans ; Rémy Blanchet, Leytron ; Ch. Wiederseiner, Montana ; Irène Briguet, Sierre ; Daisy Gay, Saillon ; Roger Genolet, Mâche ; Albano Rappaz, Massongex ; Gaston Jordan, Onex ; A. Rywalski, Flanthey ; Micheline Filliez, Sion ; Marie Rey-Bagnoud, Lens ; Dominique Rey, Genève ; Ernestine Rey, Flanthey ; Simone Rielle, Sion ; B. Rey-Bonvin, Montana-Vermaila ; Luc Darbellay, Fully ; Marie-Thérèse Favre, Vex ; Edith de Riedmatten, Clarens ; une personne d'Isérables qui a oublié de mentionner son nom ; Simone Ariel, Crans ; Anna Monnet-Fort, Isérables ; frère Vital, Monthey ; Denise Mariaux, Troistorrens ; Marylise Pinar, Châteauneuf-Conthey ; Mathilde Rimet, Saint-Maurice ; Yolande Rey, Genève ; Fabienne Descartes, Saxon ; J. Moix, Monthey ; Dominique Pittet, Chesières ; François Udry, Lausanne ; Arthur Cettou, Massongex.

Dernier délai : mercredi soir.

NOTULES

Jean et Simone Lacouture
« Viet - Nam »

(voyage à travers une victoire)

Le grand rêve de Hô Chi Minh, qui mourut le 3 septembre 1969, s'est réalisé : **Viet-Nam la mot !** Le Viet-Nam est un seul pays. Mais, nous disent les auteurs, si le Viet-Nam du Nord est un, celui du Sud est plusieurs ; d'où des problèmes quasiment insolubles qu'un bain de sang aurait peut-être atténués si les vainqueurs n'avaient pas décidé que leur victoire n'interviendrait que pour le bien de tous. Ils n'auront vraiment gagné que lorsqu'ils auront obtenu l'adhésion du pays vaincu, tout comme ce fut le

cas aux Etats-Unis d'Amérique après la victoire du Nord sur le Sud. Après trente ans d'une affreuse guerre civile, il apparaît que Hanoi a pardonné à Saigon. L'impitoyable répression à la cambodgienne n'a pas nivelé le terrain. Pourtant, Saigon ne s'est pas soulevée contre le général Thieu, ainsi que l'y conviaient les généraux du Nord. Le 30 avril 1975, la population de Saigon regarda défilier l'armée populaire avec un mélange de crainte, de curiosité et de sympathie, mais dans une étrange absence de participation. Elle assista à sa libération sans éprouver le besoin de la mériter. Que de lavages de cerveau en perspective... (Ed. du Seuil, 290 p.)

Prince Mangkra Souvanna Phouma

« L'agonie du Laos »

Le pays du sourire est parvenu, nous dit l'auteur, au fond de l'abîme. Insidieusement, la révolution s'est installée en maître sur le royaume du million d'éléphants. Le prince rouge, Souphanouvong, en dis-

sidence depuis trente ans, semble avoir eu finalement raison, le 1^{er} décembre 1975, du roi du Laos, Sri Savang Vatthana contraint à l'abdication. Ce bouleversement, orchestré par l'URSS s'est fait sans bruit. Un royaume qui se croyait libre a brusquement basculé vers les idéologies de Pékin, de Moscou, de Cuba. « Que faut-il donc à celui qui conserve sa liberté pour prendre conscience de sa précarité ? » demande le prince à l'Occident paralysé dans sa béatitude. (Plon, 222 p.)

David B. Tinnin et Dag Christensen

« La vengeance de Munich »

Un des chefs de Septembre Noir s'est fait arrêter dernièrement à Paris ; fort mal à propos puisqu'il était un des invités du Ministère des affaires étrangères de France ! Les policiers de la DST en avaient sans doute assez d'être considérés comme des impuissants. Ils ont sans doute voulu prouver qu'ils ne pouvaient rien contre la raison d'Etat. Cet incident « diplomatique » met en valeur un livre qui vient de paraître chez Robert Laffont, dans la collection *Le temps des révélations*, où un journaliste américain, aidé par un journaliste d'Oslo, révèle l'âpre recherche, par des agents secrets israéliens, de tous les membres du commando palestinien qui massacra onze athlètes israéliens lors des jeux olympiques de Munich. Certains ont déjà payé de leur vie leur acte terroriste. Les autres sont impitoyablement traqués. Parfois, c'est un innocent qui paie la note...

Pierre Béarn

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gerald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Manethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

NF

VOTRE
JOURNAL

PHOTO MYSTÈRE



C'est un bébé... ?

Notre dernière photo-mystère représentait un buffle et un pélican.

Ont trouvé la réponse exacte : une personne d'Isérables qui a oublié de mentionner son nom ; Josy Lamon, Flanthey ; Edith de Riedmatten, Clarens ; Vital Brouze, Les Evouettes ; Rita Sepey, Euseigne ; Yvan Claivaz, Sion ; Elisabeth Favre, Les Agettes ; Alexine Vianin, Sierre ; François Ducret, Chavannes ; Paul Saudan, Martigny ; Louise Meytain, Sion ; Pascal Favre, Grône ; Pierre Scherri, Les Haudères ; Alain Evéquo, Erde ; Julienne Sierro, Sion ; Chantal Liand, Savièse ; Jean-Jacques Coquoqz, Salvan ; Anita Borgeaud, Berne ; F. Ecœur, Val-d'Ille ; G. Nanzer, Bienne ; René Hirschi, Bienne.

MIGROS

Samedi,
29 janvier 1977
N° 554



Le « Do it yourself » est en vogue

Un placard fonctionnel, un nouveau carrelage dans la salle de bains, une garde-robe pratique, une boiserie rustique dans la chambre d'enfants ou l'aménagement de votre appartement d'une façon moderne et utilitaire feront la joie de toute la famille. Si ces améliorations sont apportées par vos soins, elles vous procureront deux fois plus de plaisir. Bien qu'au début l'habileté vous fasse défaut, vous pouvez

exécuter vous-même bien des travaux manuels contribuant à embellir votre maison. Et, l'expérience aidant, le bricoleur parvient à réaliser des objets admirables qui laisseront même un spécialiste bouche bée. Bricoler chez vous, avec la contribution de toute la famille, voilà une manière joignant l'utile à l'agréable de remplir vos loisirs. La réussite de tout travail manuel dépend en premier lieu de la qualité et maniabilité de vos outils. Un marteau dont le manche se détache après avoir servi trois fois ou la pince qui se tord au lieu du clou feront sortir de ses gonds le père de famille le plus impatient. Economiser sur la qualité des outils, c'est épargner au mauvais endroit.

Maintenant en Multipack Lames de rasoir M-Look X-Times Sharp

avec revêtement de Teflon et tranchant platiné
2 boîtes de 10 lames 2.30
au lieu de 2.80

Sans coûter une petite fortune, la bonne qualité a son prix. Vous trouverez dans nos magasins « Do it yourself » toute une collection d'outils de qualité irréprochable à des prix avantageux, allant de la truelle au pinceau de peintre, en passant par la robuste perceuse. Le bricoleur a également besoin d'un matériel de travail fort divers ; nous lui offrons un grand choix de peintures, plateaux et lattes en bois, briques, tuyaux d'installations hydrauliques et revêtements de sols et parois. Ce n'est pas tout. En effet, nos collaborateurs mettent volontiers leur longue expérience à contribution et, avant l'achat, ils vous conseillent judicieusement, afin que votre projet se traduise en une réussite parfaite.

Ne jouez pas à l'apprenti sorcier

Une prétendue maladresse ne devrait pas vous empêcher de vous essayer au bricolage. Mais avant que d'un malheureux coup de marteau vous ne vous écriez le pouce, nous vous engageons à consulter le programme de nos écoles clubs, où des cours à l'attention des bricoleurs sont donnés. Des spécialistes expérimentés enseignent les bases de la menuiserie, de la peinture et de l'art de décorer votre intérieur. Bricoleurs et jardiniers trouvent dans les « Do it yourself » Migros, répartis dans toute la Suisse, tout ce dont ils ont besoin pour pratiquer leur hobby. Pourquoi payer plus cher et chercher loin ce que nous vous offrons à portée de la main à des prix modiques, et où vous profitez des bons conseils de notre personnel qualifié ?

physiques et sportives intenses : sirop de dextrines, maltose et glucose, vitamines A, E, B1, B2, B6, PP et C, ainsi que des substances minérales. Le concentré de myrtilles et de mûres, l'extrait de thé et de cola sont des éléments qui stimulent et augmentent l'endurance physique.

Incassable, légère, de forme idéale pour la poche, la bouteille de M-fit vous accompagne partout sans problème. Vous trouverez ce nouveau dispensateur d'énergie dans nos magasins pour seulement 1 fr. 80 par bouteille de 150 g. Un essai en vaut certainement la peine.

Café Migros Mocca
fraîchement torréfié
chaque jour !

Offre spéciale Paquet de 250 g
2.90
au lieu de 3.50

LA RECETTE DE LA SEMAINE Toast au fromage d'Italie et au roquefort

(pour 4 personnes)
Faire griller 8 tranches de pain blanc. Recouvrir chaque tranche de fromage d'Italie (maintenant en offre spéciale). Bien mélanger 50 g de roquefort avec 2 jaunes d'œufs, un peu de jus de citron et 1 dl de crème fouettée. Tartiner cette masse sur les tranches. Faire cuire rapidement au four et servir avec de la salade mêlée.

Nouveau chez Migros, conçu tout spécialement pour les sportifs M-fit Drink, le bon génie en bouteille

Chaque sportif, qu'il pratique soit l'athlétisme, le ski, le football, la natation ou l'alpinisme, demande à son corps de fournir beaucoup d'énergie ; c'est pourquoi il dépend de dispensateur d'énergie. Certes, une alimentation saine et légère est l'atout principal pour préparer le corps à atteindre un niveau maximum de la performance. Malgré tout, dans la pratique de chaque sport surviennent des baisses de tonus

ainsi qu'une diminution trop rapide de l'endurance physique. Ce phénomène est combattu avec efficacité par le bon génie en bouteille M-fit Drink. Cet excellent dispensateur d'énergie fournit à l'organisme des hydrates de carbone, des sels minéraux et des vitamines sous forme facilement assimilable et ne chargeant pas l'estomac. M-fit Drink contient les éléments indispensables pour toutes les activités

Le veau est maintenant particulièrement avantageux !

Palfinger et Fiskars au Valais

Pour les grues au bras puissant, une station-service Palfinger et Fiskars est à portée de main. Venez, entrez, le stock de pièces détachées est bien garni. Des experts se tiennent à votre entière disposition. Conseils et entretien:

Charly Troillet
Garage de Chandoline
1950 Sion
027 - 22 74 10

D'autres station-service vous trouverez aux endroits suivantes:
3902 Gamsen Baumarep AG 028 - 3 25 64
1026 Echandens Binggeli & Mühlebach
MBM poids lourds atelier 021 - 89 27 47
Importateur général pour la Suisse:
Kran & Hydraulik SA 8307 Tagelswangen 052 - 32 67 21



Votre partenaire au bras puissant

DAIM CUIR

Nettoyage très soigné de vestes, manteaux (avec fourrure), moutons retournés, gants sacs à main, etc. par RenovaDAIM S.A. Gouttes d'Or 92 2000 Neuchâtel 8 Tél. 038/25 66 84 Les deux ports remboursés. Souplesse du cuir et velouté du daim assurés.

A vendre culture fruitière 50 000 m²

Golden

évent échange en partie contre terrains, appartement ou chalet en montagne

Ecrire sous chiffre P 36-300130 à Publicitas, 1951 Sion

Ventes spéciales autorisées du 15 au 31 janvier 1977

Lave-linge

Gasser-Matic	1690.-	1390.-
Gasser-De-Luxe	2090.-	1590.-

fabrication allemande

Philco W 35	1680.-	1280.-
Frigidaire FW 5	1460.-	1090.-
Zanussi SL 24	1490.-	990.-
Ariston LB 102	998.-	698.-
Lave-vaisselle		
Aristella	1198.-	798.-
Philips SL 2000	1980.-	1490.-
Frigidaire (produits GM)	1750.-	1400.-

Mise en service plus garantie incluses
Supplément pour livraison Fr. 30.-

Gasser Frères Appareils ménagers
Grand-Pont 24 - SION - Tél. 027/22 80 29

Troistorrents

Samedi 29 janvier, dès 20 h. 15

En multiplex	Aperçu des lots
Salle de gymnastique	1 porc, 7 demi-porcs
Hôtel Communal	2 pendules neuchâtelaises
Café Helvétia	1 friteuse électrique
Café de la Place	7 côtes fumées
	4 jambons, etc.

en faveur du ski-club

LOTO CARTONS

Prix de l'abonnement : Fr. 25.-

Horaire des bus mis gratuitement à disposition par le SC Troistorrents

Martigny	19 h.	(gare)
Vernayaz	19 h. 10	(Bar Eve)

Evionnaz	19 h. 20	(pl. du Collège)
St-Maurice	19 h. 30	(gare)

Massongex	19 h. 40	(Domino)
Monthey	19 h. 50	(La Place)
Bex	19 h.	(salle de gym)
Ollon	19 h. 10	(gare)
Aigle	19 h. 20	(gare)

Vernayaz

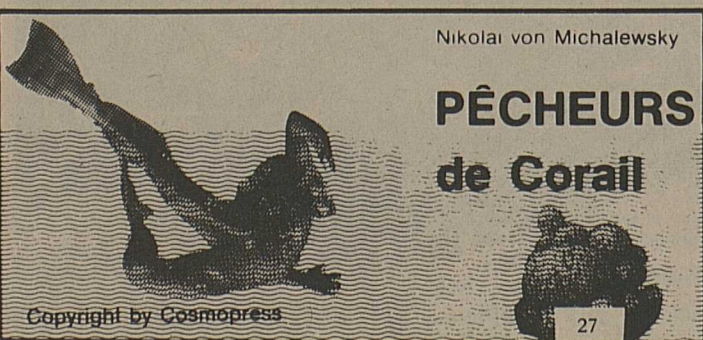
Dimanche 30 janvier, dès 15 h.

En duplex :	Aperçu des lots
Hôtel du Simplon	1 semaine à Rimini
Bar Eve	1 téléviseur portatif
	3 pendules neuchâtelaises
	10 jambons
	17 fromages, etc.

en faveur de la

Société fédérale de gymnastique

Cars Torny - Excursions - Monthey



Les coraux éventails se balançaient d'une façon à peine perceptible — séismographes ultrasensibles qui enregistraient le moindre mouvement de l'eau. Un fort courant eût rendu mon travail très difficile. Il y avait peu de choses au monde que je haïssais davantage que ces courants contre lesquels il fallait lutter, si l'on ne voulait pas se voir emporté comme une feuille morte au milieu d'une tempête. Le pis, c'est que leur présence ne se révèle que lorsqu'on est déjà en plein dedans.

Je n'avais pas à me faire de souci. Lorsque je pris pied au fond de la mer, nulle part ne se manifesta le moindre courant pouvant représenter un danger. Je jetai un coup d'œil sur le bathymètre et constatai que je me trouvais exactement là où j'avais voulu atterrir — sur la partie surélevée du plateau, à 95 mètres sous la surface de la mer et très exactement au pied d'une petite montagne.

Je disposais de cinq minutes pour faire mon travail. Ce fut seulement lorsque je laissai la lumière de la lampe se promener vers le haut de la falaise, que j'aperçus nos coraux. C'était impressionnant. Ils étaient partout, sur chaque saillie et dans chaque anfractuosités : des assemblages rouges et bizarres, pareils à des sculptures abstraites, témoins silencieux des millénaires pendant lesquels la nature les avait façonnés, royaume de pourpre maudit, plongé dans la nuit et le sommeil éternels.

Tantôt m'éloignant d'une poussée, tantôt de nouveau entraîné vers la falaise, j'étais toujours fasciné par

cette richesse qui semblait attendre que je l'arraché à son destin pour la remonter à la surface où des yeux humains pourraient enfin l'admirer.

Le souvenir de Roberto me frôla à peine. Dans les profondeurs, les pensées elles-mêmes ralentissent, perdent leur acuité, deviennent des images sans consistance. Cessant de penser à Roberto, je saisis le marteau qui pendait à ma ceinture et me mis en devoir de détacher du rocher, à petits coups précautionneux, la première branche de coraux. Elle était vieille, dure et cassante comme le verre. Je n'eus aucun mal à la faire venir dans ma main, où je la soupesai durant un instant, avant de la fourrer dans le filet qui pendait à mon flanc gauche. A elle seule, cette branche avait autant de valeur que tous les coraux que nous avions pu cueillir dans les eaux siciliennes. Je me remis au travail, un travail monotone et qui ne demandait aucun effort.

Casino de Saxon

Samedi 29 janvier
dès 21 heures

BAL

conduit par

Les



Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons
tout de suite ou à convenir

une employée de commerce

Nous vous offrons une ambiance de travail sympathique, un salaire intéressant (13 fois par an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans notre chaîne de grands magasins - la plus importante de Suisse.

Faire offre écrite à la direction.



Noës-Sierre

Entreprise de génie civil cherche,
pour le centre du Valais

contremaîtres et chefs d'équipe

spécialisés dans les travaux bitumineux et le génie civil.

Ecrire sous chiffre P 36-901753 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons pour le 1.3.1977 ou à convenir

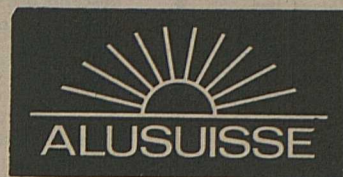
un maçon-contremaître

habile et indépendant, pour tous les travaux de construction, superstructure et de transformation, ainsi que

un contremaître

pour les travaux de construction souterraine, par exemple : canalisation, installation de clarification et construction de routes et ponts.

Seuls les spécialistes sérieux et expérimentés sont priés d'écrire sous chiffre P 36-910006-07 à Publicitas, 3900 Brigue.



Pour nos usines de laminage à Sierre, nous cherchons un

ingénieur-technicien ETS (mécanique)

en qualité de chef du service d'entretien d'un parc de machines important et des plus modernes.

Nous désirons :

- expérience pratique de l'entretien ou du montage d'installations industrielles lourdes
- connaissances approfondies des questions d'hydraulique
- sens de l'organisation et facilité dans la conduite du personnel
- initiative et aptitude à travailler de façon indépendante
- bonnes connaissances de la langue allemande

Nous offrons :

- activité très variée et intéressante
- poste à responsabilités
- agréable climat de travail
- place stable avec institutions sociales développées
- semaine de 5 jours

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, références, prétentions de salaire, photo, copie de diplôme et certificat à

ALUMINIUM SUISSE SA
Service du personnel employé
3965 CHIPPIS

36-15

Fabrique d'horlogerie cherche

remonteuse pour finissage

poseuse d'ancres metteuse en marche horloger complet

avec expérience, pour travail en atelier

horloger décotteur

de fabrication, pour travail à domicile

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser par écrit à :

Eurowatch SA, 1908 Riddes
ou téléphoner au 027/86 18 89

36-2234

Saxon

On cherche

concierge

Appartement à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-20869 à Publicitas, 1951 Sion.

Occupation le soir

Si vous êtes dynamique et possédez une voiture, vous pouvez doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir sans faire de porte-à-porte. (Permis C accepté.)

Se présenter lundi 31 janvier
Ameco SA
Porte-Neuve 22 à Sion
à 18 heures précises
22-7003

Travail à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous aurez reçu les instructions nécessaires, nous vous passerons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant

GISO AG
4563 Gerlafingen
Tél. 065/35 58 68
int. 34
entre 8 et 11 heures
37-194

On cherche pour coupe et câblage de bois environ 500 m³ rive gauche alt. 1200 m

équipe de bûcherons

Ecrire sous chiffre P 36-300178 à Publicitas, 1951 Sion.

Votre
annonce !
027/21 21 11

CIBA-GEIGY

Choisissez votre apprentissage parmi ces métiers d'avenir

- Monteur en automatique
- Employé de laboratoire*
- Mécanicien
- Serrurier de construction
- Serrurier-tuyauteur
- Constructeur d'appareils en matière synthétique
- Mécanicien d'appareils électroniques
- Monteur-électricien
- Dessinateur de machines*
- Employé de commerce*

* pour jeunes filles également

Cette diversité vous permettra de mieux trouver, avec le concours d'un spécialiste de l'orientation, une profession répondant à vos aspirations.

Pour vous faire une première idée des métiers pratiqués à l'usine, vous êtes invités, parents et jeunes gens, à participer à notre **journée d'information du mercredi 9 février**; elle débutera à 14 heures.



Une documentation complète vous sera envoyée si vous la demandez au moyen du coupon ci-contre.

Envoyez-moi votre documentation sur les apprentissages

NF

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Retourner ce coupon à

Rue _____

CIBA-GEIGY SA

N° postal/Localité _____

Service du Personnel

1870 Monthey

Une entreprise de construction valaisanne de grande renommée, bien établie, dirigée de manière moderne, cherche pour la direction de ses filiales du Centre et du Bas-Valais un

ingénieur en génie civil comme directeur technique

Ce poste à responsabilités permettra au titulaire, après une période de formation et d'adaptation, de jouir d'une grande indépendance. Il bénéficiera d'un appui important dans le domaine de l'acquisition et de la calculation.

Le candidat idéal sera âgé de 35 à 40 ans, Valaisan et de langue maternelle française; il possèdera de bonnes connaissances d'allemand, diplôme EPFL ou ETS, avec plusieurs années de pratique d'entreprise.

**INSTITUT
FÜR
PSYCHOLOGISCHE
FORSCHUNG
UND
BERATUNG**

Les personnes intéressées peuvent demander sans aucun engagement le formulaire de candidature auprès de l'institut neutre suivant :
Dr S. Spörl, Neustadtstrasse 7, 6003 Lucerne
Tél. 041/22 16 00
(Fermé le mercredi après-midi)

Nom : Profession : Né le :

Adresse :

Dorénaz
Salle La Rosière

Samedi 29 janvier

Important : début à 20 h. 15

Grand LOTO

Abonnement : 1 carte Fr. 25.- au lieu de Fr. 77.-
Carte supplémentaire : Fr. 1.- à tous les porteurs d'abonnements

du cartel, organisé par la fanfare

Aperçu des lots

1 demi-porc, 2 tonneaux
bois chêne 12 litres
16 jambons, 19 fromages
à raclette, trains
de côtelettes, viandes
séchées, etc.

Basket : ce soir (17 h.) salle Barbara Sion - Lugano, choc sérieux

Privés de basket depuis six semaines, les supporters séduinois reprendront avec plaisir le chemin de la salle Barbara cet après-



Métral illustre ici le désespoir ressenti par Sion à Vevey samedi passé; même si Austin et Jordan semblent battus, le ballon ne prendra pas le chemin du filet vaudois. Cet après-midi, Sion tentera de se racheter et de réaliser un exploit!

mid; avec d'autant plus de plaisir que l'affiche est alléchante! Sion reçoit en effet le SP Lugano, la révélation de ce championnat. En venant en Valais, Lugano se trouve à un tournant important: pour l'équipe tessinoise, il s'agit du dernier déplacement périlleux avant de récupérer Ron Sanford. Depuis sa blessure subie contre Federale, le pivot américain n'a plus joué au sein de sa formation. Les Tessinois espèrent le récupérer avant la fin février et l'aligner ainsi contre leurs trois plus dangereux adversaires pour la course au titre. Mais pour que Lugano soit toujours dans le peloton de tête, il convient de franchir tous les obstacles qui se présenteront avant le retour de Sanford. A commencer par Sion qui n'est pas un adversaire à dédaigner; l'entraîneur Lamanna a d'ailleurs préparé avec un soin tout particulier cette rencontre. Les mésaventures survenues à Viganello et à Pregassona en Valais ont donné aux Séduinois une réputation de «bête noire» des Tessinois!

MC DOUGALD ET LES JEUNES

Pour gagner les deux points mis en jeu à Sion, Lugano comptera sur ses qualités bien connues: sa défense tout d'abord, la meilleure du pays avec celle de Fribourg. Et l'enthousiasme des jeunes Suisses qui entourent l'Américain Tod Mc Dougal, un joueur sobre mais d'une adresse folle à mi-distance. Lugano est incontestablement

l'équipe de l'avenir, grâce à une politique très sage qui fait de ce club tessinois le plus sympathique de son canton. Pour le public séduinois, ce sera l'occasion de découvrir les jeunes talents luganais: tout d'abord Robert Zali, conciliant des études universitaires à Lausanne avec des performances de valeur dans son club d'origine, et puis André Zbinden, formé à Vevey, qui a éclaté cette saison et qui sera certainement appelé à s'occuper de John Berger ce soir. A côté de ces deux espoirs suisses, on retrouvera le routinier Renzo Prati, toujours précieux dans la relance et à la réalisation. Sous les panneaux, Scubla tentera de faire oublier Sanford.

L'absence de Sanford creuse un grand vide dans cette défense: c'est là que réside la grande chance de Sion. Les Séduinois doivent se reprendre après leur contre-performance à Vevey. On attend une saine réaction de la part des Saffle, Métral et Mabillard.

L'occasion est rêvée pour réaliser un coup d'éclat et saluer comme il se doit la nomination du BBC Sion comme l'équipe valaisanne la plus méritante de l'année. Et même si Lugano part favori, la partie devrait être disputée: Sion n'a rien à perdre dans l'aventure...

Un match à ne pas manquer, qui devrait attirer la grande foule: rendez-vous est donné par le BBC Sion dès 17 heures à la salle Barbara!

JOUONS LE JEU

IDÉE A CREUSER

Le grand «boom» de la saison hivernale n'exclut pas la pratique de sports considérés comme essentiellement estivaux. Le plus souvent à titre de préparation, certes, mais aussi au niveau de la compétition. On reconnaît l'essor pris par l'athlétisme en salle dont le succès s'appuie pour une bonne part sur le côté éminemment spectaculaire, encore que de moins en moins contesté sur le plan technique.

Les Américains le pratiquent même depuis le début du siècle et si l'Europe a suivi de façon d'abord assez timide, elle a fini par comprendre qu'il contribuait bel et bien à combler certaines lacunes. Institués depuis quelques années, les championnats européens sont régulièrement marqués par des résultats de grande valeur et ils ont obtenu l'adhésion de la quasi totalité des fédérations nationales. Il est vrai qu'il existe toujours une assez grande confusion dans l'esprit du public, cela d'autant plus que les champions de l'hiver ne sont pas forcément ceux de l'été et vice-versa.

Une idée assez séduisante est d'ailleurs en train de germer, celle d'organiser bientôt des championnats du monde en salle, et cela toutes les années impaires, c'est-à-dire celles précédant ou suivant immédiatement les Jeux olympiques. Les spécialistes prétendent à juste titre qu'ils auraient l'avantage de créer une motivation supplémentaire chez les athlètes - il y en a encore beaucoup - qui ne se sentent ni suffisamment concernés par le sport en

salle, ni par d'autres compétitions que les Jeux.

Il est évident qu'une carrière internationale d'athlète ne s'étend pas au-delà des quatre ans que dure une olympiade et que, contrairement à maints autres sports, l'athlétisme n'a curieusement jamais connu de championnats mondiaux. Un échec aux Jeux olympiques et c'est parfois le vide total, car il ne pourra jamais être comblé. Même obtenu en salle, un titre de champion du monde pourrait donc constituer une appréciable et reconfortante compensation.

A ces considérations d'ordre purement sportif s'en ajoute une autre d'ordre financier. Les spectacles en salle sont plus que prisés aux USA et il est indiscutable que la télévision commerciale américaine s'y intéresserait, même les années où ces championnats mondiaux seraient mis sur pied en Europe, dans des salles de capacité relativement faible.

L'argent demeurant le principal nerf de la guerre, fût-elle sportive, on peut imaginer tous les bénéfices qu'en retireraient nos fédérations nationales. Quand on sait à quelles difficultés elles se heurtent, principalement dans le domaine de la formation des jeunes, on se plaît à espérer que l'idée en question fera son chemin. Sous réserve, néanmoins, qu'on sache tenir compte des expériences vécues par l'athlétisme en plein air et qu'on évite de tomber dans ses excès les plus vils.

Sinon, mieux vaudrait s'en tenir là...
J. Vd.

Ce soir (17 h. 45), patinoire de Graben

Sierre - La Chaux-de-Fonds

Les dernières rencontres du championnat de LNA de hockey sur glace n'ont en aucun cas favorisé la situation du HC Sierre qui est soudain confronté à une réalité bien désagréable. Zoug ne se retrouve plus qu'à cinq points. Si Ambri et le dernier du classement glanent des points régulièrement, les joueurs de Didi Imhof rentrent trop souvent bredouilles de leur «chasse aux points».

Bien entendu la situation n'est pas désespérée. Elle n'en est pas moins devenue sérieuse et une reprise en main s'avère des plus nécessaires.

Beaucoup plus grave que les six buts encaissés dans les deux dernières rencontres contre des adversaires plus mal classés, la stérilité de l'attaque sierroise doit être analysée, comprise et surtout corrigée.

LA CHAUX-DE-FONDS: UN ADVERSAIRE QUI PEUT ÊTRE BATTU

Sierre n'a jusqu'ici que très peu brillé à l'extérieur et son capital points a surtout été acquis à domicile. Cela n'excuse pas les défaites à

l'extérieur mais peut contribuer à raffermir le moral des Sierrois avant l'arrivée des Neuchâtelois.

Ceux-ci semblent actuellement peiner et leur défaite de mardi passé face à Bienne va peut-être provoquer une réaction. Cependant les dix buts encaissés par Brun laisseront très certainement des traces et cela d'autant plus que 4 ou 5 peuvent lui être directement imputés.

Face aux Gagnon, Udriot, Wyssen et autres, les défenseurs neuchâtelois risquent d'être très nerveux.

D'autre part, la méforme de Turler et les difficultés d'adaptation que les hommes de Cusson éprouvent en terre valaisanne peuvent représenter un atout considérable pour les Sierrois.

DU TRAVAIL

Ces éléments doivent impérativement être exploités dans la situation actuelle. Sierre peut et surtout doit gagner.

Si toute l'équipe travaille, si chacun oublie son égoïsme, les Valaisans réaliseront une très bonne opération.

La grippe contractée par Gagnon - ceci explique une certaine baisse de son rendement - a montré le poids du Canadien et l'importance que peut revêtir une certaine méforme de sa part.

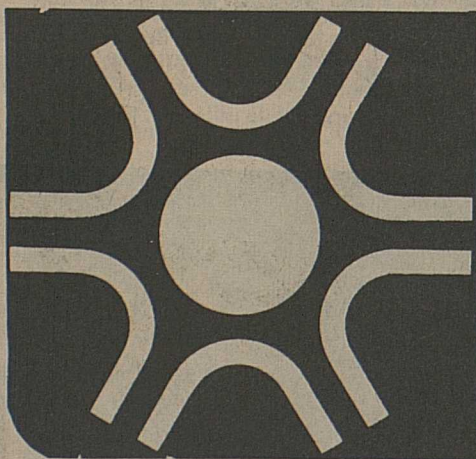
Cependant, il est impossible de demander à un seul homme de porter une équipe de LNA. Tous les joueurs doivent prendre conscience de leurs responsabilités.

Tous doivent le savoir et si chacun agit en conséquence, la Chaux-de-Fonds peut être à nouveau battue.

S'il est inutile de s'arrêter sur les conséquences d'une victoire, les retombées d'une défaite pourraient être infiniment plus désagréables.

Cependant, paradoxalement, la défaite contre Zoug a laissé entrevoir certaines réactions positives. Il reste à espérer qu'elles se confirment lors du match de ce soir.

Md.



CENTRE COMMERCIAL NOËS-SIERRE

P 800 places gratuites

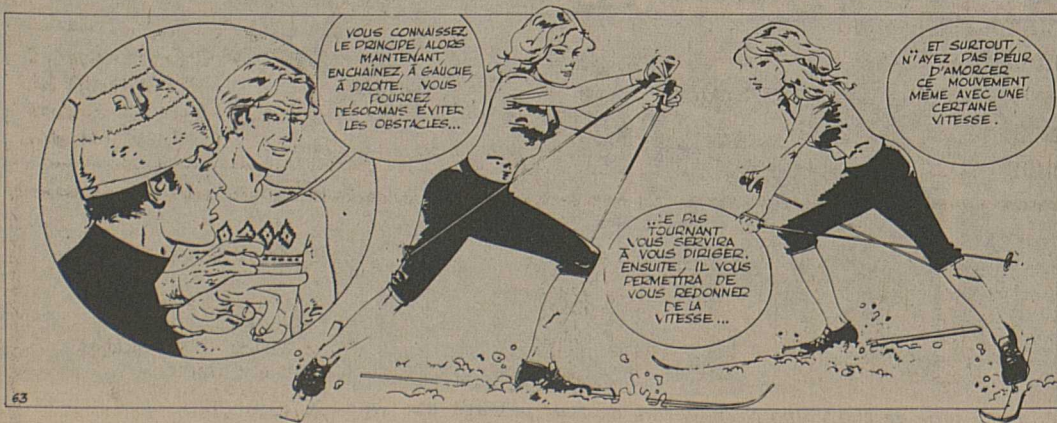
Inter Discount	pony shop JOUETS WEBER	à sec Pressing en 1 heure	Librairie Amadeo Papeterie	BCV Banque Cantonale du Valais	PLACETTE
la Source fromages	Cantin Chaussures	Frey vêtements	sun store Droguerie-Parfumerie	FEMINA	Jögele mini marché
Bricolage PLACETTE	Bijouterie-Horlogerie G. BURKARDT	Express Service Center	Supermarché PLACETTE	Restaurant MANORA	Salon de coiffure Colpo Dames-Messieurs

Garderie d'enfants **BAMBINETTE**.
Tère heure gratuite
(les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)

MANOR SUPER
-.89

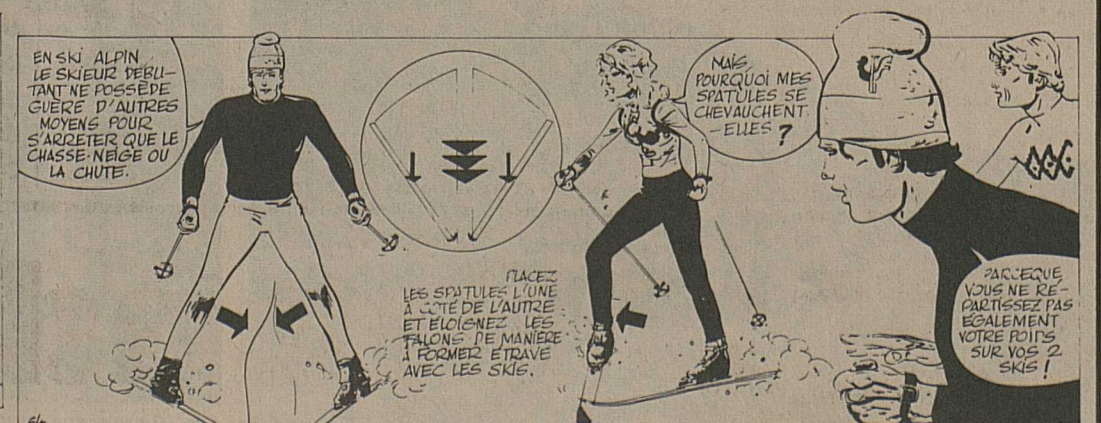
LE SKI DE FOND / Le pas tournant enchaîné

Collection VIDÉO / © Chancercel 1976



LE SKI DE FOND / Le chasse-neige en ski alpin

Collection VIDÉO / © Chancercel 1976





DE 3 A 300 TONNES

Une rubrique mensuelle

ROUTE LIBRE



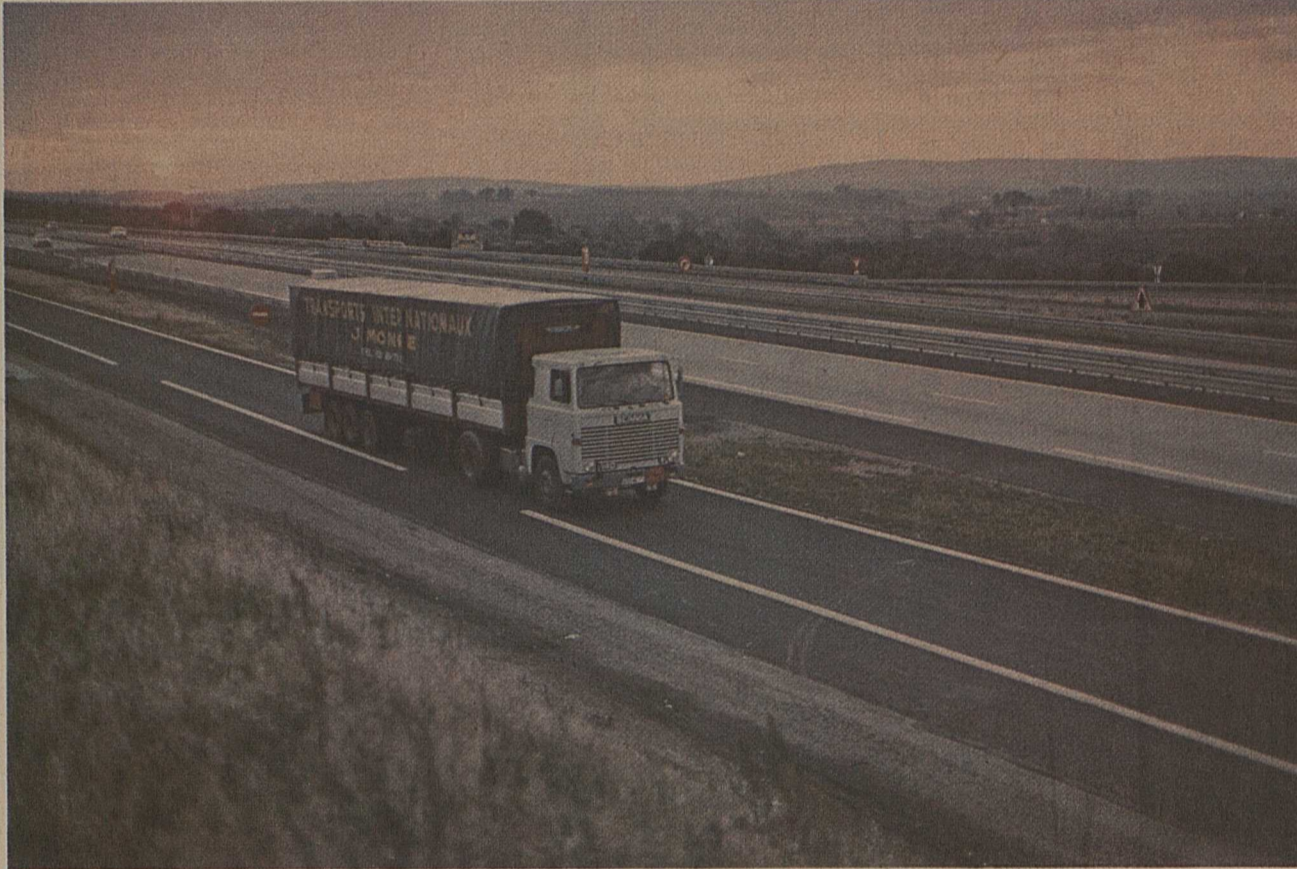
Pour 1977 : bonne route !

Sans formalités de douanes, ni carnets de TIR, avec quelques jours de repos appréciés, tous nous avons franchi le cap de la nouvelle année. Déposés derrière nous, avec tous leurs souvenirs, quelque 100 000 kilomètres et quelques centaines de milliers de tonnes de charge. Pour recommencer

les mêmes inlassables navettes et parcours tout au long de 1977.

A tous mes amis routiers je dédie ce « cliché-couleurs » pris sur la Catalane, à la sortie de Perpignan. Il représente un peu ce que tous nous souhaitons : un véhicule rutilant en qui l'on fait toute confiance. Une route magnifique

et sans problèmes et l'aventure à travers les grands espaces qui fait que nous aimons ce métier de routier. Dans le coucher de soleil, ici entre l'Espagne et la France, ils sont des milliers comme nous à « transporter pour les autres ». Et avec plaisir et conscience. A tous je souhaite pour 1977 : « Bonne route ».



ROUTIERS SUISSES : RENDEZ-VOUS A MORGINS

Les « Routiers suisses », section Valais - Plaine du Rhône, se retrouveront en compagnie de leur famille le 6 février prochain sur les pentes neigeuses de Morgins pour y disputer leur traditionnel concours annuel.

Les coureurs ont été répartis en trois catégories :

- a) slalom géant messieurs, une manche réservée uniquement aux membres routiers de 18 à... 70 ans et plus ;
- b) slalom géant dames réservé uni-

quement aux femmes et amies des routiers ;

- c) slalom enfants, une manche réservée aux enfants jusqu'à 16 ans.

Le rassemblement a été fixé à dimanche matin 9 heures sur la Grande-Place à Morgins, alors que la distribution des prix aura lieu à 16 heures.

Une magnifique journée blanche en perspective à laquelle il ne reste plus qu'à souhaiter un rayonnant soleil. Mais, n'est-ce pas toujours le cas à Morgins ?

Le mois prochain :

Que faire pour avoir le droit de convoier des matières dangereuses

Le camion national ?

Il y a peu d'années encore, on ne voyait pratiquement en Suisse que la production nationale : SAURER; BERNA et FBW. Un véritable « sentiment national » régnait dans la profession. Depuis, les choses ont bien évolué, surtout dans les transports au long cours. Mais ce sentiment est encore très vif chez nos voisins italiens où à peu près huit camions sur dix sont des FIAT ! Toutefois, l'exemple le plus frappant que nous ayons pu voir de ce « sentiment national » est celui constaté en Espagne : deux marques nationales se partagent la quasi totalité

du parc routier : PEGASO et BARREIROS. Le premier a concédé aux nouvelles lignes modernes avec une cabine carrée placée très haut sur le châssis. Par contre, la maison Barreiros a aujourd'hui encore une ligne traditionaliste que l'on ne rencontre pratiquement plus nulle part en Europe. Mais je dois reconnaître que l'ensemble n'a pas mauvaise mine et le tracteur que vous voyez sur notre photo est donné, sur permis, pour des charges allant de 38 à 42 tonnes ! On en croise énormément dans le sud de la France (photo NF).



Connaissez-vous l'O.A.C. du 27 octobre 1976 ? Non, alors apprenez qu'il s'agit ni plus ni moins que du fascicule intitulé l'Organisation à l'Admission des personnes et véhicules à la Circulation édictée à cette date et dont de nombreux chapitres concernent directement la profession de chauffeurs avec notamment des prescriptions très précises elles aussi déjà en vigueur.

Tout d'abord en ce qui concerne le transport des matières dangereuses : carburant, toxiques, radioactif, etc. Nous aurons l'occasion dans une prochaine édition de traiter uniquement ce problème mais il convient de savoir aujourd'hui déjà que tous les chauffeurs effectuant ces transports devront obligatoirement suivre un cours mis sur pied par l'ASFA en collaboration avec les autorités compétentes. Le transport sera subdivisé en trois catégories et l'on obtiendra un permis soit pour les trois, soit pour une seule catégorie. Ce permis ne sera autre qu'une annotation qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 1978.

Et puisque l'on parle de permis, il n'est désormais plus autorisé de conduire un train routier ou une semi-remorque avec le permis simple catégorie C. En effet, pour avoir le droit de tracter une remorque ou un engin articulé il faut être désormais en possession du permis C et E.

En ce qui concerne la vitesse, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, nous devons nous contenter cette année encore de rouler à 80 km/h en solo et à 60 km/h avec la « guitare ». Ces normes sont également valables pour les semis alors que sur les autoroutes la limite a été fixée à 80 km/h également pour les remorques et les semis. Un fait qui retiendra plus particulièrement l'attention de ceux d'entre nous qui convoient des transports spéciaux et lourds : l'accès à l'autoroute est interdit à tout véhicule automobile n'ayant pas la possibilité ou le droit de

Dans la cabine !



rouler à 60 km/h ! Et puis, bien sûr, comme vous le savez tous déjà, on traversera désormais les villes avec les feux de croisement et cette obligation est également valable pour les tunnels même éclairés. Comme on peut donc le constater, il n'y a pas encore de « graves » et nouvelles prescriptions mais tout de même quelques « petites choses » qu'il vaut mieux savoir avant de reprendre la route.

Pour ceux d'entre nous qui se rendent à l'étranger, le hasard veut que les « prescriptions 1977 » se retrouvent pratiquement dans le même domaine. Ainsi par exemple les Pays-Bas ordonnent des circuits précis et une signalisation particulière pour le transport des matières dangereuses alors que l'Espagne limite la vitesse sur l'ensemble du réseau national, y compris les autoroutes à 80 km/h. Cette limitation étant encore plus basse en Bulgarie où elle a été fixée, pour toutes les routes hors des localités, à 70 km/h.

Un conseil donc à tous en ce début d'année : ne pas avoir, en Suisse comme à l'étranger... le pied trop lourd. Autrement dit : faisons contre mauvaise fortune, bon cœur ! Car nous étions parmi ceux qui auraient espéré un « régime un peu plus rapide » dans tous les cas sur les autoroutes.

SET

POUR LE KOWEIT, VIA LE GRAND-SAINT-BERNARD

On aura l'occasion de voir défiler tout au long de l'année des escouades de Volvo d'environ 10 à 15 unités chaque fois. La « première vague » a emprunté récemment le tunnel du Grand-Saint-Bernard. En effet, une maison spécialisée dans les transports maritimes et terrestres ayant son siège social à Cadenazzo est en train d'organiser une ligne « mer-terre » au Koweit. La nouvelle société, dont les véhicules portent les couleurs (vert-blanc)

s'appelle « Green Belt Kuwait » et après un choix minutieux elle a passé commande de... 200 Volvo N 10-27. Les châssis-moteurs viennent en droite ligne de Suède à la centrale suisse de Lyss où ils sont ensuite équipés de manière toute spéciale. Tout d'abord la carrosserie HESS, à Bettlach, a agrandi de 60 cm la cabine d'origine permettant ainsi la pose de deux couchettes très confortables. Cette même cabine est dotée de l'air conditionné alors que

l'ensemble du véhicule est de diverses installations propres aux conditions extrêmement difficiles du Moyen-Orient. Il s'agit bien sûr de tracteur pouvant atteindre une vitesse maximale de quelque 110 km/h et doté d'un moteur de 260 ch et d'une boîte de 8 vitesses. La semi-remorque conçue pour le transport de containers est livrée à Turin par Viberti. Le semi-remorque complet est prévu pour une charge totale utile de... 50 tonnes !



Les 10 premières unités d'une série de 200 Volvo N 10-27 lors de leur passage au Grand-Saint-Bernard en direction du Koweit. Photo NF

CYCLISME

Luis Ocaña au Tour de France

L'Espagnol Luis Ocaña, qui a quitté l'équipe espagnole Super-SER pour devenir le leader de la nouvelle formation belge à capitaux hollandais Frisol-Gazelle-Thirion, disputera le prochain Tour de France avec de nouvelles ambitions. La présence au départ des principales vedettes du moment, comme Eddy Merckx, Freddy Maertens, Francesco Moser et Lucien Van Impe, rendra le prochain Tour de France beaucoup plus ouvert et Luis Ocaña espère bien profiter de la rivalité qui ne manquera pas de surgir entre ces champions, pour tenter de la surprendre et essayer, qui sait, de renouveler sa victoire de 1973.

Dirigé par Florent Van Vaerenberg qui, la saison dernière, s'occupait du groupe Miko - de Gribaldi - Superia, le nouveau groupe comprend 21 coureurs dont quelques Hollandais.

Luis Ocaña sera le principal leader de cette formation, tout au moins pour les épreuves par étapes.

Composition de l'équipe : Luis Ocaña (Esp), Roger Rosier (Be), Donald Allan (Aus), Fédor Den Hertog (Ho), Cees Priem (Ho), Fred Rempelberg (Ho), Theo Smit (Ho), Marc Steels (Be), Etienne Vandernickt (Be), André Romero (Fr), Jan Raas (Ho), Jean-Pierre Baert (Be), Paul Clinckaert (Be), André Dewolf (Be), Roger Loysch (Be), Geert Malfait (Be), Paul Wellens (Be), Wilfried Wesemael (Be), René Wuyckens (Be), Roland Tourwe (Be) et Ludo Van Der Linden (Be).

AUTOMOBILISME

Les quelques préférés de Jackie Stewart

Parmi les premières personnes venues féliciter Carlos Reutemann à l'issue du GP d'Argentine de formule I se trouvait Jackie Stewart. Depuis sa retraite, en octobre 1973, l'Écossais est demeuré très lié avec le monde de la course automobile, à cet entourage qui partagea ses 27 victoires obtenues en 99 participations en grands prix. « La décision de raccrocher fut difficile à prendre car j'étais alors en pleine possession de mes capacités. La passion me rongeaient encore à pleines dents. Pendant quatre mois, je l'ai pilé, vraiment, et puis ça a donné le tour... »

Ses adieux à la compétition, Stewart aurait aimé les effectuer dans un contexte différent, mais... : « A Watkins-Glen, dernière manche de la saison 1973, je m'apprétais à disputer mon centième grand prix et mettre un terme à ma carrière. Malheureusement, aux essais du samedi matin, mon camarade d'écurie François Cevert s'est tué. Et en signe de deuil, Ken Tyrrell a retiré ses voitures pour la course du lendemain. »

UN CONSEILLER AVERTI

C'est à l'occasion de son passage à Verbier, il y a quelques jours (le NF l'avait mentionné, invité qu'il était, en famille, par son ami Romerio, que Jackie Stewart évoqua quelques considérations, non seulement sur son imposant palmarès, mais aussi sur les GP actuels. En continuant à suivre la plupart des épreuves de formule I en tant que « public relations man », Stewart a des opinions bien précises, très pertinentes sur la valeur des pilotes qui animent le présent cham-

pinonat. Souvent, il se hasarda, la veille d'une course, à donner, pour la plus grande joie des journalistes, le tiercé vainqueur, et souvent sa perspicacité se vérifia.

« Je pense qu'aujourd'hui, indépendamment des bolides à leur disposition, il y a cinq pilotes qui rassemblent toutes les qualités pour mériter la distinction de champion du monde : James Hunt, Emerson Fittipaldi, Niki Lauda, Mario Andretti et Ronnie Peterson. Leur atout majeur : la constance qu'ils affichent à chaque instant. D'autres, sans doute, possèdent autant de qualités de base que ces cinq, Laffite par exemple. Mais ils commettent encore trop d'erreurs. Dépasser aussi devrait bientôt pouvoir rejoindre le peloton de tête. Regazzoni ? Il est trop irrégulier. Et j'ai été particulièrement déçu de son attitude au Nürburgring en 1972, lorsqu'il me poussa hors de la piste avec sa Ferrari. Ce jour-là, j'ai perdu l'occasion de glaner mon quatrième titre mondial... » Stewart fonde de gros espoirs dans la Tyrrell à six roues. Lui-même a mis la main à la pâte en consultant Derek Gardner, le concepteur de cette monoplace révolutionnaire, lors de la phase préliminaire de son développement. « L'entrée en scène de la six roues a été quelque chose d'important pour la formule I. Et selon ses résultats en 1977, elle pourrait contraindre tous les autres constructeurs à développer eux aussi des bolides semblables. Mais pas en adoptant la solution de March qui, avec ses quatre roues à l'arrière, va, à mon sens, au-devant de problèmes insurmontables. »

J.-M. W.

Hockey sur glace : 2^e ligue

CHARRAT, CHAMPION DE L'INCONSTANCE!

Curieux championnat de 2^e ligue. Les huit équipes valaisannes nous valent des rencontres farouches au résultat souvent inattendu et remettant tout en question le classement. Témoin le CP Charrat, véritable champion de l'inconstance, qui s'est permis en l'espace de cinq jours de battre le prétendant au titre Nendaz et de succomber devant la lanterne rouge Martigny II.

MARTIGNY II INQUIÈTE AYER

La révolte des vétérans martignerains qui ont battu Charrat 5-3 a sérieusement relancé la bagarre. Aussi actif joueur que dirigeant malgré l'approche des 40 ans, Jean-Marie Lonfat reprend espoir :

« Tout n'est pas perdu. Avec l'aide de quatre juniors, nous reprenons du poil de la bête. Ce sera très dur, mais Ayer n'a plus que deux matches et précisément l'un contre nous. Et puis, d'autres équipes sont aussi à la traîne... »

LENS TRANQUILLE, CHARRAT FANTASQUE

Lens devrait normalement se tirer d'affaire sans trop d'histoire. De l'application, du travail et une bonne dose d'intelligence font baigner les Lensards dans des eaux tranquilles. Gabriel Emery s'en accommode fort bien : « Ce championnat mouvementé fait bien notre affaire. Malgré un effectif réduit, nous avons plaisir à jouer et nous sommes en mesure de faire souffrir du monde sur notre patinoire surtout. En ce sens, nous attendons Nendaz et Champéry de pied ferme. »

Autre image de marque par contre pour Charrat. C'est l'ex-Martignerain et buteur patenté Bernard Biolaz qui nous fait part de ces résultats fantasques : « Nous allons finir par perdre les cheveux qui nous restent... Comme les matches se suivent et ne se ressemblent pas, on ne peut guère

émettre de commentaires. Il n'y a plus qu'à se tirer d'affaire par ses propres moyens. »

CE SOIR : NENDAZ - CHAMPÉRY

Puisque la lutte est aussi rude, le programme de ce soir promet. Comme la seule équipe dénuée de soucis ne joue pas, il reste trois matches probablement à marquer du sceau de l'énergie. Le duel des deux derniers à Ayer, un autre réunissant deux clubs en danger (Zermatt-Charrat) et surtout le grand choc opposant Nendaz à Champéry, pour autant que les conditions atmosphériques le permettent.

Pour le titre, Champéry a toutefois pris une option capitale avec le secours précieux de Charrat naturellement. Il restera donc à savoir comment Nendaz a réagi à cette récente déconvenue. Et puis même en cas de victoire locale, il faudrait que Champéry laisse des plumes lors de ses deux derniers matches à Sembrancher ou à Lens. Les Bas-Valaisans, qui pêchent toujours en défense mais marquent beaucoup de buts grâce à leur ligne Trombert-Ph. Gex-Collet-Perrin sont donc en position de force, surtout maintenant que leur entraîneur André Berra a rechaussé les patins.

Résultats complémentaires : Champéry-Charrat 14-6, Lens-Ayer 4-5, Lens-Martigny II 7-2, Sembrancher-Zermatt 19-2, Champéry-Ayer 12-6, Charrat-Nendaz 4-2, Martigny II-Charrat 5-3.

Ont été renvoyés : Sembrancher-Nendaz et Sembrancher-Champéry.

Classement :
1. Champéry 11-20
2. Nendaz 9-13
3. Sembrancher 10-11
4. Lens 10-9
5. Zermatt 10-8
6. Charrat 11-8
7. Ayer 12-7
8. Martigny II 9-6

- Ma -

Avant les championnats du monde de cyclocross
A. Zweifel : « Eviter le sprint »

Par l'intermédiaire de deux avions spéciaux, train spécial, et voitures, environ deux mille supporters suisses vont prendre d'assaut, dimanche, la ville d'Hanovre (RFA). Un ancien cycliste militaire se rendra, en pédalant, sur sa vieille bécane, de Zurich dans la cité allemande. Il y aura donc une invasion helvétique aux championnats du monde de cyclo-cross, comme il y a un an à Chazay-d'Azergues, dans le Beaujolais.

Le cyclo-cross est, depuis peu d'années, une discipline, où la « petite Suisse » peut encore se défendre honorablement. Ce qui n'est plus le cas dans les sports de base, tel l'athlétisme, la natation, le cyclisme (sur route et piste) et le football. Alors les supporters suisses se réjouissent des exploits de leurs skieurs, coureurs de cyclo-cross ou de la seule médaille d'or des derniers Jeux olympiques à Montréal de Christine Stuckelberger, obtenue en dressage, ce qui n'est pas du tout un sport populaire.

Albert Zweifel (28 ans), qui vient de devenir père pour la première fois d'un petit Roger (baptisé ainsi par respect de son grand rival absent, Roger De Vlaeminck), défendra donc son titre de champion du monde des pros, qu'il avait arraché l'an dernier dans le Beaujolais. Que le blond Zurichois soit au départ à Hanovre est un petit miracle. En effet, le 15 juin, pendant le Tour de Suisse (9^e du classement général), Zweifel fut la victime d'un grave accident à la fin de la descente du col de la Furka, au contrôle de ravitaillement de Gletsch. C'était le choc brutal avec un soigneur d'une autre équipe, Othmar Gay, le Valaisan, qui fut jadis le soigneur de Henri Anglade et qui avait repris le service aux Tours de Romandie et de Suisse chez « Lejeune-BP ». Gay restait sur le sol avec une fracture du crâne, tandis que Zweifel terminait l'étape 40 km plus loin avec une fracture de la mâchoire. Pour lui, c'était l'abandon et une difficile rentrée à la fin de la saison routière.

Or, Zweifel a gagné déjà 19 fois depuis cette chute dans sa spécialité. Comment envisage-t-il la course arc-en-ciel de dimanche ? « Après mon accident au Tour de Suisse, je ne pouvais et je ne voulais pas forcer au début de la saison. J'ai été ainsi battu huit fois par Willi Lienhard. Mais en

décembre je retrouvais ma meilleure forme. Actuellement, je me sens plus fort qu'il y a un an. Mais il me faudrait éviter un sprint avec Thaler et Eric De Vlaeminck, qui sont tous les deux plus vite que moi. Les conditions atmosphériques joueront un grand rôle pour l'issue de la course. Mon avantage réside dans les parties pédestres du circuit qui sera sans doute moins dur que ces derniers ans en Espagne, en Suisse et en France. »

FRISCHKNECHT : « ATTENTION À ERIC DE VLAEMINCK »

Le second classé de Chazay-d'Azergues et vainqueur dimanche dernier à Wetzikon, Peter Frischknecht, affirme pour sa part : « On ne parle que de Zweifel et Thaler. Mais attention aussi à Eric De Vlaeminck. Si la course sera vélocité, personne lâchera Eric, qui reste le meilleur technicien et acrobate. »

Entraîneur national des amateurs en RFA, Karl Ziegler, qui avait découvert il y a presque 20 ans Rudi Altig, était encore le conseiller de Klaus-Herbert Thaler aux Jeux de Montréal, où le champion du monde des amateurs à Chazay-d'Azergues fut déclassé au sprint de la course sur route. Ne revenons pas sur ce mauvais souvenir, mais rappelons plutôt que le coureur de Cologne, actuellement professionnel, est fin prêt pour aller remporter le titre en cross au même lieu, 16 ans après Rolf Wolfshohl. Le coureur du groupe espagnol Teka disait : « Je m'entraîne d'ailleurs comme Rolf jadis dans la Forte du Roi (Koenigsforst) de notre ville de Cologne. J'attends une sélection rapide de 3 à 5 hommes et la décision entre Zweifel, Frischknecht, Lienhard, Eric De Vlaeminck et, je l'espère, moi. »

Quant à Karl Ziegler, pour lui il n'y a pas



de doute : « Il y a un mois, Zweifel serait devenu champion du monde avec une seule jambe. Mais les Suisses ont beaucoup couru depuis fin septembre. Et Thaler sait se préparer pour un but important. Qui veut devenir champion du monde devra battre surtout Thaler ! »

Willi Lienhard (10 victoires cette saison et excellent troisième classé de la course de côte « A travers Lausanne » derrière Zoetemelk et Thévenet en octobre) rejoint d'ailleurs Ziegler, en déclarant : « Même avec la pluie, c'est un circuit pour Thaler. L'Allemand sera difficile à battre pratiquement chez lui et devant ses supporters. »

Walter Grimm

Flash arbitrage : rétrospective

Saison 1976-1977 : 1^{er} tour

- La commission d'arbitrage a mis tout en œuvre pour le sain développement de l'arbitrage en Valais. La route que nous avons prise nous conduira au but ; mais pour y parvenir sans trop de difficultés, nous espérons
 - compter sur un effectif suffisant
 - disposer d'un corps « instructoral » complet
 - parfaire la formation de chaque arbitre.
- En automne 1976, deux volées (de 15 arbitres chacune) ont complété notre corporation. Parmi ces « débutants » nous saluons avec plaisir d'anciens footballeurs qui mettent leur savoir, leur pratique et leur expérience à notre disposition ; nous félicitons certains jeunes joueurs et amis du football commençant l'arbitrage, école de vie qui nous permet d'acquérir une personnalité et une connaissance nouvelle de l'être humain.

- Un sondage fait parmi ces nouveaux arbitres a clairement révélé que ce sont les articles de presse qui sont à la base des nouvelles inscriptions. Nous tenons à remercier particulièrement les journalistes et journaux valaisans qui, par leur aide précieuse, nous permettent de découvrir de futurs arbitres.

Perspectives

Le travail entrepris par la CA commence à porter ses fruits. Nous voulons faire du Valais une région à l'avant-garde de l'arbitrage. Nous désirons obtenir le rendement maximum de nos arbitres pour le bien-être de l'AVF, des clubs, joueurs et spectateurs, afin que le football demeure un jeu attrayant et ne se transforme pas en un « combat de rue ».

Pour atteindre ce résultat, il nous faudra améliorer et adapter certains points.

1. Candidats - Instructeurs

Nous devons suivre au maximum les jeunes arbitres. On doit leur donner le plus de chance possible pour bien diriger les rencontres et essayer d'atteindre les ligues supérieures. Certes, l'expérience aidera le débutant, mais nous devons l'empêcher de prendre certains « plis ». Nous le conseillons et le guiderons afin qu'il puisse arbitrer sereinement.

Au corps instructoral en fonction viendront se joindre quatre futurs instructeurs, répartis géographiquement.

2. Promotion

Pour promouvoir nos arbitres, nous devons compter également sur les plus anciens, ceux qui ont acquis

« expérience et sagesse » durant leurs 10, 15, 20 voire 25 ans de pratique. Ceux-ci doivent entourer ceux qui commencent. Chaque candidat-arbitre dirige au début des rencontres de juniors, matches qui lui permettent d'acquiescer les bases pratiques.

Ensuite l'arbitre doit approfondir son règlement tout en préparant soigneusement sa condition physique. Sitôt prêt pour la 4^e, 3^e et 2^e ligue, il gravira les échelons nécessaires.

Nous relevons la très bonne tenue de nos sept candidats à la 2^e ligue, inspectés cet automne dans les diverses régions romandes.

En 2^e ligue, l'arbitre, fort de son expérience, obtiendra et récoltera les fruits recherchés. Il découvrira, grâce à l'engagement de certains matches et à la rapidité du jeu, de nouvelles satisfactions de directeur de jeu.

Plus haut, la ligue nationale, où tout homme (arbitre ou joueur) ne peut prétendre y parvenir. Nous comptons trois Valaisans en ligues supérieures.

La promotion suprême des arbitres, le dernier échelon, c'est « l'arbitre FIFA ». Nous félicitons notre collègue Mathieu, 1^{er} Valaisan à obtenir la qualification définitive, FIFA. Un bel exemple qui doit encourager nos arbitres valaisans.

3. Que faisons-nous pour ces arbitres qui débutent ?

Intensifier l'instruction et la formation. Chaque arbitre doit recevoir, à la mesure de ses possibilités, une formation adéquate.

Ovronnaz : centre sportif sera le point de ralliement de nos candidats. Nous organisons un cours psychotechnique de trois jours au courant du mois de février.

Ce séminaire portera sur

- psychologie de l'arbitrage avec M. Mellet, ancien arbitre international et actuel président de l'AVCF.
- conférences données par des instructeurs chevronnés.

- premiers soins sur les terrains de football avec le D^r B. Morand.
- devoirs administratifs avec M. Michel Favre, secrétaire AVF.
- relations équipe - arbitrage : M. Juillard, président J. & S.
- lois du jeu expliquées et commentées.
- films, vidéo, etc.

Tous les éléments sont ainsi réunis pour un déroulement constructif et une instruction enrichissante, précise et complète.

Clubs - Arbitres

Nous manquons encore de quelques arbitres pour permettre un déroulement régulier des compétitions.

Les clubs doivent disposer d'un arbitre pour chacune de leurs équipes (ligues actives, juniors A et B, vétérans). Si le nombre d'arbitres ne répond pas à ces exigences, on pénalise les clubs. Il serait souhaitable de compter sur un effectif complet, ce qui soulagerait les clubs, les arbitres et le convocateur.

Futurs arbitres

Vous tous qui aimez notre sport, vous pouvez nous aider. Anciens joueurs, joueurs occasionnels, actifs, femmes, jeunes dès 17 ans, répondez à notre appel ou, si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage susceptible de devenir arbitre, communiquez-nous son adresse.

Inscription

Pour répondre favorablement à notre demande, il vous suffit

- soit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous,
- soit de téléphoner au 027 / 22 16 42, bureau AVF,
- soit de téléphoner au 027 / 23 14 10, chez F. Philippoz, responsable du recrutement et de la formation des candidats-arbitres,
- ou de se présenter directement le mardi 15 février à 19 h. 15 à l'hôtel du Rhône à Sion.

À DÉTACHER

Remplissez et renvoyez sans tarder ce questionnaire à la Commission d'arbitrage, case postale 28, 1951 Sion.

Nom :

Prénom :

Domicile :

N° de tél. :

La Commission d'arbitrage

Slalom spécial de Saint-Gervais

Perrine Pelen remet ça...



CETTE fois Perrine a définitivement rendu son tablier de servante. Elle entre par la grande porte vers une promotion qui ne cesse de se poursuivre. La gloire récoltée à Crans-Montana prend une nouvelle dimension à l'issue du slalom spécial de Saint-Gervais. Sur la pente du Bettex, sur cette piste portant le nom de Michel Dujon, tragiquement décédé l'an dernier à Val-d'Isère, Perrine Pelen n'a pas laissé le temps de comprendre. Elle, la fille de 17 ans venue cette saison dans la coupe du monde comme on se rend au « bal des débutantes », a décroché en trois jours la gloire à défaut de prince charmant. Les vedettes traditionnelles du cirque blanc, les fées du slalom spécial, n'ont pas encore retrouvé leur second souffle. En l'espace de trois jours, Perrine Pelen, la nouvelle étoile du ski français, cette Parisienne expatriée à Grenoble, remporte deux épreuves de la coupe du monde. Avant d'avoir atteint ses 17 printemps elle devient une « grande dame » du ski alpin.

Perrine Pelen semble destinée à une grande carrière. Sa flexibilité, sa manière de couper les portes partout où il est possible, son sens inné de la course et son tempérament de « battant » forment un tout, un réel danger pour toutes les meilleures slalomeuses mondiales.

Le slalom spécial de Saint-Gervais est finalement devenu une affaire française. Ce doublé Pelen - Emonet étonne car la France n'avait plus connu pareille fête depuis mars 1973 (spécial du Québec : 1. Emonet, 2. Debernard, 3. B. Lafforgue, 4. Ch. Roland ; spécial d'Heavenly Valley : 1. Emonet, 2. Serrat).

Mais comment ne pas accorder les circonstances atténuantes une fois encore à Lise-Marie Morerod qui « abandonna » son bâton droit au départ. La pression en quittant le portillon de départ fut telle qu'il resta comme soudé sur place. En déséquilibre et avec violence Lise-Marie Morerod s'arracha et attaqua la première manche avec un seul bâton. Dans ces conditions elle passait au temps intermédiaire avec plus d'une seconde de retard. Finalement elle fut contrainte à l'abandon après avoir ceinturé un piquet de son bras droit. Un incident stupide qui privait le numéro un mondial de la spécialité d'augmenter son avance au classement de la coupe du monde. Hier en effet Anne-Marie

Moser-Proell (abandon) sur cette pente très technique n'avait aucune chance de marquer des points.

PAMELA BEHR AU COMMANDEMENT

Contrairement à ce qui s'était passé à Crans-Montana, la piste de Saint-Gervais n'allait pas être une loterie. Le sol a parfaitement tenu et la course s'est déroulée correctement.

De notre envoyé spécial J. Mariéthoz



Le « drame » de Lise-Marie Morerod n'intervenait que lors du dixième départ. Jusque-là Perrine Pelen s'était installée en tête avec un temps de 42"33. La joie de la Française ne dura cependant que le temps du dossard suivant (N° 8) porté par Monika Berwein. L'arrivée de Pamela Behr (42"29) renvoyait Perrine Pelen en deuxième position.

L'abandon de Lise-Marie Morerod puis les nouveaux temps enregistrés dans le premier groupe allaient fixer la

victoire finale parmi un lot de concurrentes composé de : 1. P. Behr (RFA) 42"29 ; 2. P. Pelen (Fr) à 4 centièmes ; 3. M. Kaserer (Aut) à 16 centièmes ; 4. P. Emonet (Fr) à 29 centièmes ; 5. Cl. Giordani (It) à 55 centièmes ; 6. D. Debernard (Fr) à 93 centièmes.

À PERRINE LA SECONDE

Sur le second tracé, Pamela Behr, selon son habitude craqua. Son chrono de 42"49 lui valait d'occuper le huitième rang seulement de la deuxième manche.

Avec une maestria étonnante, malgré une légère faute en début de parcours, Perrine Pelen dévala la pente en accomplissant une brillante démonstration. L'après-midi la jeune Française s'imposait avec 56 centièmes d'avance sur sa compatriote P. Emonet, 98 centièmes sur M. Kaserer et 1"1 sur D. Debernard. Cette performance permettait à la Grenobloise de remporter pour la deuxième fois consécutive un « spécial » de la coupe du monde. Elle devançait finalement Patricia Emonet de 81 centièmes, et l'Autrichienne Monika Kaserer de 1"10.

ET LES SUISSESSES ?

Lorsque Lise-Marie Morerod disparaît d'un slalom spécial, il ne reste plus à la Suisse que les yeux pour pleurer. Cette constatation s'est renforcée hier à Saint-Gervais en l'absence de Marie-Thérèse Nadig (blessée à l'entraînement). Bernadette Zurbriggen (45"20 à la première manche) abandonna après 25 secondes de course sur le second tracé.

Rosemarie Enz (45"52 le matin) imita à quelques secondes près la Valaisanne. On ne peut finalement que relever l'honorable performance de la Valaisanne Brigitte Briand de Loècheles-Bains qui, avec un temps total de 89"36, occupe le 21^e rang. C'est évidemment une toute petite consolation pour la délégation helvétique. Hier soir, dans le camp suisse, on se raccrochait à la revanche que Lise-Marie Morerod pourrait obtenir aujourd'hui dans le slalom géant.



Nouveau prodige du ski féminin français, la jeune Perrine Pelen vient d'obtenir une double consécration de son talent. Première à Montana-Crans mercredi (notre photo), la Grenobloise a récidivé, hier, lors du spécial de Saint-Gervais.

Seule Brigitte Briand (21^e) classée

Le classement du slalom de Saint-Gervais : 1. Perrine Pelen (Fr) 83"60 (42"33 et 41"27) ; 2. Patricia Emonet (Fr) 84"41 (42"58 et 41"83) ; 3. Monika Kaserer (Aut) 84"70 (42"45 et 42"25) ; 4. Pamela Behr (RFA) 84"78 (42"29 et 42"49) ; 5. Claudia Giordani (It) 85"28 (42"84 et 42"44) ; 6. Danielle Debernard (Fr) 85"50 (43"22 et 42"28) ; 7. Fabienne Serrat (Fr) 85"74 (43"34 et 42"40) ; 8. Christa Zechmeister (RFA) 86"72 (44"43 et 42"29) ; 9. Christine Cooper (EU) 86"73 (43"87 et 42"86) ; 10. Murielle Mandrillon (Fr) 87"16 (44"17 et 42"99) ; 11. Monika Berwein (RFA) 87"17 ; 12. Lea Soelkner (Aut) 87"29 ; 13. Christa Kinshofer (RFA) 87"30 ; 14. Mary Seaton (EU) 87"77 ; 15. Vicky Fleckenstein (EU) 87"92 ; 16. Susan Clifford (Can) 88"15 ; 17. Wilma Gatta (It) 88"16 ; 18. Betsy Becky Dorsey (EU) 88"17 ; 19. Irene Epple (RFA) 88"90 ; 20. Martine Couttet (Fr) 89"19 ; 21. Brigitte Briand (S) 89"36. Les autres Suissesses ont été éliminées.

Positions en coupe du monde

Dames : 1. Lise-Marie Morerod (S) 193 points ; 2. Annemarie Moser-Proell (Aut) 174 (6 points biffés) ; 3. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 147 (3) ; 4. Hanni Wenzel (Lie) 131 (12) ; 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 122 (2) ; 6. Monika Kaserer (Aut) 91 (10) ; 7. Perrine Pelen (Fr) 79 ; 8. Bernadette Zurbriggen (S) 78 ; 9. Nicola Spiess (Aut) 61 ; 10. Claudia Giordani (It) et Evi Mittermaier (RFA) 57.

Slalom spécial (5 courses) : 1. Morerod 95 points ; 2. Pelen 61 ; 3. Wenzel 54 ; 4. Serrat 43 ; 5. Emonet 41 ; 6. Kaserer 37.

Par équipes : 1. Autriche 1082 (messieurs 511 et dames 571) ; 2. Suisse 740 (345 et 397) ; 3. Italie 394 (337 et 57) ; 4. Liechtenstein 247 (116 et 131) ; 5. RFA 245 (72 et 171) ; 6. France 210 (0 et 210) ; 7. Suède 157 (157 et 0) ; 8. Etats-Unis 137 (59 et 78) ; 9. Canada 59 (5 et 56) ; 10. Iran 33 (0 et 33).

Ordre des départs du géant de Megève

L'ordre des départs du slalom géant féminin de coupe du monde de samedi à Megève (premier départ à 10 h. 30) sera le suivant :

1. Perrine Pelen (Fr) ; 2. Irène Epple (RFA) ; 3. Fabienne Serrat (Fr) ; 4. Annemarie Moser-Proell (Aut) ; 5. Lise-Marie Morerod (S) ; 6. Kathi Kreiner (Ca) ; 7. Claudia Giordani (It) ; 8. Danielle Debernard (Fr) ; 9. Evi Mittermaier (RFA) ; 10. Hanni Wenzel (Lie) ; 11. Lea Soelkner (Aut) ; 12. Monika Kaserer (Aut) ; 13. Patricia Emonet (Fr) ; 14. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) ; 15. Abigail Fisher (EU) ; puis : 25. Bernadette Zurbriggen (S) ; 47. Monika Binder (S) ; 53. Brigitte Glur (S) ; 58. Kathi Braun (S) ; 59. Brigitte Briand (S) ; 64. Rosemarie Enz (S).

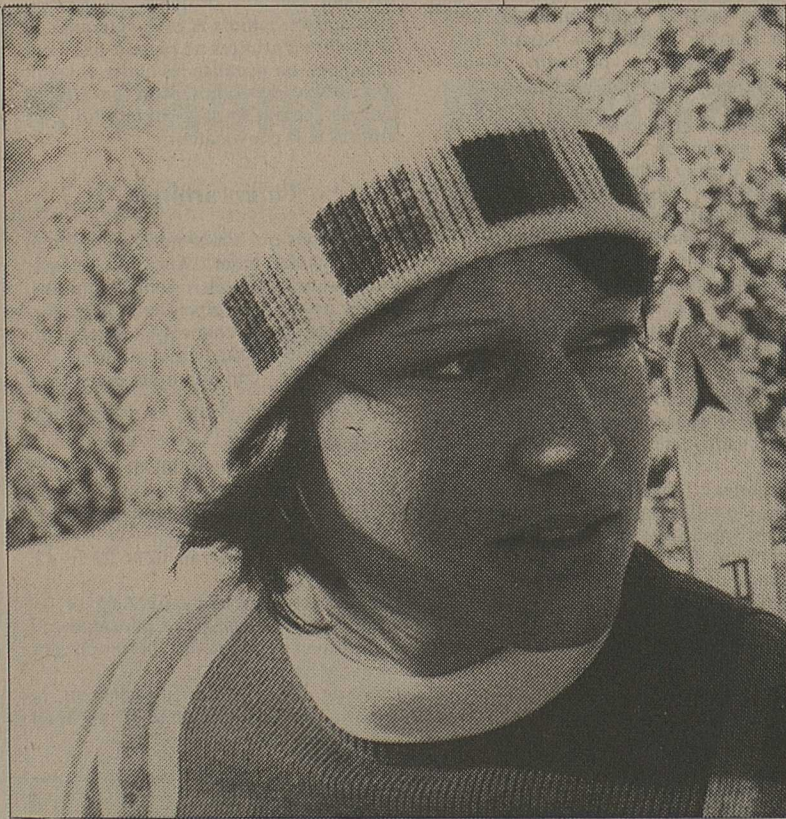
Morzine : le doute subsiste

Le déroulement des deux descentes masculines de coupe du monde, qui devaient avoir lieu dimanche et lundi à Morzine-Avoriaz, est toujours incertain. Alors que vendredi deux descentes d'entraînement, dont une chronométrée, ont pu être disputées dans des conditions normales, il s'est remis à neiger en fin de journée. En raison du danger d'avalanches, le départ de ces entraînements avait été descendu d'une centaine de mètres. Les meilleurs temps de la descente chronométrée :

1. Franz Klammer (Aut) 1'48"81 ; 2. Harti Weirather (Aut) 1'48"96 ; 3. Herbert Plank (It) 1'49"14 ; 4. Andy Mill (EU) 1'49"21 ; 5. Bernhard Russi (S) 1'49"34 ; 6. Bartl Gensbichler (Aut) 1'49"43. Puis les Suisses : Erwin Josi 1'51"27, Jean-Luc Fournier 1'51"47, Walter Vesti 1'51"62, Walter Tresch 1'52"21, Peter Mueller 1'52"30, Conradin Cathomen 1'52"75, René Berthod 1'55"20.

LES CHAMPIONNATS ROMANDS RENVOYÉS. - Prévus ce week-end au Sentier, les championnats de l'Association romande des clubs de ski ont dû être renvoyés à une date ultérieure en raison des mauvaises conditions d'enneigement.

Lise-Marie se met les bâtons dans les roues



A Aprica (Italie), le 10 décembre 1975, dans une descente de la coupe du monde, Lise-Marie Morerod quitte le portillon de départ sans l'un de ses bâtons et le gant qui l'accompagnait.

A Saint-Gervais (France), le 28 janvier 1977, dans un slalom spécial de la coupe du monde, Lise-Marie Morerod perd à nouveau au départ l'un de ses bâtons... Les deux fois l'aventure se termine par l'abandon.

L'incident d'Aprica était sans impor-

tance comparativement à celui qui vient de se passer à Saint-Gervais. La Vaudoise « gâchait » hier l'occasion d'augmenter son avance actuelle (19 points) au classement de la coupe du monde, sur l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell.

Il serait faux cependant de croire qu'il y eut négligence, désinvolture ou erreur de la part de la championne des Diablets ou des responsables suisses.

Voici ce que nous avons pu obtenir des principaux intéressés.

● JEAN-PIERRE ANSERMOZ (MATÉRIEL). - « Avant chaque course je contrôle l'état des bâtons y compris les lanières des poignées. De ce côté-là, je suis absolument rassuré que tout était parfaitement en ordre. Du reste tout a tenu et Lise-Marie eut même mal aux doigts car la lanière ne s'est pas cassée ».

● JEAN-PIERRE FOURNIER (ENTRAÎNEUR). - « Lise-Marie est l'une des concurrentes de la coupe du monde qui s'élanche avec une violence extraordinaire hors du portillon de départ. Pour acquiescer la meilleure efficacité, elle exerce une forte pression sur ses bâtons. Comme à l'ordinaire, ceux-ci étaient introduits dans les points de repère au départ. Au moment où Marie-Lise s'élança, en s'inclinant vers l'avant, la pointe du bâton s'est coincée au fond du trou. Je pense que l'on devrait exiger que l'appui au départ s'effectue sur des planches comme cela se fait déjà dans certaines courses. Mais même avec un tel procédé j'ai déjà vu des bâtons qui restaient bloqués entre deux planches... »

Il s'agit donc d'un incident possible mais regrettable. Regrettable surtout pour Lise-Marie Morerod qui, bien involontairement, s'est mise les bâtons dans les roues au départ du slalom spécial de Saint-Gervais.

Retour en Suisse pour M.-Th. Nadig

Jeudi, en s'entraînant au slalom, Marie-Thérèse Nadig a été victime d'un accident. Un piquet est venu frapper de plein fouet son pied et elle enregistre une distorsion du pied à la hauteur de la cheville. La médaillée de Sapporo n'a pas pris le départ du slalom spécial et elle quittait hier Saint-Gervais pour la Suisse afin de recevoir les soins qui s'imposaient. Sa participation aux épreuves de Maribor (Yougoslavie) les 1^{er} et 2 février demeure problématique.

J. M.

**BLOC-NOTES
CHABLAISIEN**

**Les « billets
de la Montheysanne »**

Au mois de février, préfacé par M^r Raymond Deferr, président de Monthey, sortira de presse un recueil des *Billets de la Montheysanne*, billets consacrés à la vie quotidienne, aux événements passés, aux solennités des jours de fêtes et au travail. Ce sont de savoureux récits, qui décrivent avec beaucoup de poésie la ville de Monthey, le coteau de Choëx. Edité sous les auspices du Vieux-Monthey, ce recueil est complété par de nombreux dessins de M^{me} Mady Gonsenth-Renaud, fille de l'auteur. Il est en souscription auprès du comité du Vieux-Monthey.

Inauguration des orgues

C'est le dimanche 6 février que seront inaugurées officiellement les nouvelles orgues de l'église paroissiale de Monthey, lors d'une messe solennelle chantée par la chorale de Monthey, sous la direction de M. Jean-Marie Monay.

L'orgue sera tenu par M^{me} Marie-Christine Raboud-Theurillat qui donnera à 17 heures un concert d'inauguration avec le chanoine Georges Athanasias, dont nous donnerons le programme ultérieurement.

Arrestations

La police communale a procédé à l'arrestation d'un habitant de Monthey qui aurait déjà avoué plusieurs méfaits en relation avec des vols commis au préjudice de commerçants de la cité.

Elle a également appréhendé deux ressortissants de Bex qui s'approprièrent à commettre des cambriolages à Monthey; leur véhicule contenait tout un attirail de cambrioleurs.

**Le père a-t-il encore
un rôle à jouer ?**

C'est le titre de la causerie que donnera M. Nanchen, psychologue à l'Etat du Valais, lundi 7 février à la salle Centrale. Cette causerie est organisée sous les auspices de l'école des parents de Monthey.

**Bilan d'une année
chez les orphéonistes**

Lors de son assemblée générale présidée par M. Daniel Gay, l'Orphéon montheysan, cette société de chant que dirige M. Léon Gay, a entendu un rapport complet de son activité de l'an dernier. Les participants ont réélu Daniel Gay à la présidence, ainsi que les membres Marc Bussien, Léon Bussien, Henri Barman, Christian Descartes. Pour remplacer Oscar Ciana et Gilbert Moix (démissionnaires), l'assemblée a désigné MM. Francis George et Roger Claeys. La commission musicale sera présidée par Robert Parchet, Léon Gay étant directeur.

Il a été fait état de l'activité qui attend les orphéonistes en 1977, avant que l'on relève les 45 ans d'activité de Jean-Louis Descartes (président d'honneur), et décerné le titre de membre d'honneur à Robert Parchet fils.

**Un marcheur montheysan
à Paris - Strasbourg**

MONTHEY. - Le club de marche a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Claude Grandjean, en présence d'une très forte cohorte de jeunes éléments, avenir du club et de la marche en Suisse. Le rapport d'activité du club souligne la grande satisfaction que la saison dernière a donné non seulement aux dirigeants, mais aux sportifs du Valais.

La seule médaille valaisanne obtenue en 1976 aux championnats suisses d'athlétisme est l'apanage de Sylvestre Marclay sur 10 km piste. Quant à J.-M. Métrailler, il est le meilleur styliste du pays. Raymond Girod, qui a obtenu une médaille aux 100 km et des médailles aux championnats valaisans de la montagne, se prépare pour la grande aventure de Paris - Strasbourg. Relevons encore que le club de Monthey a obtenu la troisième place au championnat suisse par équipes, qui comprend tous les classements des épreuves de la saison.

Le 22 mai, ce sera l'épreuve Monthey-Champéry, le 10 juillet le championnat suisse des 20 km organisé par les marcheurs montheysans. Il faut encore relever le record valaisan de Sylvestre Marclay sur 10 km, la seconde place de J.-M. Métrailler aux Douze Heures de Lausanne, alors que les 14 « gamins » du club ont réussi l'exploit de se classer au second rang de la Coupe suisse des écoliers.

La situation financière du club est saine, grâce en grande partie aux suiveurs et transporteurs bénévoles qui participent à toutes les épreuves où le club a un ou plusieurs concurrents engagés.

Changement au comité

Si Claude Grandjean est confirmé à la présidence, Yves Marclay (vice-président) a

Don du sang et vins aiglons



Le docteur Piccinin, enfant de Saint-Maurice, étudiant encore à Lausanne, prend le pouls d'un donneur.

AIGLE. - Trois fois par année, la section des samaritains d'Aigle-Yvorne et la Croix-Rouge de Lausanne organisent une séance de prises de sang. Mercredi après-midi, plus de 220 donneurs ont été enregistrés dans les locaux situés au sous-sol du collège.

Les donneurs étaient réconfortés par du thé, du café, des sandwiches et... du vin offert par la commune !

M^{me} B. Abbet, présidente des samaritains, s'est occupée à la fois de l'organisation et... de l'intendance qui a parfaitement suivi.

donné sa démission. Pour tous les services rendus, il est acclamé membre d'honneur. Il faut encore pourvoir au remplacement de Tobie Rouiller et c'est ainsi que sont appelés au comité Jean-Marc Faigo et Serge Courton, ce dernier fonctionnant en qualité de coach. M^{me} Colette Chérix entre au comité en qualité de responsable de l'équipe des minimes sur le plan des relations entre parents et comité. J.-L. Marchand assumera la vice-présidence, Camille Marclay le secrétariat, J.-B. Voixin les finances, André Rouiller étant chef technique.

Paris - Strasbourg

Raymond Girod a donc décidé, avec l'appui du club, de participer à la prochaine épreuve de Paris - Strasbourg du 2 au 5 juin prochain. On se rappelle que le Montheysan Jean-Daniel Marclay, en 1970, devait abandonner après 200 km. Il s'agit donc d'une préparation très sérieuse pour Raymond Girod, non seulement sur le plan physique, mais aussi sur celui de la technique. Une douzaine de suiveurs se sont déclarés prêts à participer à cette épreuve. Le club assumera la responsabilité de l'organisation de cette grande aventure pour le marcheur montheysan, qui a des chances d'arriver au but. Rappelons que Raymond Girod est le détenteur du record du tour du Léman (167 km) en 17 heures et des poussières.

En fin d'assemblée, il a été fait mention de la constitution d'une association des sociétés sportives montheysannes, qui envisage une collaboration étroite dans l'organisation des manifestations sportives locales, ainsi que pour une édition d'un bulletin régulier de ces sociétés.

COLLOMBEY-MURAZ

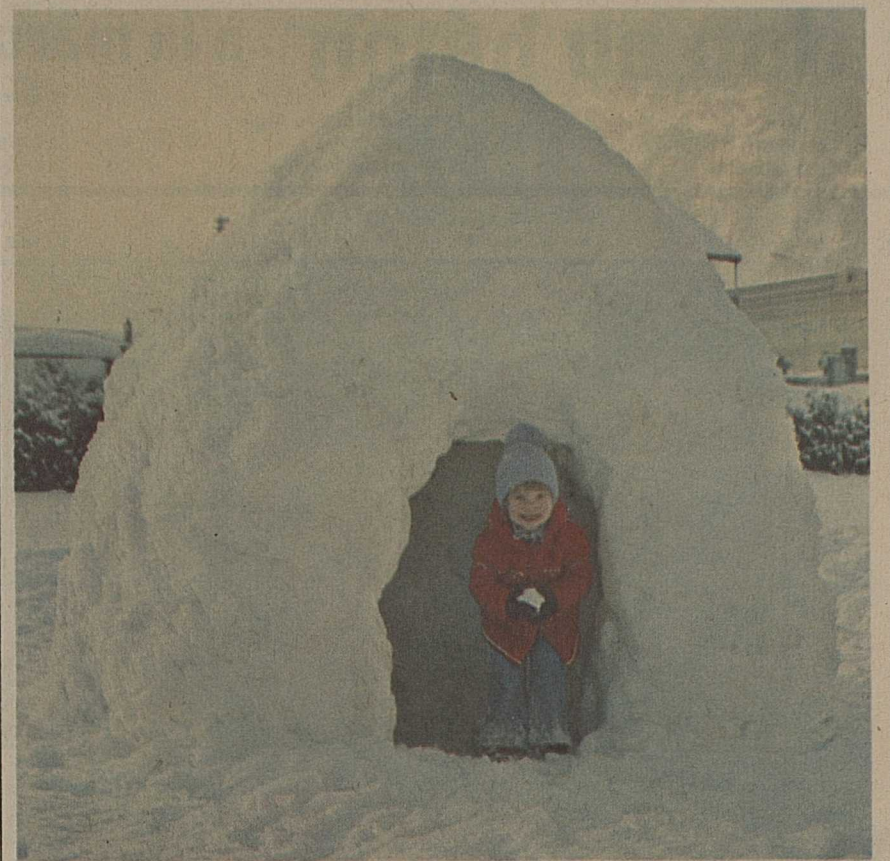
La STEP en chantier

COLLOMBEY-MURAZ. - C'est à fin 1976 qu'ont débuté les travaux de construction de la station d'épuration des eaux résiduaires de la commune, qui recevra les collecteurs d'égouts de Colloby, Muraz et Colloby-le-Grand.

L'ouvrage exigera un investissement devisé à 4 250 000 francs pour la STEP elle-même, et 1 250 000 francs pour l'émissaire principal, sur le tronçon Colloby-le-Grand - STEP. Les subsides fédéraux atteindront 47,5 %, ceux du canton 29 %. La raffinerie du sud-ouest participera aussi au financement, conformément à la convention établie entre celle-ci et la commune, et sur une base qui reste à déterminer. Cette industrie a déjà versé un premier acompte de 110 000 francs.

Les travaux de terrassements et de génie civil ont été adjugés pour un montant de 1 650 583 francs, ceux de l'alimentation en eau potable pour 9245 francs, l'alimentation en gaz pour 6415 francs, l'équipement électro-mécanique (options encore à prendre), à une entreprise valaisanne pour un maximum de 943 330 francs.

COMME DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES...



Quelle joie de posséder son « igloo » construit à la mode des Esquimaux ! Quelle fierté d'avoir sa cahute de neige et de s'y réfugier en rêvant aux légendes qu'on a lues sur les Lapons, le Grand-Nord ! Hou !... Hou !... Le grand méchant loup rôde dans les parages... On joue bien quand papa, maman ou les grands frères se sont donné la peine de construire un bel « igloo ».
Photo Fabienne Delaloye

**Le revenu fiscal valaisan
a quadruplé en 14 ans**

L'Office de statistiques du canton du Valais vient de publier son 4^e rapport de l'année, rapport dans lequel se trouvent de très nombreux renseignements sur l'agriculture, le tourisme, la main-d'œuvre, les logements, les accidents de la circulation, etc.

Le supplément au bulletin d'information est particulièrement intéressant puisqu'il traite de l'évolution fiscale durant les quatorze dernières années. Il faut préciser ici que le centre électronique a été d'un appui certain pour la rapidité des résultats.

Le revenu fiscal cantonal a passé de 631 millions de francs en 1960 à 2837 millions de francs en 1974. Il a donc plus que quadruplé en quatorze ans.

Les différentes régions du Valais ont connu une évolution quasi identique. Le Centre, avec 1154 millions, reste toujours la région qui produit le plus de revenu (41 % du total du canton), devant le Bas

avec 888 millions (31 %) et le Haut avec 785 millions (28 %).

Par tête de population, le revenu fiscal moyen du canton s'élève à 13 687 francs, alors qu'en 1970 il se situait encore à 8860 francs. Il a ainsi progressé de 5000 francs en quatre ans et de plus de 10 000 francs en quatorze ans.

L'évolution du revenu fiscal moyen par contribuable a été moins forte. De 1960 à 1974, il a varié entre 150 % dans le Haut et 136 % dans le Bas. C'est le Centre qui affiche le revenu fiscal moyen par contribuable le plus élevé avec 24 259 francs alors que la moyenne cantonale est de 23 717 francs.

La répartition par district montre que Sierre et Sion fournissent à eux seuls 30,8 % du revenu fiscal cantonal ; Monthey, Martigny et Viège, 34,5 % et Brigue et Conthey 13,9 %. Par habitant, le district de Monthey vient en tête avec 16 031 francs, suivi de Sierre, Viège et Sion.

Val d'Aoste

Toujours le problème de la Cogne

AOSTE. - La « Nationale Cogne » risque, avons-nous dit, de devoir fermer ses portes à la suite d'une mauvaise gestion gouvernementale. Elle n'est d'ailleurs pas la seule au

Piémont, puisque d'autres sociétés faisant partie du groupe EGAM se voient aussi menacées.

Dans un mouvement d'autodéfense, l'assesseur Michel di Stasi et plusieurs de ses collègues piémontais se sont réunis à Turin pour tenter d'éclaircir la situation. Il faut savoir que le groupe EGAM comprend 18 usines et occupe environ 9000 personnes. Elles constituent l'activité fondamentale de communautés entières.

Fait alarmant : parmi les usines du groupe qui devraient être mises en liquidation, un pourcentage important se trouve dans la région.

En dénonçant la gravité et le caractère arbitraire de la décision de mettre en liquidation la Cogne, les autorités concernées ont réussi à obtenir du président de la République italienne la suspension momentanée du décret.

Commentant cette rencontre, M. Michel di Stasi a déclaré qu'un pas important a été franchi lors de cette rencontre à Turin car elle permettra de créer les bases d'une action concrète dans l'intérêt des ouvriers des entreprises citées plus haut.

Une autre rencontre aura lieu entre les parlementaires valdotains et piémontais ; elle en précèdera une deuxième groupant toutes les régions concernées par le problème des aciers spéciaux. Ainsi pourra-t-on peut-être faire comprendre au gouvernement central de Rome et à l'opinion publique non seulement le poids et l'importance du secteur, mais aussi la pleine solidarité des régions.

En définitive, a précisé l'assesseur, il s'agit de réaffirmer l'un des principes fondamentaux sur lequel la vallée d'Aoste insiste depuis longtemps, à savoir que les décisions, et dans le cas de l'EGAM sa restructuration, ne doivent pas être prises à l'insu des régions, mais qu'au contraire elles doivent être discutées à fond, précisément avec ces régions dont la compétence et l'intérêt ne peuvent être ignorés.

Sur la base de ces principes d'action, l'assesseur di Stasi estime que si le front régional présente des propositions concrètes et précises, il pourra non seulement obtenir une réorganisation de l'EGAM susceptible de permettre à des entreprises « saines » telles que la Cogne de poursuivre leur activité, mais aussi la reconnaissance de la validité du régionalisme dans la solution des problèmes économiques du pays.

Voyage à Londres pour le FC corporatif Ciba-Geigy II



MONTHEY. - Vendredi, en fin de matinée, l'équipe corporative de football Ciba-Geigy II - championne la saison dernière de l'Association corporative de football de Monthey - a quitté Monthey pour Londres. Les membres étaient accompagnés de leurs épouses.

Patronné par la rédaction de Monthey du NF, le centre commercial Placette, Trisconi et fils meubles, et la maison Orsat, le championnat corporatif 1976 vit donc son dernier acte ce week-end.

Le programme prévoit, ce matin, une tournée touristique à travers Londres ; cet après-midi, une visite facultative à Windsor, où les membres de Ciba-Geigy II assisteront à la rencontre de coupe d'Angleterre Arsenal - Country.

Le retour s'effectuera dimanche après-midi. Voici l'équipe de Ciba-Geigy II et ses accompagnants peu avant le départ de Monthey.

Photo NF

Oui au rail Non au béton

Pour sauver nos chemins de fer participez à la marche sur Berne

Dimanche 30 janvier à 14 h. 15
devant le Palais fédéral

Fanfare
Orchestre champêtre
Juky Nicoller

Prix du billet dès Aigle
Aller-retour
Aller-retour 1/2 place

Billet collectif minimum 25 personnes
Prix collectif Fr. 28.-
S'inscrire auprès de la gare d'Aigle
jusqu'au 30 janvier 1977 à 8 h. 30

Gare d'Aigle
Gare de Berne
Retour départ de Berne

départ 9 h. 10
arrivée 11 h. 07
16 h. 00

Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Monte des Prix

10% de rabais sur tous les articles de blanc et tissus rideaux non démarqués.

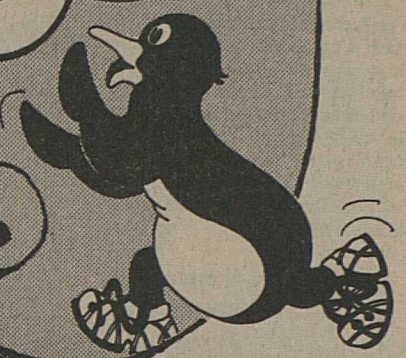
Lundi dernier jour!

Blanc
Literie unie, «percaline», pur coton.
Draps avec 2+5 cm d'ourlet. Draps 170x250 cm, en ciel, rose ou jaune maintenant 13.50
en blanc maintenant 10.80
240x270 cm, en ciel, rose ou jaune maintenant 27.-
Oreillers, 60x90 cm, en blanc et autres coloris unis, maintenant 7.20
Coussins, 60x60 cm, en blanc et autres coloris unis, maintenant **5.40**
Couvertures laine et chameau, souples et molles, à des prix spéciaux! 170x260 cm maintenant seulement 108.-
170x220 cm maintenant seulement **108.-**
Linges de bain éponge le kilo seulement **20.-**

Tissus rideaux
Stores terylene, faciles à entretenir, qualité Suisse, avec ourlet plomb, hauteur 250 cm, avant jusqu'à 14.- maintenant **7.-**
Tissus rideaux imprimés, divers dessins et coloris, excellentes qualités, impressions variées, largeur 120 cm, avant jusqu'à 12.- maintenant **5.-**
Stores tulle transparents, 100% terylene, ourlet plomb, structurés, qualité cossue, en beige/brun, hauteur 180 cm, avant 11.- maintenant **7.-**
hauteur 250 cm, avant 16.- maintenant 10.-

Tissus
Tissus imprimés pour robes et blouses, énorme choix de dessins et coloris, diverses qualités et largeurs, à nouveau baissés à maintenant seulement **3.-**
Jersey acryl imprimé, qualités pour robes, faciles à entretenir, nombreux dessins et couleurs, largeur 150 cm, à nouveau baissés à maintenant seulement **5.-**

Lainages pour manteaux, ainsi que tissus à carreaux pour jaquettes, ponchos et manteaux, largeur 150 cm, à nouveau baissés à maintenant seulement **9.-**
Tissus nouveautés. Diverses belles qualités, unies et imprimées en 90-140 cm de large pendant l'heure miracle **2.-**



Les plus petits prix de la grande Mode européenne de **G&A**

CONTRIS

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

<p>Mercedes 280 SL automatique brun métall., moteur entièrement révisé, état impeccable expertisée en juillet 1976, modèle 1969 Fr. 11 500.- (à discuter)</p> <p>Datsun 120 Y wagon mod. novembre 1975 30 000 km, expertisée état impeccable Fr. 8800.- Garantie et facilités de paiement Tél. 027/31 22 80 36-20909</p>	<p>A vendre téléviseur Philips révisé noir Fr. 250.- Tél. 026/5 44 34 36-20916</p> <p>Egaré carnet d'épargne de la Banque Romande Celui-ci a déjà été annulé. Prière de le rapporter à la Banque Romande à Martigny. 36-20916</p>	<p>A vendre Chevrolet Camaro LT 1974, 35 000 km première main</p> <p>Ranger 1900 1972, 85 000 km première main Tél. 027/55 11 32 55 31 26 36-5855</p> <p>A vendre de particulier Alfa Romeo modèle 1971 en bon état Fr. 5000.- Tél. 026/2 12 78 36-400101</p>	<p>Je cherche d'occasion machine à épilucher les pommes de terre. Petit modèle. Tél. 025/2 21 09 36-100054</p> <p>A vendre accordéon piano Hohner électronique 140 basses Fr. 1600.- Tél. 026/6 27 23 heures des repas 36-5287</p>	<p>Je suis acheteur d'une scie circulaire électrique Offres avec prix sous chiffre P 36-20953 à Publicitas, 1951 Sion.</p> <p>A vendre Opel Manta 19 SR modèle 74 expertisée Nombreux accessoires Fr. 8600.- Tél. 026/5 43 09 36-400100</p>	<p>A vendre Lada 1500 rouge, 1976 5000 km Expertisée Tél. 027/22 33 15 22 36 46 36-2848</p> <p>A vendre pour cause de transformations 1 chaudière Cipag 1 brûleur Quenod Prix avantageux Tél. 026/6 25 90 36-400099</p>	<p>A vendre Porsche 911 1976, couleur métallisée, vert diamant. Vitres électriques, toit ouvrant électrique 5 vitesses. Accessoires. 9000 km Non accidentée. Tél. 027/41 24 69 36-20970</p> <p>Occasion BMW 320 5000 km Garantie Facilités de paiement Tél. 026/4 27 79 36-20956</p>	<p>A vendre Fiat 128 Special 1300 gris métallisé 76, 26 000 km expertisée Tél. 027/22 36 46 22 33 15 36-2848</p> <p>A vendre Fiat 130 limousine 3200 automatique, 1975 26 000 km, gris mét., nombreux accessoires, expertisée. Tél. 027/22 36 46 22 33 15 36-2848</p>	<p>A vendre cuisinière électrique 4 plaques Four avec grill et broche. Tél. 025/2 10 25 36-425036</p> <p>A vendre de particulier Citroën D super 5 mod. 1972, expertisée radio Prix Fr. 4500.- Tél. 027/36 10 91 (heures des repas) 36-2440</p>	<p>A vendre Opel Ascona 1,2 S 1976, 15 000 km orange expertisée Tél. 027/22 36 46 22 33 15 36-2848</p> <p>Quel vigneron reprendrait une partie de commande de barbues de fendant Rabais 10 %. Ecrire sous chiffre P 36-20918 à Publicitas, 1951 Sion.</p>
--	--	--	--	---	--	--	---	---	---

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

SION
La Matze dès 15 h. 30
Dimanche 30 janvier

GRAND LOTO de DON BOSCO

Abonnement 10.- (11 cartes)

1er tour gratuit

SION
La Matze dès 15 h. 30
Dimanche 30 janvier

La chance vous sourira!

DIRECTEMENT À LA SOURCE

plus de 200 salons

1500.-

Canapé-lit + 2 fauteuils

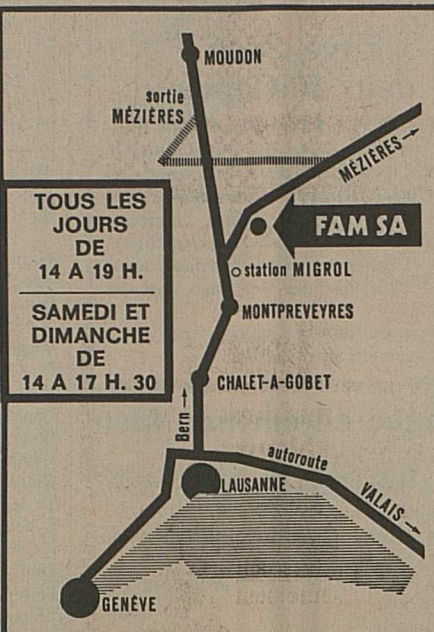


Magnifique salon dralon « grand standing »

Le plus grand choix de meubles rustiques soldés

Guéridon anglais

100.-



TOUS LES JOURS DE 14 A 19 H.
SAMEDI ET DIMANCHE DE 14 A 17 H. 30

Vente autorisée du 15. 1. au 4.2.77

7143

- Salon cuir rustique 1900.-
- Salon cuir moderne 2950.-
- Salle à manger vieux bois, vaisselier, table, 6 ch. 2800.-
- Meuble téléphone 95.-
- Meuble télévision 200.-
- Armoire à chaussures 175.-
- Plus de 1000 meubles à choix



FAM S. A.
MONTPREVEYRES
TEL (021) 93 17 54

850.-

canapé-lit + 2 fauteuils

Samedis et dimanches ouvert de 14 h. à 17 h. 30

MAIBO COMPRESSEUR
mod. SE 2

Fr. 190.- à partir de Fr. 1150.-

Marcel Vérolet
Av. du Simplon, 1920 Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales :

- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evequoz, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamossan
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

A vendre

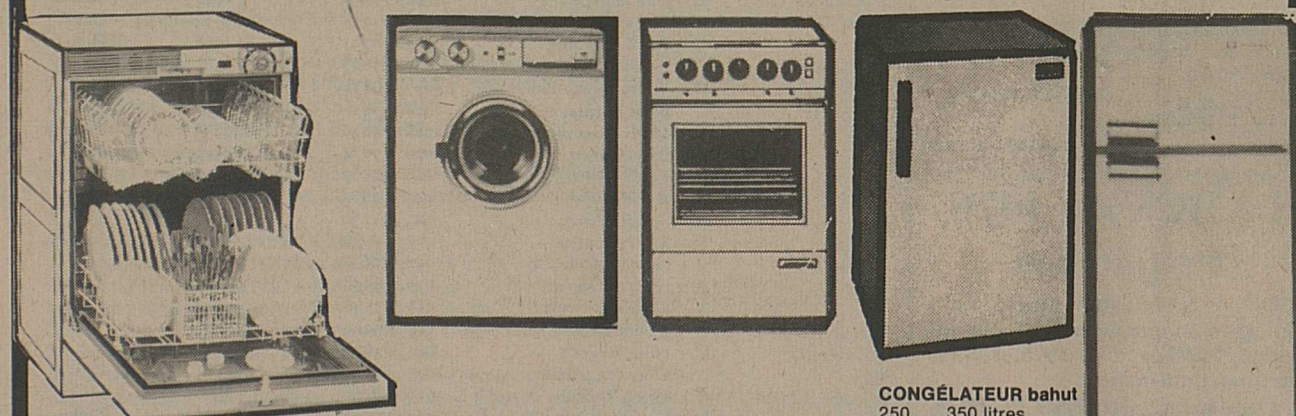
1 saxophone ténor
Gelmer
Fr. 650.-

1 batterie de jazz
complète, Gignini
Fr. 850.-

Tél. 027/43 20 65
dès 20 heures
89-41340

TOUT NOUVEAU TOUT BEAU... MAIS

UNE EXPÉRIENCE et une RÉPUTATION de 50 ANS peut vous ÉVITER des ENNUIS à l'avenir.
COMPAREZ nos prix pour de la QUALITÉ et un service de GARANTIE des plus RAPIDES.
NOUS SOMMES les dépositaires EXCLUSIFS pour le VALAIS de la plus grande USINE d'appareils ménagers d'EUROPE, avec le plus GRAND STOCK en dépôt.



LAVE-VAISSELLE

12 services	10 services	4 services
1490.-	1290.-	800.-
850.-	600.-	420.-

MIELE
pour restaurants G 700
avec programme verres

3280.-
2160.-

LAVE-LINGE
superautomatique, 5 kg

890.- 1490.- 1690.- 1990.-
580.- 850.- 1000.- 1280.-
prix superchoc

Prix supérieurs = catalogués
Prix inférieurs = sacrifiés

Des prix et de la qualité
avec un service des plus rapides

Cuisinières électriques
de luxe, avec couvercle plus tiroir

4 pl.	4 pl. plus grand confort
498.- 628.-	390.- 490.-

Cuisinière à gaz

3 feux	4 feux
498.- 628.-	315.- 490.-

CONGÉLATEUR bahut

250 litres	350 litres
798.-	898.-
570.-	670.-

Armoire
225 litres
925.-
640.-

FRIGO avec congélateur

140 litres	165 litres	190 litres	250 litres
378.-	418.-	498.-	598.-
260.-	336.-	390.-	480.-

FRIGO avec grand congélateur ****

2 portes	160 litres	225 litres	275 litres	325 litres
	578.-	698.-	798.-	898.-
	380.-	510.-	550.-	680.-

Prospectus sur demande
Nombreuses marques
et dimensions en stock

C. Vuissoz - de Preux, Grône

1926 - 1976

La maison qui ne bluffe pas !

Tél. 027/58 12 51

Votations cantonales du 30 janvier 1977

Pour un contrôle efficace de l'administration et la protection du citoyen

OUI

à la juridiction administrative

Comité de soutien

Président : François-Joseph Bagnoud, député, Corin-Montana
Membres : Copt Alois, bâtonnier de l'ordre des avocats, Martigny
Gertschen Richard, député, Naters
Bellwald Anton, député, Brigue
Pellegri Hermann, député, Saint-Maurice
Rouiller Claude, juge fédéral suppléant, Saint-Maurice
Perraudin Gérard, député, Sion
Dr Odilo Guntern, conseiller aux Etats, Brigue

ainsi que : Abgottspon Franz, président, Stalden ; Actis Jean, directeur Pro-ins, Sion ; d'Allèves Maurice, préfet, Sion ; Anthamatten Adolf, député, Viège ; Antonioli Pierre, procureur, Sion ; Arlettaz Amédée, député, Fully ; Dr Arnold Max, juge instructeur, Brigue ; Bagnoud Albert, juge de commune et député suppléant, Montana ; Bagnoud Firmin, député suppléant, Ico-gne ; Barras Gaston, président, Crans-sur-Sierre ; Barras Monique, député suppléant, Chermignon ; Bagnoud Prosper, député, président du groupe DC du Centre, Crans-Sierre ; Bender Armand, député, Fully ; Bender Arthur, conseiller d'Etat, Fully ; Berclaz Paul-Albert, juge instructeur, Sierre ; Biderbost Paul, Nationalrat, Naters ; Bitz Onésime, président, Nax ; Blatter Josef, député, Sion ; Bloetzer Peter, président, Viège ; Boissard Charles, député, Monthey ; Bornez André, ancien président du Grand Conseil, Sion ; Bornez Pierre-André, président de Nendaz, Sion ; Brunner René, député, Baltschieder ; Dr Buclin Pascal, directeur, Monthey ; Bühner Walter, directeur Orsat, Martigny ; Burgener Paul-Eugène, juge cantonal, Viège ; Cappel René, ancien vétérinaire cantonal, Sion ; Chastellain Philippe, juge instructeur Entremont ; Chastonay Adalbert, administrateur, Sierre ; de Chastonay Pierre, conseiller national, Sierre ; Claivaz Willy, député suppléant, Haute-Nendaz ; Cleusix Jean, président du Tribunal cantonal, Leytron ; Clivaz Clovis, député, Veyras ; Clivaz Maurice, député, Montana-Randogne ; Collombin Gaston, juge instructeur, Martigny ; Comby Bernard, député, Saxon ; Cordouier Denis, fiduciaire, Montana ; Cottagnoud Bernard, député, Sion ; Couchepin François, député, Martigny ; Cretton Cilette, député, Martigny ; Crittin Charles-Marie, ancien président du Grand-Conseil, Saint-Pierre-de-Clages ; Crittin Jean-Jérôme, juge instructeur, Sion ; Darbellay Vital, directeur centre professionnel, Martigny ; Delalay Edouard, président et député, Saint-Léonard ; Delaloye Ami, architecte, Martigny ; Delaloye Pierre, juge cantonal, Ardon ; Dellberg Charles, ancien conseiller national, Sierre ; Derivaz Marius, président, Saint-Gingolph ; Dirren Herbert, député, Agarn ; Dor-saz Fernand, président, Bourg-Saint-Pierre ; Dupont Bernard, conseiller national et président du PRDV, Vouvry ; Dussex Albert, président du parti socialiste, Sion ; Emery Gérard, juge cantonal, Sion ; Dr Erne Fritz, directeur UVT, Sion ; Escher Alfred, ancien président, Brigue ; Evéquoz Marcel, député, Erde-Conthey ; Ferrari Pierre, juge instructeur, Martigny ; Fontanaz Luc, député, Erde-Conthey ; Fournier Firmin, député suppléant, Mont-torge-Sion ; Fragnière Henri, juge fédéral, Lausanne ; Fux Hermann, conseiller communal, Saint-Nicolas ; Gabioud René, député, Orsières ; Gard Henri, juge cantonal, Sierre ; Gard Marcel, ancien conseiller d'Etat, Sierre ; Gay Edmond, ancien président du Grand Conseil, Pully ; Géroudet Joseph, président de l'UCOVA, Sion ; Gianadda Henri, directeur UCOVA, Sion ; Gil-lioz Victor, juge cantonal suppléant, Sion ; Giroud Jean-Edmond, président, Chamossan ; Gross Jean-Maurice, juge cantonal, Martigny ; Guntern Viktor, président, Ritzingen ; Gurten Peter, député, Grengiols ; Haenni Jean-Char-les, député, Sion ; Heinzmann Leander, juge instructeur, Viège ; Hugentobler Otto, député, Salquenen ; Imhasly Alphonse, président et député, Lax ; Imhof Robert, président, Bitsch ; Imsand Albert, ancien président du Grand Conseil, Sion ; Indermitte Josef, président, Steg ; Jacquod Christian, juge instructeur, Sion ; Jacquod René, ancien président du Grand Conseil, Bra-mois-Sion ; Jäger Josef, préfet, Turmann ; Juon Roman, président, Tör-bel ; Kittel Urbain, député, Vissoie ; Kohlbrenner Fabian, président, Bratsch ; Kreuzer Konrad, président, Oberwald ; Lampert Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon ; Lauber Daniel, président et député, Zermatt ; Locher Alois, président, Loèche ; Maistre Jean, député, Evolène ; Martig Josef, président, Gampel ; Marty Theodor, président, Varen ; Masson René, directeur Grande Dixence SA, Sion ; Masy Jean-Baptiste, président, Vissoie ; Mathieu René, député suppléant, Sierre ; Mayor-Berclaz Liliane, député, Sierre ; Meldem Charles, technicien, Martigny ; Meyer Joseph, juge cantonal, Sion ; Michelet Cyrille, ancien directeur, Sion ; Micheloud Bernard, agence immobilière, Sion ; Moraitinis Christophe, directeur Profruits, Sion ; Dr Morand Bernard, député, Sion ; Morisod Georges, député, Vernayaz ; Mutter Heinrich, pré-sident, Niederwald ; Nanchen Gabrielle, conseiller national, Ico-gne ; Nellen Raymond, directeur FLAV, Sion ; Nellen René, député suppléant, Viège ; Nicolet Jacques, président de la Chambre immobilière du Valais, Monthey ; Niklaus Stefan, député suppléant, Brigue ; Pattaroni Georges, juge instruc-teur, Monthey ; Dr Perrig Werner, président et député, Brigue ; Pitteloud Hector, député, Salins ; Pitteloud Roger, député, Chamossan ; Pfammatter Peter, député, Loèche-Ville ; Pont Jacqueline, député, Sierre ; Pralong Cyrille, président de la Communauté des compagnies d'assurances incen-die du Valais, Sion ; Pralong Louis, préfet, Saint-Martin ; Praplan Marcel, président du Groupement des populations de montagne du Valais romand, Ico-gne ; Putallaz Pierre, président, Ardon ; Rey Alfred, ancien député, Granges-Sierre ; Ribordy Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembran-cher ; de Riedmatten Franz, juge instructeur, Viège ; Ritz Peter, conseiller communal, Naters ; Robyr Jérémie, vice-président, Corin-Montana ; Rossier Bernard, président, Mase ; Rossier Eugène, député, Troistorrens ; Ruppen Mario, avocat, Viège ; Sartoretto Robert, préfet du district de Sierre, Gran-ges-Sierre ; Schalch Walter, député suppléant, Chippis ; Schmid Gerhard, député, Mörel ; Schwéry Reinhart, juge instructeur, Brigue ; Sigrist Joseph, secrétaire du Grand Conseil, Sion ; Stalder René, Salins ; Stehlin Joseph, Chambre immobilière, Viège ; Steiner Franz, conseiller d'Etat, Brigue ; Stof-fel Niklaus, député, Viège ; Studer Paul, député suppléant, Sion ; Théodoloz Gérard, président, Grône ; Theytaz Rémy, ancien président du Grand Con-seil, Ayer ; Travalletti Adolphe, directeur BCV, Sion ; Troger Ernst, prési-dent, Raron ; Valentini André, député et président, Conthey ; Vannay Fran-çoise, député, Vionnaz ; Veuthey Pierre, président du PDC, Martigny ; Vogt Jean, vice-président du Grand Conseil, Riddes ; Voide Guy, député sup-pléant, Martigny ; Vuilloud Maurice, député, Saint-Maurice ; Walpen Hubert, président, Reckingen ; Wenger Markus, président, Bellwald ; de Werra Raphaël, juge fédéral, Lausanne ; Widmer Franz, Ecole d'agriculture, Châ-teauneuf ; Wyer Hans, président du Conseil national, Viège ; Wyssen Egon, député suppléant, Naters ; Dr Zenhausern Armand, juge instructeur, Leuk ; Zenklusen Stephan, préfet du district de Brigue, Naters ; Zuchuat Victor, agent général, Sion ; Zufferey Michel, secrétaire syndical, Sion ; Schmid-halter Paul, député, Brigue ; Mengis Ignace, député, Viège ; Bumann Hubert, président du Grand Conseil, Saas-Fee ; Carruzzo Félix, président et conseiller national, Sion ; Pierroz Amy, directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs, Sion.

A vendre

Alfa 2000

Berline, expertisée
modèle fin 1972
Prix intéressant

Tél. 025/4 58 51
dès 20 heures
143.514.766

A vendre
cause départ

M. et Mme Marcel Chappot
Epicerie Claire-Cité, Martigny

remercient leur fidèle clientèle et l'informent qu'ils re-mettent leur commerce dès le 31 janvier à

M. et Mme Aldo Gay

qui, par la qualité de leur service, espèrent mériter la confiance accordée à leurs prédécesseurs.

36-90049

2 CV 4

année 1971

Tél. 027/22 77 29
36-300183

Voix d'airain et cœur d'or

SAILLON. - Hier, en traversant le bourg médiéval de Saillon, une indiscretion m'a mis sur une piste.

L'ancien juge Alfred Cheseaux, dont la voix de stentor est connue dans tout le Valais, allait recevoir chez lui des enfants de Terre des Hommes pour leur remettre un cadeau. Car il paraît que TdH est l'enfant chéri de ce célibataire taillé à coups de hache, sensible pourtant et doté d'un cœur d'or.

Le « tuyau » n'était pas crevé car sur le coup de trois heures, on vit sortir de deux voitures conduites par MM. Paul Guératy, président du comité de direction de l'hôpital de Monthey, président de TdH, et Edmond Pot, membre du comité de cette institution charitable, un groupe d'enfants handicapés d'origines diverses (Vietnam, Algérie, Cameroun, Maroc).

Visiblement ému, Alfred Cheseaux les fit monter dans son appartement dont la porte est si basse qu'un homme de ma taille doit se baisser pour y entrer. Maman Gâteau qui habite à l'étage supérieur (lire M^{me} An-

toinette Bertuchoz), avait préparé à leur intention un goûter fameux et c'est au cours de celui-ci que le mécène remit à M. Paul Guératy une enveloppe contenant une importante somme d'argent.

Somme bienvenue lorsque l'on sait que la marche de la maison de Massongex coûte plus de mille francs par jour. Ce « petit Cotolengo » valaisien vit en effet uniquement de dons de ce genre... ou presque. Il faut donc être reconnaissant envers M. Alfred Cheseaux pour son geste généreux qu'il renouvellera, a-t-il dit, l'an prochain.



Le groupe d'enfants devant la maison de l'ancien juge avec « Maman Gâteau », l'amphitryon et les deux responsables de TdH.

L'Association valaisanne pour le mariage ouvre un centre de planning familial à Martigny

Le 1^{er} février 1977, l'Association valaisanne pour le mariage (AVM) ouvrira à Martigny, à l'avenue de la Gare 38, un centre de planning familial. Ce centre, placé sous la responsabilité de M^{me} Marcelle Borgeat, conseillère spécialisée, se propose d'aider les parents, les couples et les jeunes dans la recherche d'une harmonie sexuelle et affective. Il pourra compter sur la collaboration d'autres personnes qualifiées, des médecins, des psychologues, des ecclésiastiques et des juristes notamment. Ce centre est ouvert à tous.

Une orientation positive de la vie

Planning familial, information sexuelle, éducation à l'amour, régulation des naissances, paternité et maternité réfléchies et acceptées... Ces mots n'appartiennent plus au langage des tabous. Tout le monde en parle ; et c'est heureux qu'une dimension aussi essentielle de la personnalité soit l'objet d'une attention toute particulière de la part des parents, des organismes sociaux, des Eglises et de l'Etat. Il s'agit en fait de trouver, d'aider à trouver un équilibre personnel, une orientation positive de la vie, l'harmonie des époux, un climat familial d'échanges et de respect ; pour que chacun donne aux difficultés les réponses qui permettent l'épanouissement de la personne et respectent ses convictions.

Un centre ouvert à Martigny

L'Association valaisanne pour le mariage existe depuis quinze ans déjà : elle s'est restructurée en association en 1975 dans le but de mieux aider la famille, les couples et les jeunes dans la recherche des solutions vers leur épanouissement. Par cette restructuration, elle élargissait la base de son activité et surtout se donnait les moyens de servir efficacement par l'ouverture à Sion d'un centre de consultation et d'information. En ouvrant un second centre à Martigny, l'AVM ne fait donc qu'étendre géographiquement l'aide qu'elle se propose de fournir.

Un centre ouvert à tous

Le centre de Martigny est placé sous la responsabilité de M^{me} Marcel Borgeat, conseillère spécialiste, diplômée du service de



Notre photo montre la responsable M^{me} Marcelle Borgeat, conseillère spécialisée, à sa table de travail.

la maternité de la clinique universitaire de Lausanne. M^{me} Borgeat pourra compter sur l'appui de psychologues, de médecins, d'ecclésiastiques et de juristes ainsi que sur la collaboration de couples désireux d'apporter leur concours, leurs expériences... Le centre est ouvert à tous et assure une absolue discrétion. L'information donnée respecte les opinions de chacun. Son but est d'aider les parents, les couples et les jeunes dans la situation où ils se trouvent, de chercher avec eux les moyens d'harmoniser la vie affective et sexuelle par une prise en charge personnelle et conjugale de l'éducation des enfants, de la conduite de la sexualité et de la régulation des naissances.

A louer à Sion, rue du Sex 57

studio meublé
avec balcon et cave
Fr. 345.- par mois, charges compr.

et

joli 2 1/2 -pièces
plus cuisine, salle de bains, 2 balcons
et cave
Fr. 365.-, charges comprises

Libres tout de suite.

Pour visiter : tél. 027/22 51 40

Un prédateur ignoré : le bouvreuil

MARTIGNY. - Le bouvreuil est un petit passereau qui peut atteindre 18 cm de longueur. Il possède une calotte noire brillante ; le mâle est rouge vif sur le ventre, la femelle brun-gris. Il est particulièrement abondant chez nous, niche dans les forêts, se nourrit de graines de conifères et, malheureusement, à cette époque-ci de l'année, des bourgeons commençant à apparaître sur les arbres fruitiers.

Il se déplace généralement en groupes d'une dizaine d'unités et, d'un coup de bec précis, ouvre ces bourgeons, ingurgite le cœur, faisant en même temps choir l'enveloppe.

Les dégâts ainsi causés à nos vergers sont énormes, nous confiait hier un arboriculteur occupé à tailler entre La Bâtiaz et La Verrière. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à porter son regard sur la neige recouvrant le sol : c'est par millions qu'il faudrait compter les bourgeons victimes de cette agression.

Les lésés se plaignent mais le Service cantonal de la chasse interdit de les tirer et l'Etat n'indemnise pas ce genre de dom-

mage. Il se contente d'ordonner à ses gardes d'en tirer à la grenaille mais ce n'est pas la mort de quelques-uns qui empêchera les autres de continuer leur massacre. C'est plutôt le bruit de la détonation qui les fait s'enfuir ; et ils vont tout simplement se poser chez le voisin.

Après le gel, après le flueur, il faut maintenant se méfier du bouvreuil.

Les conducteurs de chiens d'avalanches 1976-1977

MARTIGNY. - Le secrétariat administratif du Club alpin suisse, à Berne, vient de nous faire parvenir la liste des conducteurs de chiens d'avalanches 1976-77. Nous en extrayons les noms de ceux intéressant le territoire valaisien et le canton de Vaud voisin. Les numéros de téléphone privés figurent en premier, suivis des numéros professionnels. Les mentions C, B et A signifient respectivement « élite », « avancés » et « débutants ». Dans la dernière colonne, enfin, figurent les noms des chiens.

Ardon	C	Morend Michel	027 86 15 01	21 21 41	Tania
Basse-Nendaz	C	Bornet Gilbert	027 88 27 46	88 23 54	Dasso
Bin	A	Anthamatten Adolf	028 81 48 5		Frcia
	A	Imhof Erwin	028 81 42 2	2 27 34	Erlu
Blatten-Lötschental	C	Bellwald Hugo	028 5 81 77	5 81 55	Bandi
Bourg-St-Pierre	C	Tannast Arthur	028 5 82 21	5 81 22	Dayan
	C	Balleys Michel	026 4 91 81	4 12 95	Dani
Brig-Glis	C	Karlen Fritz	028 3 10 78	3 10 78	Gili
Brig-Ried	C	Michlig Erwin	028 3 33 19		Dolly
Brigerbad	B	Perrig Franz	028 6 36 74		Aida
Champéry	C	Monnier Claude	025 8 43 84	8 41 51	Canto
Collombey	A	Chervaz Jean-Cl.	025 4 35 90	4 20 51	Reno
Conthey	B	Minnig René	027 36 12 74	22 64 64	Gipsy
Crans/Sierre	A	Pont Erwin	027 41 24 50	41 24 50	Karry
Evolène	B	Chevrier Robert	027 83 12 45	83 11 77	Dick
Eyholz	C	Ruffiner Mathias	028 6 30 52	3 26 95	Nico
Fiesch	C	Lambrigger Wladimir	028 8 15 43	8 15 43	Nello
Fouly, La Fully-	C	Sarrasin Armand	026 4 27 79		Bira
Mazembroz	C	Balleys Fernand	026 5 35 78	2 35 21	Dick
Gondo	C	Carmine Giorgio	028 5 92 22	5 92 22	Droll
	C	Müller Ernst	028 5 92 22	5 92 22	Calif
	C	Rouiller Pierre	028 5 92 22	5 92 22	Orkan
	C	Villommet Yvan	028 5 92 22	5 92 22	Onix
Grächen	B	Brigger Elmar	028 4 13 07	4 08 14	Astor
Grimontz	C	Genoud Gérard	027 65 12 42	65 14 21	City
	C	Salamin Serge	027 65 13 29		Blitz
Grand St-Bernard	A	Rausis Bernard	026 4 91 61	4 91 61	Cirus
Haute-Nendaz	C	Praz Georges	027 88 19 50	88 22 52	Ferronimo
Isérables	A	Monnet Guy	027 86 24 47	86 27 53	Kella
Kippel	B	Gelpke Holger	028 5 81 15		Pankraz
Leukerbad	C	Collenberg Othmar	027 61 16 12	61 10 01	Falk
	C	Hofer Klaus	027 61 11 81	61 12 01	Cliff
	B	Grichting Gerald	027 61 12 86		Queen
	B	Lötetan Martin	027 61 12 13	61 12 14	Lux
Liddes	B	Michellod Jean-Michel	026 4 17 59	4 17 59	Tarzan
Lourtier	C	Maret Raymond	026 7 92 47	7 12 49	Dany
	B	Maret Robert	026 7 93 22	7 12 49	Diki
Martigny	C	Poggio Paul	026 2 32 16	021 23 45 61	Dick
	B	Girard Jean-Pierre	026 2 61 53	2 20 07	Arpadé
Martigny-Poc	C	Schers Louis	026 2 21 09	2 21 09	Lex
	C	Thiébaud Alain	026 2 21 09	2 21 09	Jack
Miège	B	Clavien Martial	027 55 15 71	55 15 71	Orlof
Monthey	C	Besse Freddy	025 4 63 36	4 31 31	Sir
Münster	B	Lagger Paul	028 8 28 48	8 28 48	Hilti
Muraz	B	Melet René	025 4 41 40		Jak
Naters	C	Schnyder Kilian	028 2 28 95	3 13 49	Cilli
Orsières	C	Troillet Michel	026 4 10 44	4 10 44	Sick
	A	Savioz Michel	026 4 11 06	4 11 06	Greg
Praz-de-Fort	A	Sarrasin Olivier	026 4 12 39	4 12 39	Asta
St-Gingolph	C	Leuenberger Adalbert	025 7 52 28		Xav
	A	Héritier Clément	025 7 55 21	7 55 21	Jumbo
St-Léonard	A	Rossier Bernard	027 31 28 62		Hari
St-Niklaus	B	Roten Leander	028 4 08 67	4 03 69	Alfa
Saas Fee	C	Schnyder Benedikt	028 4 75 60		Lupo
	A	Sporrer Bertha	028 4 83 63	4 82 04	Penja
Salins	C	Galluser Reinhold	027 22 34 58		Black
Savièse	C	Cretton Jean-François	027 22 60 97	22 26 14	Crack
Roumaz	C	Farinet Michel	026 6 34 51	4 20 51	Timi
Saxon	C	Thomas Armand	026 6 20 35	6 23 48	Ditus
	B	Binder Willy	026 6 24 73	6 23 07	Anka
Selkingen	C	Walther Werner	028 8 27 49	8 13 72	Milo
Sierre	C	Zufferey Jules	027 55 48 58	55 15 23	Boby
Sion	C	Nichini Marc	027 22 39 37	22 17 37	Tasso
	C	Pfefferlé Jean-Bl.	027 22 55 95	55 45 55	Flyp
	B	Schers Edgar	027 23 17 90	22 56 56	Ella
	A	Naoux Jean	027 22 63 58	22 73 73	Gita
	A	Reichenbach Jacq.	027 22 67 90	22 67 87	Eros
Steg-Gampel	C	Ammann Marcel	028 5 47 65	5 41 36	Esta
Troistorrent	A	Tetart Gerard	025 8 25 78	4 35 96	Quanda
Ulrichen	C	Schild Peter	028 8 21 65	8 21 65	Tell
Verber	C	Gard Marcel	026 7 12 49	7 12 49	Sam
Versegères	B	Gabbud Willy	026 7 23 52	7 12 49	Samba
Vex	C	Pitteloud Camille	027 22 19 65	22 34 24	Caline
	C	Roudaz Freddy	027 22 67 01	81 14 98	Hero
Veysonnaz	C	Praz Pascal	027 22 76 27	81 14 60	Harras
	C	Vanroth Jean-Phil.	027 22 04 14	81 14 60	Falk
Zermatt	C	Biner Hermann	028 7 70 12	7 70 12	Brix
	C	Muther Georges	028 7 70 40	7 77 37	Prinz
	A	Bittel Gilbert	028 7 70 14	7 85 29	Paffi
	A	Truffer Erich	028 7 74 67	7 70 51	Zito
	A	Byrde François	025 2 26 84		Filou
Aigle	A	Schäfer Pierre	025 2 47 30	2 31 31	Jalta
	C	Moret Charles	021 53 19 38	51 00 51	Blaki
Blonay	C	Lempen André	029 4 71 02	4 64 15	Cita
Château-d'Éx	B	Léderrey Pierre	029 4 68 98	4 78 44	Aramis
	A	Rossier Pierre-H.	029 4 73 30		Lars
Corbeyrier	C	Navioz René	025 2 32 02	2 31 31	Vöck
Diablerets,	C	Pfund Eugène	025 6 46 60	6 44 77	Vico
Les	A	Chapalay Jean-L.	025 6 41 21	6 41 21	Bilo
Flendruz	C	Éggen Roland	029 4 83 66	4 83 66	Lucky
Granges, Les	A	Isoz Gérard	029 4 74 59	4 61 45	Dolly
Laysin	C	Lasseur Michel	025 6 21 79	6 21 21	Vadim
Rougemont	A	Blasser Ernest	029 4 85 50		Alex
Sépey, Le	B	Chablaix Paul-M.	025 6 78 35	6 71 10	Doly
Villars/Ollon	B	Durgnat Daniel	025 3 24 82		Messa

La BCV en 1976

Rectification

SION. - Nous avons publié, hier, un communiqué de la BCV sur les comptes de l'exercice 1976 et la répartition du bénéfice.

Dans la dernière ligne du texte, une erreur s'est malencontreusement glissée. En effet, le rendement du capital de dotation est de 8,31 % (et non de 5,96 % comme écrit).

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Publicitas
Sion 21 21 11

Semaine Toscane

du 28 janvier au 4 février à l'hôtel



Les manifestations ont lieu durant les repas
Nombre de tables limité

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin
En pharmacies et drogueries

«Horizons 77 Plaisir de l'autocar»

sans pour autant négliger l'avion, le train ou le bateau

LE TOURISME EN AUTOCAR, MOYEN PRESTIGIEUX DE VOYAGES, DE DETENTE ET DE DECOUVERTE... EST EN PLEINE EXPANSION ! L'UNIQUE SOLUTION POUR VOIR ET REVOIR L'EUROPE.

Impossible d'énumérer toutes les propositions d'une brochure incomparable de voyages en autocar de 80 pages, ainsi que de notre brochure «PAQUES - PENTECOTE» que nous vous remettrons d'ailleurs bien volontiers, sans engagement et sans frais.

Voici quelques destinations :

INVITATION EN BEAUJOLAIS	2 jours	Fr. 230.-
AUVERGNE ROMANE	3 jours	Fr. 355.-
BAVIERE - Châteaux royaux - TYROL	4 jours	Fr. 500.-
ROUTE DES DAMES DE TOURAINE	5 jours	Fr. 625.-
PAYSAGES SUISSES	6 jours	Fr. 665.-
TOUTE LA HOLLANDE	7 jours	Fr., 880.-
HELGOLAND	8 jours	Fr. 1140.-
GRAND TOUR D'AUTRICHE	9 jours	Fr. 1185.-
DEVON - CORNOUILLES	9 jours	Fr. 1250.-
GRAND TOUR DE YOUGOSLAVIE	11 jours	Fr. 1350.-
ITALIE - SICILE	12 jours	Fr. 1500.-
LA POLOGNE	14 jours	Fr. 1800.-
SCANDINAVIE DE REVE	15 jours	Fr. 2380.-
PORTUGAL - ESPAGNE	16 jours	Fr. 2025.-
GRAND TOUR DE GRECE	16 jours	Fr. 1850.-

SANS FATIGUE ET EN TOUTE SECURITE ! DES CONDUCTEURS CHEVRONNES ! DES AUTOCARS CONFORTABLES. VISIBILITE ET DECOUVERTE ! D'EXCELLENTS HOTELS ET RESTAURANTS ! TOUT COMPRIS, SANS SURPRISE ! DES PRIX ETUDIES, COMPTE TENU DE LA QUALITE DES SERVICES OFFERTS.

L'autocar : pour la jeunesse, un moyen idéal, ambiance sympathique pour les moins jeunes, venez ! vous reviendrez pour le troisième âge, sans fatigue ni souci pour vous tous, pas de souci de bagages, transferts, attente, etc.

Municipalités, contemporains, jeunesse et toutes sociétés amicales, etc., nous organisons votre voyage sur mesure, à votre convenance. Un car rien que pour vous, de la souplesse, de la liberté à votre bon vouloir !

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence habituelle ou chez :



LOUISRAMA

AGENCE DE VOYAGES - NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE

Nyon 11, avenue Viollier Lausanne 6, rue Neuve Vevey 1, rue Steinlen
Tél. 022 61 46 51 Tél. 021 23 10 77 Tél. 021 51 14 15



ECOLE PRATIQUE DE RADIO ET D'ÉLECTRONIQUE S.A.

Fondée en 1944. Reconnue par l'industrie

forme

INGÉNIEURS TECHNICIENS RADIO-ELECTRONICIENS

Renseignements et prospectus sur demande à la direction de l'école. Admission chaque début de mois.

97.722029

Téléphone 021/24 12 81
Rue de Genève 77
1004 LAUSANNE

Office des poursuites de Monthey

Vente immobilière

Café-restaurant des Cerniers Les Giettes-sur-Monthey

Le jeudi 24 février 1977, à 15 heures, au café-restaurant des Cerniers, aux Giettes-sur-Monthey, l'office des poursuites de Monthey procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Mme Josy Gisser-Bernasconi, préc. Monthey, act. Lausanne, savoir :

Commune de Monthey

parcelle No 3731, folio du plan 46, nom local Bronnes, 3118 m2, comprenant pâturage (2949 m2), chalet-restaurant (169 m2) et plus-value pour café. Taxe cadastrale : biens-fonds Fr. 176.-, bâtiment Fr. 86 500.- PV pour café Fr. 6000.-

Taxe d'experts et estimation de l'office des poursuites : Fr. 350 478.-

Les accessoires, selon inventaire détaillé déposé à l'office des poursuites de Monthey, sont compris dans la vente.

Estimation des accessoires : Fr. 39 669.70

L'immeuble comprend :

sous-sol : cuisine, garage, local de chauffage, carnotzet, bar, cave et WC. rez-de-chaussée : café de 30 places avec bar de service, restaurant de 68 places et WC

étage : 3 chambres, salle de bains

Vue magnifique sur la plaine du Rhône et le lac Léman.

Les conditions de vente, l'état des charges et l'inventaire sont à la disposition des intéressés dès le 3 février 1977, au bureau de l'office des poursuites de Monthey. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'office des poursuites de Monthey, tél. 025/4 22 06.

Visite le samedi 12 février 1977, à 14 heures sur place, aux Giettes.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

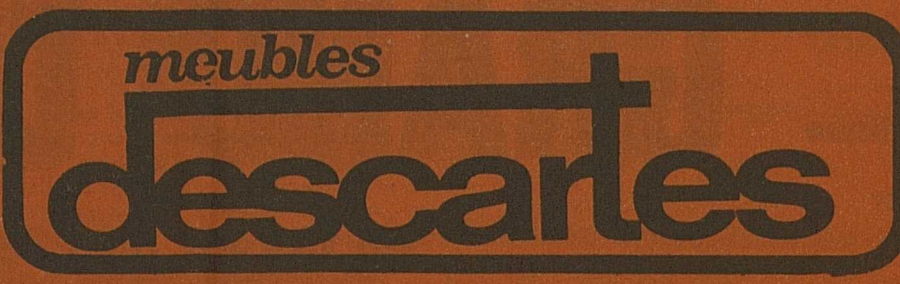
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Vente mobilière

Le jeudi 24 février 1977, dès 15 h. 45, au café-restaurant des Cerniers, aux Giettes, il sera vendu aux enchères publiques, au plus offrant et à tout prix, les objets suivants : tables, chaises, bancs, agencement de bar, moulin à café, un lot de vins et liqueurs, etc. Les conditions de vente seront lues au début des enchères. Paiement comptant en espèces.

Monthey, le 6 janvier 1977.

Le préposé : J.-M. Detorrenté



SAXON

Sortie 1 km
direction Martigny
Tél. 026/6 26 13

Désormais sans concurrence !

1977
Des soldes records

Plus de 200 000.-

DE MEUBLES TAPIS ET MOQUETTES SACRIFIÉS

Rabais 20% 30% 40% 50%
Coupons de tapis jusqu'à 80%

Quelques exemples

Salon cuir 5 places

Salon transformable en lit

Chambre à coucher provençale, grand lit

Paroi chêne massif

Paroi 3 éléments faces blanches

Salon à éléments 7 pièces

Chambre d'enfant complète

Coin à manger comprenant 1 table à rallonges
2 chaises, 1 banc d'angle

Armoire-lit à 2 places

Armoire 2 portes

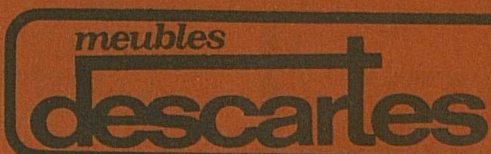
Bureau 4 tiroirs

Chaise de bureau réglable, chaise tournante

Prix conseillé	Prix soldé
4980.-	3250.-
2250.-	1250.-
2950.-	2250.-
3980.-	2950.-
2250.-	1400.-
6250.-	3950.-
590.-	390.-
790.-	500.-
2130.-	1150.-
295.-	198.-
240.-	165.-
148.-	95.-

Des centaines de petits meubles
soldés à des prix incroyables !

samedi ouvert jusqu'à 22 heures
Dimanche ouvert



Charrat

Salle de gymnastique

Dimanche 30 janvier
dès 20 heures

GRAND LOTO

en faveur de l'église

Abonnements :
1 carte Fr. 35.-
2 cartes jouées par la
même personne Fr. 50.-

Aperçu des lots :
jambons, fromages, trains
de côtelettes, plaques de lard
viandes séchées, montres, etc.

Usine d'incinération
SATOM S.A.
1870 Monthey

Huiles de vidange et industrielles

- a) Les huiles de vidange de voiture sont acceptées **gratuitement** pendant les heures d'ouverture de l'usine
du lundi au vendredi : 7 h. 30 à 12 h. et 13 h. 30 à 17 h. 30
samedi : 7 h. 30 à 16 heures (s'annoncer au personnel de garde)
- b) Les huiles industrielles sont acceptées dans les mêmes conditions (tél. 4 68 41) sauf les huiles lourdes
- c) Les diluants, l'essence, les encres d'imprimerie ne sont pas acceptés
36-5861

Prêts

Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.-
Formalités simplifiées. Discretion absolue.



Ouvert le samedi matin

(038) 24 64 64

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Né le _____
Rue _____
N/P Localité _____ 12

Paielement des coupons

des fonds de placement Intrag

au 31 janvier 1977

Montant brut
Moins impôt anticipé suisse de 35%
Montant net
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire

AMCA America-Canada Trust Fund	BOND-INVEST Fonds de Placements Internationaux en Obligations	FRANCIT Fonds d'Investissement en Actions Françaises	GERMAC Fonds de Placement en Actions Allemandes
Coupon No 13	Coupon No 7	Coupon No 19	Coupon No 19
Montant	Montant	Montant	Montant
Fr. 1.-	Fr. 4.60	Fr. 2.80	Fr. 3.40
Fr. -.35	Fr. 1.61	Fr. -.98	Fr. 1.19
Fr. -.65	Fr. 2.99	Fr. 1.82	Fr. 2.21
Fr. -.90	Fr. 4.55	Fr. 2.-	Fr. 2.90

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:

Union de Banques Suisses (siège central et succursales)

Lombard, Odier & Cie, Genève
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

La Roche & Co., Bâle
Banque Cantrade S.A., Zurich



Union de Banques Suisses

77.154.1.21

Une cigarette légère peut-elle aussi être naturelle?

Naturellement: brunette extra



Légèreté et goût - grâce au polyfiltre composé de granules de charbon actif d'origine naturelle et de polygel.

Fr. 1.60

Nouveau: maintenant également en paquet mou

Saint-Léonard

Salle du collège

Dimanche 30 janvier
dès 20 heures

GRAND LOTO

Fr. 6000.- de lots

organisé en faveur du football-club

Affaires immobilières

Importante maison de distribution, dont le but est d'agrandir son réseau de points de vente

cherche à louer tout de suite plusieurs

SURFACES DE VENTE 250 à 320 m2 sur un niveau Bon passage indispensable

Localités recherchées :

Bienne - Fribourg - Genève - Neuchâtel - Sierre - Sion - Yverdon

Offres sous chiffre OFA 5671 L à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne.

Montana-Crans
près du départ de la télécabine Violettes - Plaine-Morte
à vendre, pour cause départ

appartements

- de 2 pièces, meublé Fr. 90 000.-
- de 3 pièces, meublé Fr. 140 000.-
Hypothèque possible.

Pour traiter : Montan'Agence, C. Berclaz-Koller
3962 Montana-Crans
Tél. 027/41 28 25 89-41301

Les Soldanelles SIERRE

Carrefour de l'Hôpital
rue Saint-Charles

A vendre

appartement 4 1/2 p.

rez
Loyer garanti

Prix intéressant.

Pour tous renseignements :
Agence Marcel Zufferey
Sierre
Tél. 027/55 69 61 36-242

A vendre

maison rénovée

rez plus 2 étages, éven. en 2 ou 3 appartements, grand séjour, 10 chambres, 3 bains, 3 cuisines, garage, terrasse, jardin, situation ensoleillée, sur route Domodossola - Milan, à 12 km de Stresa.

Ecrire sous chiffre P 500052-17 à Publicitas, 6601 Locarno.

Immeubles HLM Les Potences Avenue Maurice-Troillet - route de l'Aéroport

A louer à prix modérés

appartements de 3 1/2 4 1/2 et 5 1/2 pièces

Caractéristiques :

Situation agréable, construction fonctionnelle très récente; équipement moderne; place de jeux et de récréation pour les enfants.

Téléphoner au 027/22 95 17
36-1088

JE CHERCHE pour clients
maisons, terrains mayens appartements
Discrétion

S'adresser à:
FORFI
Tél. 027/55 38 60
ou case post. 113
3960 Sierre

A louer à Basse-Nendaz dans villa neuve

joli appartement de 3 1/2 pièces

Tout confort, meublé Libre tout de suite

Tél. 027/88 27 62 après 19 heures 36-300189

A louer à Sion rue Blancherie 23 près gare et poste

appartement 3 pièces

état de neuf (1974) place de parc, cave Fr. 500.- charges comprises

Tél. 027/22 07 63 021/36 91 61 36-300149

Famille cherche à louer

alpage

éven. gérance. Pour l'été 1977.

Tél. 025/5 16 52 8 34 46 36-20603

Saint-Maurice A vendre

appartements rénovés

tout confort 3 ch. Fr. 65 000.- 4 ch. Fr. 80 000.- Hyp. à convenir.

Ecrire à case postale 154 1920 Martigny. 36-400063

A louer à Sion dans villa

appartement 2 1/2 pièces

Tout confort. Convient à personne aimant la tranquillité. Libre début mars.

Tél. 027/22 28 84 36-300192

REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33

A louer

9 chambres indépendantes

à Châteauneuf Fr. 135.- plus charges Libres tout de suite

A vendre ou à louer à Sion, dans petit immeuble de 7 appartements, en construction

appartements

2 1/2 - 4 1/2 - 6 1/2 pièces avec possibilité de subventionnement.

S'adresser au bureau d'architecture Jean-Claude Mayoraz Rue des Cèdres 26, Sion. Tél. 027/22 96 92 36-20950

A louer à Chippis

studio meublé ou non

Entrée à convenir.

Tél. 027/55 11 32 55 38 39 (heures bureau) 36-5855

A vendre à Montana-Village en bordure de route

terrain de 1000 m2

avec permis de construire.

Ecrire sous chiffre P 36-300164 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion

à l'avenue du Grand-Champsec

appartements

de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

dès Fr. 311.- plus charges.

S'adresser à : Agent immobilier J. Pellet Rue de la Dent-Blanche 20, Sion Tél. 027/22 16 94 36-263

On cherche

terrains à construire

pour chalets ou lotissement de chalets dans les stations d'Ovronnaz, Mayens-de-Riddes, Les Colons, Haute-Nendaz.

Ecrire sous chiffre 3440 Mosse Annonces SA Rue de Lausanne 12, 1951 Sion.

Martigny, avenue du Gd-St-Bernard, à remettre pour raison de santé

boutique avec agencement

Offres sous chiffre P 36-400086 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny - A louer ou à vendre

splendides appartements neufs : - studios - 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces - duplex et trois-pièces avec jardin privé dans immeuble moderne situé dans quartier calme, ensoleillé et proche du centre (6 chaînes TV) - 1 dépôt de 1100 m2 - 1 magasin 57 m2 (2 vitrines), av. du Grand-Saint-Bernard - bureaux 93 m2, av. du Gd-St-Bernard - places de parc souterraines, quartiers Pré-Borvey et Finettes

Prix intéressants. Entrée à convenir. Pour renseignements, visites sans engagement, s'adresser au bureau d'ingénieurs

Léonard Gianadda et Umberto Guglielmetti

Avenue de la Gare 40 1920 Martigny Tél. 026/2 31 13 36-2649

A VENDRE

Grône - 1 appartement

3 pièces, 2 balcons, cuisine, WC séparé, bain, chauffage central, cave et galetas

Fr. 55 000.-

FORFI Case postale 113, Sierre Tél. 027/55 38 60

A louer à Fully dans maison indépendante

appartement de 2 chambres, cuisine, salle de bains, hall, réduit, garage et cave.

Proximité arrêt de bus.

Tél. 026/5 33 13 36-400103

A remettre à Sion

salon de coiffure dames (7 places)

Pour traiter : Fr. 15 000.- Facilités de paiement pour le solde

Faire offres sous chiffre OFA 1860 Orell Füssli, Publicité SA 1870 Monthey

Sierre - A vendre

splendide appartement neuf de 5 pièces

dans immeuble moderne, situé dans quartier calme et ensoleillé, proche du centre et de la future piscine couverte de Guillamo.

Prix intéressant. Hypothèque premier rang. Entrée immédiate ou à convenir.

Rens. sous chiffre P 36-20806 à Publicitas, 1951 Sion.

Bureau à louer

angle ruelle du Midi - rue du Rhône, Sion immeuble neuf comprenant : 1 bureau de direction insonorisé avec cabinet de toilette, 1 réception, 2 bureaux indépendants conviendrait pour avocat, fiduciaire ou assurances

Dans le même immeuble :

1 studio entièrement équipé

2 bureaux libres tout de suite ou date à convenir.

Pour traiter, s'adresser à M. Hermann Schupbach, hôtel du Midi, Sion. Tél. 027/23 20 08 - 22 42 01 36-20431

A louer à Evionnaz dans immeuble «Le Jorat»

appartements subventionnés

3 et 4 pièces

Tél. 026/6 21 63 ou 027/81 19 04

Cherche à louer à Verbier tout de suite et à l'année

appartement 4-5 pces

non meublé (meublé si prix raisonnable), év. à Haute-Nendaz Ecrire à M. P. Grandjean Rue Louis-Favre 8, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/24 58 43

A vendre à Sion, immeuble Apollo

appartement 4 1/2 pièces

avec garage et place de parc.

Fr. 148 000.-

Tél. 027/22 95 09 36-20867

Cherchons

petit appartement de vacances

4 lits Première quinzaine de juillet ou le mois.

Ecrire à Roger Payot 1170 Aubonne 36-20927

A vendre à Villeneuve dans immeuble récent très joli

appartement de 3 pièces et hall, cuisine entièrement équipée. Etat impeccable. Garage, cave. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre 800009 à Publicitas, 1800 Vevey.

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès Fr. 9.- par personne. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6 6900 Lugano. 24-328

A louer à Sion, dans petit immeuble de six appartements, quartier tranquille **appartement 4 1/2 pièces** tout confort Loyer modéré Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 15 64 026/ 2 61 86 143.151.297

A louer rue du Sex 57, Sion

appartement 2 pièces

avec balcons, cave et 6 chaînes TV

Date à convenir.

Tél. 027/22 51 40 heures des repas 36-300198

A louer à Sion rue du Sex 21

2-pièces

non meublé 6 chaînes TV Libre le 1er mars. Fr. 350.- charges comprises

Tél. 027/22 74 27 de 12 à 14 h. et de 18 à 20 h. 36-300197

A vendre à Sion cause départ

appartement 3 1/2 pièces

Cave et galetas, places de parc et jeux. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-300194 à Publicitas, 1951 Sion.

J'achète **région Bramois - Creux-de-Nax**

vigne de 500 à 1000 m2

Faire offre écrite sous chiffre P 36-20851 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Salins sur-Sion

une ferme

Tél. 027/22 72 46 heures des repas 36-300161

De particulier à vendre, à échanger ou à louer à Sion

3-pièces dans immeuble résidentiel

ainsi que chalets ou appartements dans station.

Tél. 027/31 15 20 36-750

A vendre

magnifique canapé rond

très belle occasion

Tél. 027/41 22 22 36-20901

« Demain il sera trop tard »

Demandez aujourd'hui votre adhésion à

DEFENSA

Société coopérative pour la défense des contribuables autonomes (en formation)

Défense juridique : a) administration b) fiscale c) policière

Defensa, case postale, 1920 Martigny 36-257

Tous vêtements **DAIM - CUIR MOUTON RETOURNÉ** retouchés, répa.és, stoppage de déchirure, ravivage du cuir par le spécialiste **N. PITTELOUD** Rue Haldimand 6 1000 Lausanne Envois postaux

Particulier achète

table valaisanne

Tél. 021/51 27 50 22-350546

Occasions à vendre

une jeep agricole un treuil Ruedin

Le tout en parfait état

Udry Albano, Vuissse Tél. 027/36 29 50

Aux belles occasions

Ford 2000, 4 portes, jaune, automatique, 1975
Simca LS 1000, 4 portes, verte, 1974
Opel Ascona 1200, 4 portes, bleue radio, 1973
Simca 1100 GLS, 4 portes, blanche, 1973
Chrysler 1800, 4 portes, blanche, 1972
Ford Cortina 1300 L, 4 portes, bleue, 1971

Vendues avec garantie et crédit

Station Avia, Sion
Tél. 027/22 34 69 36-5266

Riddes

Salle de l'Abeille

Samedi 29 janvier
dès 20 h. 30

BAL

Organisation :
FC Riddes



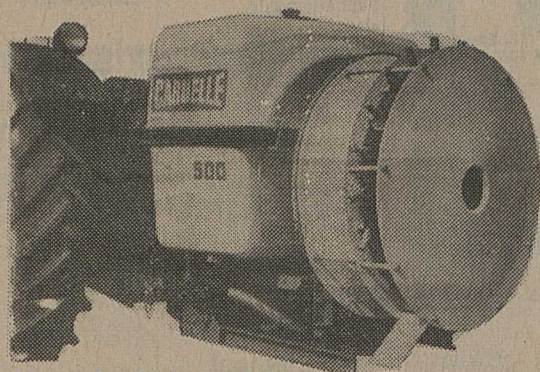
Buffet chaud - Cantine

Orchestre
Jo Perrier Gen 2

Pulvérisateur à jets, porté

à l'avant-garde de la technique

CARUELLE



à partir de Fr. 4250.-

Réservoir : 500 l, polyester stratifié. Orifice de remplissage Ø 200 mm.
Attelage : trois points.
Pompe : 80 l/min - 40 bars (2 pistons double effet).
Distributeur : standard plastifié ou rotatif haute pression en bronze alimentant la rampe en deux parties. Commande à distance. Manomètre à glycérine avec isolateur.
Filtre : vanne filtre d'aspiration avec clapet de fermeture.
Agitation : double : par hydro-injection (2 gicleurs) et par retour à la cuve.
Turbine : 20 pales à 45° Ø 780 mm, vitesse de rotation 1800 t/min, débit d'air 800 m3/min, turbine facilement débrayable par simple poignée placée au centre du pavillon, à l'arrière.
Buses : 14 buses orientables, obturables, à jet réglable, pastille saphir, dispositif de micronisation adaptable pour faibles débits.

Marcel Vérolet
Martigny
Tél. 026/2 12 22

- Agences régionales :
- Garage Bertholet, Saillon
 - Garage Evéquo, Conthey
 - Garage Monnet, Chamoson
 - Garage Kreuzer, Sierre
 - Garage de Riedmatten, St-Léonard
 - Garage Caruzzo, Leytron
 - Garage Emery, Flanthey
 - Garage Barras, Chermignon

M. Jean-Claude Sauthier
Av. du Grand-Saint-Bernard 79
Martigny

Tél. 026/2 50 74

avise la clientèle qu'il a ouvert

un atelier de tapissier-décorateur

Réparations meubles rembourrés,
style et modernes, confection de
rideaux.

36-40091



G. Revaz
SION

Nouveau
Lavage automatique
avec abonnements
11 lavages Fr. 50.-

Daim - Cuir
Mouton
retourné

Mesures et transfor-
mations.

Frisella, tailleur
Crans-sur-Sierre
en face
du cinéma Cristal

Tél. 027/41 49 83
36-2469

A vendre d'occasion

tronçonneuses

avec garantie

K. Brandalise
Ardon
Tél. 027/86 13 90

36-686

HOOVER SERVICE

réparations-révisions
vente d'accessoires
pièces de rechange d'origine

R. Fuchs - Chamoson
Tél. 027-86 42 17

4 - 13 février 1977

Salon international du nautisme et du plein air Genève

Hôtel Byron

le nouveau petit hôtel moderne
au grand confort, près de la gare,
dans une zone tranquille, vous
attend :
prix forfaitaire pour la durée du
salon, petits déjeuners, taxes et
services compris
Chambre 1 personne Fr. 500.-
Chambre 2 personnes 700.-

Rue de Neuchâtel 16
Tél. 022/31 64 09
Adresse téléphonique Byronhotel
Télex : 28568 byron ch

18-60179

A louer

costumes de carnaval et de théâtre

pour adultes et enfants.

Tél. 027/22 03 59, Sion
(ouvert de 9 h. à 21 h. 30)

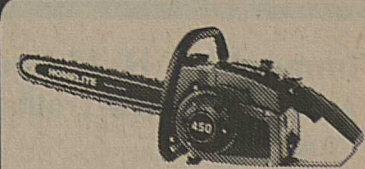
Mariage

Veuf d'âge mûr, aisé, désire ren-
contrer demoiselle ou veuve de 50
à 60 ans, sympathique, affec-
tueuse, féminine, désireuse de vi-
vre dans une communion d'amour
et dans la recherche de la perfec-
tion chrétienne.
Discrétion absolue.

Ecrire sous chiffre P 36-300191 à
Publicitas, 1951 Sion.

HOMELITE®

L'élite des tronçonneuses



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458.- vous aussi trou-
verez une HOMELITE:

Du modèle extra-léger de
la série éprouvée XL jusqu'à la
puissante tronçonneuse pour
bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:

Kurt Brandalise
Atelier mécanique
1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

André Terrettaz
1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

OFFRE
SUPER
SPECIALE

Magnifique salon avec hauts dossiers, rembourrage
en mousse polyester couvert d'un tissu velours côtelé.
4 coloris à choix (66% coton plus 34% fibre synthétique)

au prix choc
fr. 1995.-

(canapé 3 places et 2 fauteuils)

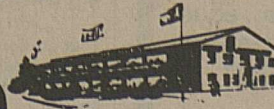
2260.- (3 places, 2 places et 1 fauteuil)



anthamatten meubles sa



Bois Noir St. Maurice



Chambre valaisanne d'agriculture

«Des tâches toujours plus nombreuses et variées»

CHATEAUNEUF. - Nous avons donné hier un compte rendu de la vivante assemblée des délégués de la Chambre valaisanne d'agriculture présidée par M. Guy Genoud, chef du Département de l'intérieur, de l'excellent rapport d'activité présenté par M. Pierre-Noël Julien ; nous relevons les considérations suivantes :



M. Guy Genoud, chef du Département de l'intérieur et président de la Chambre valaisanne d'agriculture, présente aux délégués l'ambassadeur Arthur Dunkel, présenté aux accords commerciaux.

Une fois de plus, nous pouvons faire la même constatation : à mesure qu'elle avance en âge, la Chambre valaisanne d'agriculture se voit attribuer des tâches toujours plus nombreuses et variées, non pas qu'elle cherche à s'immiscer dans les affaires des groupements spécialisés pour les questions de production, de prix ou de placement, mais elle est amenée à s'occuper, de plus en plus, des problèmes généraux communs à l'agriculture valaisanne.

Fixation des salaires horaires et le tarif à forfait de la vigne

Les pourparlers, en ce qui concerne les salaires horaires, ont été particulièrement ardu. La commission s'est réunie pas moins de cinq fois. Finalement compte tenu des perspectives plutôt défavorables, la délégation de la Chambre s'est vue contrainte de renoncer à toute adaptation pour 1976. Malgré cela, il ressort d'une enquête que les taux pratiqués en Valais sont parmi les plus élevés en Suisse.

Quant au tarif à forfait de la vigne, le prix de base a également été stabilisé.

Problème de la main-d'œuvre étrangère

La Chambre a été amenée à s'occuper du problème de la main-d'œuvre étrangère. Elle a organisé, comme les années précédentes, une réunion des employeurs de saisonniers agricoles, à Châteauneuf. A cette occasion, il a été convenu que le Service cantonal des étrangers ne délivrerait plus des permis de travail en faveur des étudiants égyptiens, cela afin de tenir compte de la situation du marché du travail. D'autre part, les employeurs ont été informés qu'une nouvelle réglementation fédérale prescrivait que tous les saisonniers étrangers devraient être assurés de façon équitable contre les « risques d'un licenciement » pour cause économique. La Chambre a créé, à cet effet, un fond de secours sur le plan valaisan.

Les assurances sociales

L'objectif de la Chambre est de mettre sur pied, en collaboration avec l'Union suisse des paysans, une véritable charte sociale agricole qui engloberait tous les sec-

teurs de prévoyance professionnelle. Ce système devrait mettre la famille paysanne à l'abri des conséquences économiques dues à la maladie, à l'accident ou à la vieillesse.

Problèmes fiscaux

L'adoption de la nouvelle loi fiscale a entraîné une modification du règlement d'imposition des revenus agricoles et une révision générale des taxes cadastrales. D'autre part, 1976 a marqué la fin d'une période de taxation, et comme chaque deux ans, la Chambre a été invitée à donner un préavis concernant les normes pour le calcul des revenus agricoles.

La Chambre a émis des réserves quant à l'appréciation de la valeur vénale des terrains sis dans les zones intermédiaires (mayens). Le comité a également été attentif à l'effet des nouvelles taxes sur la perception des droits de timbres et autres émoluments. Il a émis le vœu que les dévolutions et les partages de succession puissent acquitter les droits sur la valeur fiscale et non sur la valeur cadastrale. En séance du 12 janvier 1977, le Conseil d'Etat a donné une suite favorable à cette demande.

Fixation des normes pour l'imposition des revenus agricoles 1975-1976

Le Service des contributions se retranchait derrière le rempart formé de données tirées des comptabilités fiscales qui sont en sa possession et des résultats publiés par d'autres cantons. Les organisations professionnelles ont dû prouver que les chiffres proposés ne correspondaient pas à la réalité valaisanne. Elles n'ont pu le faire qu'en s'appuyant à leur tour sur des arguments chiffrés, d'où l'importance de pouvoir disposer de comptabilités représentatives. Pour les exploitations dont le rendement est inférieur à 150 000 francs, les normes suivantes ont été dégagées :

- pour la vigne : 1 franc par mètre carré dans l'ensemble du canton.
- pour les exploitations de fruits et légumes : 50 % du rendement brut.
- quant aux normes pour la production animale et les grandes cultures, elles restent identiques à celles de la période précédente.

L'exposé de l'ambassadeur Arthur Dunkel

L'agriculture suisse dans le contexte économique actuel

CHATEAUNEUF. - L'assemblée des délégués de la Chambre valaisanne d'agriculture a été suivie d'un magistral exposé présenté par l'ambassadeur Arthur Dunkel, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et à ce titre, responsable des problèmes agricoles sur le plan multilatéral. Voici l'essentiel de cet exposé :

« L'économie suisse et en fait l'économie mondiale dans son ensemble sont engagés dans une phase de profondes mutations. Des mutations telles qu'il n'est pas une branche de l'économie qui n'en ressentent les effets, directement ou indirectement.

Les activités de l'agriculture suisse ne sauraient dès lors être examinées en connaissance de cause sans qu'il soit tenu compte du contexte économique général dans lequel elles s'exercent.

Le contexte économique actuel

La situation de l'économie suisse est déterminée en ce début d'année par les faits suivants :

● L'industrie suisse travaille avec des marges bénéficiaires généralement très faibles, si l'on en croit les renseignements les plus récents sur l'évolution de ses prix et de ses coûts de production. Une évolution préoccupante si l'on songe que le maintien de sa capacité concurrentielle à moyen et à long terme exige d'importants investissements dans la recherche et le développement. Les niveaux de production relativement satisfaisants au plan quantitatif réalisés notamment dans les secteurs de la chimie, du textile et de l'habillement, sont donc à considérer avec prudence du point de vue des rendements.

● Dans le secteur des machines et des biens d'équipement, les entrées de commandes ont subi une baisse sensible, ce qui s'explique par le caractère hésitant de la demande mondiale et suisse en biens d'investissements.

● Tout en poursuivant activement l'adaptation de sa production à l'évolution technologique, notre industrie horlogère a enregistré en 1976 une nouvelle diminution de ses ventes (10 millions de

pièces en moins qu'en 1970).

● Dans le secteur de la construction le processus de contraction se poursuit ; ce qui provoque par ailleurs un net ralentissement de l'activité dans les branches annexes (fer et acier, ciment et autres matériaux).

● Tout en démontrant une réelle capacité d'adaptation, le secteur du tourisme ressent les effets du cours élevé du franc suisse.

● Enfin, la situation précaire des finances de la Confédération ainsi que la nécessité de poursuivre la lutte contre la hausse des prix pèsent sur la recherche des solutions équitables aux problèmes complexes des prix et des revenus dans le secteur de l'agriculture.

A ces sujets de préoccupation, on peut heureusement opposer des facteurs de sa satisfaction.

a) Ainsi, le taux d'inflation est en Suisse le plus bas du monde. Un facteur décisif du point de vue de la capacité de concurrence de notre économie.

b) Le taux de chômage reste, par comparaison avec celui de nos principaux partenaires, très bas : moins de 1 % de la population active. Il est vrai que ce résultat n'a pu être atteint qu'au prix d'une réduction de 200 000 postes de travail occupés précédemment par des travailleurs étrangers.

● Au nombre des atouts dont dispose notre économie, il convient de compter la sauvegarde de la paix du travail.

● Un autre sujet de satisfaction réside dans les soldes actifs de nos balances des revenus et des paiements, soldes enregistrés malgré la hausse des prix du pétrole. Tout bien considéré, on peut donc admettre que l'économie suisse se trouve dans une position relativement favorable par rapport à celle de nombre d'autres pays.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Quand le conseil bourgeoisial de Sierre met la main à la pâte

Hier, toute la journée, le conseil bourgeoisial de la commune de Sierre fut occupé à des tâches fort bizarres dans le charmant village de Chandolin.

Le matin, on pu apercevoir les représentants des bourgeois de la cité du soleil, couteau en main, pelant des pommes de terre.

Réminiscence de l'école de recrue ? aide aux paysans de montagne ? foin de toutes ces hypothèses.

Le conseil, pour la première fois, avait décidé de faire son pain ! Et quel endroit mieux approprié pour cela que Chandolin, terre où le four banal a encore sa place, où le pain de seigle est toujours préparé avec amour.

C'est ainsi que M. René Esselier et ses conseillers, avec l'aide précieuse de M. Ulysse Zufferey, président de la commune de Chandolin, mirent la main à la pâte, pétrissant à qui mieux mieux.

De la farine de maïs, du seigle, des pommes de terre, du levain naturel... Et enfourne, boulanger !

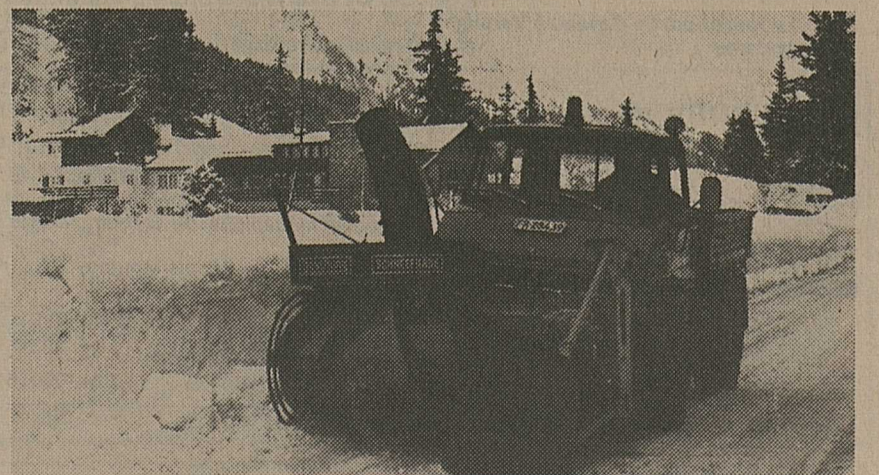
Cette sympathique manifestation, en projet depuis longtemps, sera renouvelée ces prochaines années, devenant tradition au fil du temps.



Comment faire son pain soi-même ou le conseil bourgeoisial de Sierre à Chandolin.

Comment déblayer la neige ?

UNE GRANDE DÉMONSTRATION SUR LE HAUT-PLATEAU



Déblayer la neige, un problème crucial dans notre région.

Jeudi, près d'une centaine de délégués de communes valaisannes et vaudoises, de responsables des routes cantonales et nationales et des autoroutes, se retrouvaient sur le Haut-Plateau, répondant à une invitation de la maison Marcel Boschung à Schmitten.

Tous ces spécialistes participaient à une journée d'information consacrée aux divers moyens de déblaiement de la neige sur les routes et voies d'accès.

Tous les véhicules présentés, fraiseuses, turbines, utilitaires, chasse-neiges, sableuses, saieuses, avaient auparavant participé au nettoyage de la station, à l'occasion de la coupe du monde de ski des dames.

Les démonstrations terminées, les invités, parmi lesquels le voyer principal, M. Jean Vernet, se rendirent dans un hôtel de la région, où M. Jean-Pierre Clivaz, président de la commune de Randogne, les rejoignit.

GRAIN DE SEL

Fille sans « douceurs »...

- Pendant un temps assez long, les élèves, groupés dans les immeubles dits du cycle d'orientation des filles, au Petit-Chasseur, attendaient l'heure de la récréation avec impatience. On connaît la gourmandise des demoiselles - que, nous, les pères, favorisons parfois, en les comblant de friandises.

Eh bien, cette jeunesse sera privée, désormais, de ce ravitaillage assuré par des pâtisseries-boulangers.

Adieu le chocolat, les petits pains sucrés, et toutes les douceurs...

Ainsi en ont décidé les responsables qui entendent, par ce barrage, sauvegarder la dentition des jowencelles du cycle d'orientation.

Chacun sait combien le sucre est nocif pour les dents en favorisant la carie...

- Cela est vrai, Ménandre. Tous

les dentistes vous diront qu'il convient de se nettoyer les quenottes après absorption de sucreries, pour éviter les attaques de l'émail. Après l'émail, c'est la dent qui pourrit, et, de là, vient l'origine des chicots et la perspective d'une prothèse.

A l'école... point de brosse à dents disponibles dont on pourrait faire usage sitôt après la récréation.

Alors on supprime le droit aux douceurs de la boulangerie...

Eh oui ! Faudra vous y faire, mes biches. C'est triste. Je comptais à votre désappointement. Je sais que vous ne serez pas tellement privées, assez habiles que vous êtes. Vous apporterez de la maison, votre plein de petits gâteaux. Mais on vous interdira de les consommer à l'école, j'en suis persuadé.

Cela étant - ou sera - je me demande pourquoi - en lieu et place de ces douceurs on ne s'organise pas en vue de vous offrir des pommes. N'ignorant pas les vertus de ce fruit - dont nos frigos sont remplis - je gage que la pomme - à laquelle Eve ne sut pas résister - peut compenser les gâteries portant bien leur nom. Avec une golden, finies les caries. Les filles du cycle d'orientation auront les plus belles dents de Sion, blanches comme nos cimes, pures comme l'ivoire.

Isandre

AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-LÉONARD

SAINT-LÉONARD. - La commission du feu informe les membres du corps des sapeurs pompiers que le grand exercice de printemps aura lieu le samedi 2 avril prochain.

Les 50 sapeurs-pompiers seront invités à jouer un exercice peu commun puisque le programme retenu intéressera les plus exigeants. En effet, la commission du feu veut réaliser un vœu de l'EM et des sapeurs

pompiers en prévoyant une journée bien préparée et bien étudiée.

Programme de l'exercice :

- Le 31 mars : cours des cadres.
- Le 2 avril : exercice avec les écoles de la commune (utilisation des escaliers de secours au collège. Critique et films.
- L'après-midi du 2 avril, exercice de printemps.
- Visite de la commission du feu.
- Critique de l'exercice. Films et apéritif.
- En soirée, soirée officielle.

Les membres sont priés de prendre note de cette première information et de prendre toutes les dispositions pour donner suite à la convocation de l'EM du corps des pompiers. Cet exercice doit être efficace, et pour cela il devra se dérouler dans la plus stricte discipline. C'est dans la collaboration totale que la confiance sera témoignée et que l'efficacité du corps sera prouvée.

Chandolin - Anniviers

Dans le calme, le paradis des skieurs
1 télésiège, 5 téléski
Grand parking
Pistes améliorées et deux nouvelles pistes. Toutes les installations fonctionnent.

AUTO-SECOURS SIERROIS

24 HEURES SUR 24

Tél. 55 24 24

SOS - Pannes - Accidents

Offres et demandes d'emplois



Pour notre magasin de confection au centre commercial de Noës, nous cherchons

vendeuse

travaillant à temps partiel.

Si la mode vous plaît, si vous aimez être informée de ses tendances, recherchez le contact avec des gens charmants et parlez français et allemand, une tâche intéressante vous attend.

Téléphonez et demandez M. Bernet.

Charles Vögele AG, Personalabteilung der Mini-Markt-Gruppe
8640 Rapperswil, tél. 055/27 44 12

19-44

Nous cherchons

une jeune fille

qui voudrait s'occuper de 2 enfants et aider au ménage.

Entrée en avril ou à convenir.

Faire offre à : Dr G. Gorban
Route de Buchillon 2
1162 Saint-Prex (VD)

22-2320

On demande

jeune fille

pour ménage de 2 personnes. Possibilités d'apprendre le français et la tenue d'un ménage soigné, vie de famille, villa au bord du lac. Entrée en avril ou à convenir.

Faire offres à M. Jean Chiavazza, entrepreneur, 1162 St-Prex (VD)
22-2320

On cherche

jeune ouvrier boucher

sachant travailler seul.

Boucherie Boulenaz, Aigle
Tél. 025/2 23 46

36-20948

Cherchons tout de suite pour Zermatt

jeune fille

avec connaissances de cuisine, éven. cuisinière (Suisse).

Les offres sont à adresser à Fam. German Kronig-Perren
Restaurant Sonnenblick
3920 Zermatt
Tél. 028/7 75 07

36-20906

Hôtel du Maréchal-Ferrant, Charmey
situé dans la station hivernale et estivale de la vallée de la Jogne
cherche

gentille sommelière

sérieuse, 2 jours de congé par semaine, 1 ou 2 dimanches par mois. Nourrie et logée.

Offres par écrit ou téléphoner après 20 h. au 029/7 11 20
Guy-Clément Stoff

17-12662

Le restaurant Le Caveau à Verbier
cherche

jeune homme comme racleur

Tél. 026/7 12 26 après 18 h.
36-20966

Nous engageons pour tout de suite ou pour une date à convenir

jeune vendeuse

de première force éventuellement à la demi-journée



Avenue du Midi 10 - Sion
36-4660

Buffet de la Gare, Gryon
Cherchons tout de suite ou à conv.

serveuse

pour café-restaurant.

Place à l'année.

Tél. 025/5 94 13

36-20958

Buffet de la Gare CFF, Lausanne
engagerait tout de suite ou date à convenir

jeune cuisinier

sortant d'apprentissage, en qualité de commis de cuisine. Semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner au bureau du personnel.
Tél. 021/20 78 01

22-6323

Hans Hassler SA, Aarau
Tapis - Revêtements de sols

cherche, pour la visite de ses revendeurs dans le Valais

représentant

de langue française, mais parlant couramment la langue allemande.

Nous sommes bien introduits dans cette région et offrons un soutien constant de vente et de publicité.

Si cette situation vous intéresse, nous vous prions de nous soumettre votre offre détaillée par écrit et avec photo.

Hans Hassler SA
Kasinostrasse 19, 5001 Aarau.
02-12600

La cave du Tunnel à Conthey

cherche

un apprenti caviste

Entrée à convenir.

Tél. 027/36 12 15

36-2666

Nous cherchons, pour notre service commercial

secrétaire français-allemand

Travail intéressant et varié
Transport assuré depuis Monthey

Nous cherchons pour notre service achats

employé de commerce
ayant une certaine expérience dans la branche mécanique ou la quincaillerie.

Transport assuré depuis Monthey.

Faire offre à Steiger SA, 1891 Vionnaz
Tél. 025/7 50 51 - M. Rodel
36-100056

Couple cherche pour entrée immédiate

employée de maison

sachant cuisiner.

Logement indépendant. Bonnes références.

Tél. 022/21 52 44, int. 14

18-60170



Vivez l'ambiance de la

Fête des vigneronns 1977 à Vevey

et soyez parmi les 250 collaborateurs du

restaurant

(6500 places à côté des arènes et 12 buvettes)

Du 27 juillet au 15 août 1977 nous avons à pourvoir les emplois suivants :

**administration/caissiers
chefs de service
sommeliers/sommelières
garçons et filles de buffet
cuisiniers/aides de cuisine
économistes/cavistes
nettoyeurs/nettoyeuses
garçons et filles de buvette**

Adressez-vous au Restaurant de la Fête des vigneronns 1977
Rue de l'Hôtel-de-Ville (Nestlé)
1800 Vevey
Tél. 021/51 02 11, interne 3592

44-2473

Association de révision de banques régionales et Caisses d'Epargne suisses

cherche, pour son bureau de Lausanne, un jeune

employé de banque

qui sera formé en qualité de réviseur.

Son activité s'exercera dans les différents cantons de la Suisse romande.

Préférence sera donnée à un employé ayant quelques années de pratique dans un établissement bancaire. Nous offrons un bon salaire et tous les avantages sociaux.

Veillez adresser votre offre à la direction de l'Association de révision de banques régionales et Caisses d'Epargne suisses, Habsburgstrasse 9, 8037 Zurich.
44-4020

Commerce région de Sion
cherche

employé(e) de bureau

pour comptabilité et divers.

Débutant(e) accepté(e).

Ecrire sous chiffre P 36-901751 à Publicitas, 1951 Sion.

Personnel de maison

Cherchons, pour région Lausanne gentille personne de confiance, sachant faire la cuisine, secondée par une femme de ménage dans les travaux de maison. Place stable. Bons gages.

Téléphoner avant 9 heures au 021/34 46 77

22-2582

Confiserie à Sion
cherche

vendeuse

Congés réguliers. Bon salaire. Eventuellement débutante

Tél. 027/22 13 66

36-20847

Auberge des Collines, Sierre,
cherche pour tout de suite ou à convenir

sommelière

Débutante acceptée. Place à l'année. Ambiance de famille.

Tél. 027/55 12 48

89-41339

Je cherche pour région Sion

sommelière

Nourrie, logée, vie de famille. Bon salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/31 24 68 ou 026/ 5 39 51

36-20641

Le chemin de fer
**Aigle - Ollon -
Monthey - Champéry**
engage

wattman - contrôleur de train

Nationalité : suisse.
Age maximum : 30 ans.
Formation par AOMC.

Faire offre par écrit à la direction du Chemin de fer Aigle - Ollon - Monthey - Champéry
Place de la Gare 6
1860 Aigle.

36-7013

LONZA

Pour notre secteur d'exploitation des réseaux de distribution électrique du Bas-Valais à Vernayaz, nous cherchons

un monteur de lignes aériennes

Domaine d'activité :
établissement des travaux concernant l'extension et l'entretien des réseaux à haute et basse tension. Travaux relatifs aux raccordements des nouveaux abonnés.

Nous demandons :
quelques années de pratique dans la branche.

Nous offrons :
- activité indépendante et variée dans une ambiance de travail agréable
- semaine de 5 jours
- conditions sociales bien établies

Faire offre avec curriculum vitae et copies de certificats à :

LONZA SA
Usines électriques

1904 Vernayaz

36-12697

Aerotechnic Sierre SA
cherche

1 secrétaire de langue française

avec bonnes connaissances de l'allemand.

Entrée à convenir.

Tél. 027/55 35 55
89-41346

J'engage à l'heure ou à forfait

dessinateur

pour projets et plans d'une petite construction.

Faire offre écrite avec conditions sous chiffre P 36-901752 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche pour Sion quartier ouest

femme de ménage

4 à 5 heures par semaine matin de préférence.

Tél. 027/22 72 22
36-20957

Divers



EVERLY 144

Une nouvelle collection de solitaires d'un incomparable éclat

Titze

Maison fondée en 1886
Seule agence Omega à Sion
Rue de Lausanne 13

Votre amie sur route: la Datsun Sunny.

L'une des voitures les plus aimées du monde: en 1975, la Sunny, sortie d'usine à 500000 exemplaires, s'est rangée au second rang de la production mondiale. Toujours, une technique fiable s'impose. 1169 ccm, 65 CV DIN, superéquipement allant jusqu'à la radio de bord.

Sunny limousine fr. 11350.-
Sunny coupé hatchback fr. 13100.-
Sunny wagon fr. 12250.-



Essayez-la. Devenez son amie.

Conthey : Garage Edelweiss, S. Weiss. **Massongex :** Albert Morisod. **Sierre :** Garage de Finges, J. Zermatten.

Ayent : Garage du Wildhorn, G. Dussex. **Chermignon-Dessus :** Garage R. Barras. **Haute-Nendaz :** Garage de Nendaz, V. Girolamo. **Sion :** Garage Théler. **Saint-Léonard :** Garage Stop, R. Zwimpfer. **Veyras :** Garage de Muzot, G. Perren

DATSUN

FREMDE UNTER UNS

Im Hinblick auf die drei Abstimmungsvorlagen vom 13. März wird die Frage der Überfremdung der Schweiz wieder vermehrt diskutiert werden. Die beiden Initiativen, die 4. und 5. Überfremdunginitiative nehmen sich in der heutigen Zeit so ähnlich wie erratische Blöcke aus. Sie wurden zu einer Zeit eingereicht, da die Republikaner und die Nationale Aktion in unserm Lande Erfolg auf Erfolg verzeichnen konnten. Die Schweiz sei überbevölkert, von Fremden überlaufen, so und ähnlich tönte es aus den Kreisen der Schützer des Vaterlandes. Ausgerechnet jetzt aber, da wir rund 300 000 Arbeitsplätze in unserem Lande abgebaut haben und die Ausländer heimgeschickt haben, die diese Arbeitsplätze besetzten, ausgerechnet jetzt, da die Zahl der Ausländer in der Schweiz erstmals wieder unter eine Million gesunken ist, kommen diese beiden Vorlagen. Sie vermögen zu diesem Zeitpunkt bei der grossen Mehrheit unseres Volkes kaum mehr als ein Kopfschütteln hervorzurufen.

Die Saisonniers

Im Zusammenhang mit den Abstimmungen von Mitte März wird die Diskussion um die Fremdarbeiter unter uns in allen seinen Aspekten wieder anrollen. Einen speziellen Aspekt nehmen hier die Saisonniers und deren Statut ein. Dieses Statut steht auch im Mittelpunkt des im Gang befindlichen Bundesgesetzes über Aufenthalt und Niederlassung der Ausländer. Soll das Saisonnierstatut aufgegeben oder beibehalten werden? Die Meinungen sind diametral entgegengesetzt. Vorab Kreise um die christlichen Kirchen, die Gewerkschaften und um die Anhänger der Mitenand-Initiative aber auch Teile der Eidgenössischen Konsultativkommission für das Ausländerproblem wollen das Statut aufheben, dem Schweizerischen Gewerbeverband ist aber die Erhaltung des Statuts Hauptanliegen bei der Revision des erwähnten Gesetzes.

Gebot der Menschlichkeit

Vorab kirchliche Kreise weisen darauf hin, dass das Saisonnierstatut dem Gebot der Menschlichkeit widerspreche. Die Trennung von der Familie wird ins Feld geführt. Wir holen die Spanier und Italiener ins Land, aber nur die Arbeitsfähigen. Frau und Kinder müssen zuhause bleiben und der Mann hat die Familie in der fernen Heimat von der Schweiz aus finanziell zu versorgen. Mit einer verantwortungsvollen Familienpolitik habe dies nichts zu tun. Der Gewerbeverband weist darauf hin, dass rund die Hälfte der Saisonniers alleinstehend sind oder mit ihrer Frau zusammen leben, die auch als Saisonarbeiterin in der Schweiz weile. Es gelte zudem zu berücksichtigen, dass den Familienangehörigen ein Besuchsrecht von zweimal je drei Monaten zustehe und es komme schliesslich hinzu, dass die Aufenthaltsdauer des Saisonarbeiters im Durchschnitt

unter neun Monaten liege. Unter Berücksichtigung dieser Gesichtspunkte sei, so der Gewerbeverband, die Trennung von der Familie für eine beschränkte Zeit sicher erträglicher und menschlicher als die Arbeitslosigkeit im eigenen Lande. Des weitern können als Gründe für die Beibehaltung des Saisonnierstatuts ins Feld geführt werden, dass dieses es vielen Ausländern erlaubt, ihre beruflichen Kenntnisse in der Schweiz zu vertiefen, da die Rotation unter den Saisonarbeitern sehr gross sei. In den letzten 10 Jahren seien es über 300 000 gewesen.

Der Saisonnier als Puffer

Rein wirtschaftliche Überlegungen sprechen bestimmt für die Beibehaltung des Saisonnierstatuts. In den letzten Monaten ist über die Saisonniers in der Schweiz ein regelrechter Kriseneinbruch verhindert worden. Verschiedene Branchen unserer Wirtschaft, das Bauhauptgewerbe und die Hotellerie haben von jeher mit Saisonniers gearbeitet. Die Schweiz galt von jeher als

gastfreundliches Land, trotz des Systems der Saisonarbeiter. Zu erwähnen ist auch, dass die Saisonniers unsere Infrastruktur nur sehr schwach belasten, und dabei fliesen in den Gemeinden, in denen der Saisonarbeiter meistens in einer Gemeinschaftsunterkunft lebt, die Steuerquellen recht ergiebig. Alle diese Gründe sprechen für die Beibehaltung des Statuts. Gegen das Statut können kaum wirtschaftliche, wohl aber eine Reihe menschlicher Gründe ins Feld geführt werden. An den eidg. Räten und im Falle eines Referendums am Souverän wird es sein, die wirtschaftlichen und menschlichen Gründe gegeneinander abzuwägen und den gangbaren Weg zu finden. Sicher ist, dass die Beibehaltung des Saisonnierstatuts unserem Lande in der europäischen Völkergemeinschaft kaum grosse Sympathien einbringt. Der Bundesrat muss natürlich auch auf diesen Aspekt des Problems sein Augenmerk richten und ein eventueller Entscheid des Bundesrates in Richtung auf Abschaffung des Statuts bringt diesem noch bei weitem nicht die Kritik der Kirchenhörigkeit ein, sondern ist im Rahmen unserer Aussenpolitik ohne weiteres zu rechtfertigen.

Die Abschaffung des Saisonnierstatuts würde natürlich ein Ansteigen der Ausländer mit einer Aufenthaltsbewilligung oder der Niederlassungsgenehmigung erhöhen, denn auch in der Rezession sind wir auf die Ausländer angewiesen. Der Zeitpunkt für eine Änderung der schweizerischen Gastarbeiterpolitik ist aber heute sicher günstiger denn je.

Victor

Supprimer le statut des saisonniers?

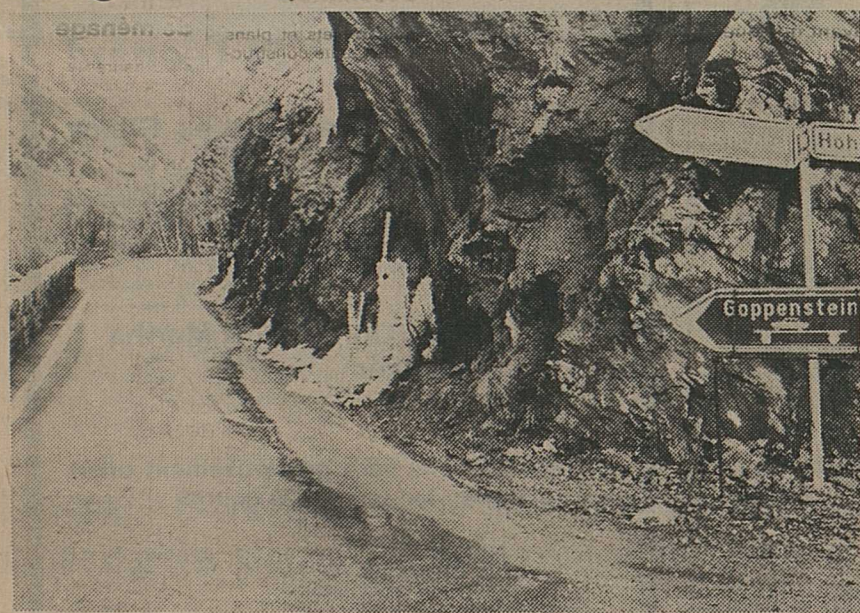
Dans la perspective des trois objets soumis à la votation populaire fédérale le 13 mars 1977 « Victor » parle de la 4^e et de la 5^e initiative contre la surpopulation étrangère en Suisse. Voter actuellement par une telle question à un petit goût de moisi. Ces initiatives ont été déposées en un temps où les circonstances étaient différentes et où les Républicains et l'Action nationale semblaient voler de succès en succès. Ces « sauveurs de la patrie », avançaient que la Suisse risquait d'être submergée par les travailleurs étrangers.

Et c'est précisément maintenant alors que le nombre des étrangers en Suisse a reculé

de 300 000 unités, que le nombre total de ces étrangers est redescendu en dessous du million, que le peuple est appelé à se prononcer sur ces initiatives. Et le bon peuple hoche la tête.

Notre correspondant évoque ensuite plus particulièrement le statut des saisonniers. « Victor » relève que les arguments économiques sont en faveur du maintien de ce statut, alors que les considérations morales et de politique internationale militent vers sa suppression. Il pense que les circonstances actuelles sont favorables à une certaine réadaptation dans ce domaine très important.

Un goulet qui pose des problèmes



STEG-GAMPEL. - A la sortie de Gampel-Steg, la chaussée de la route du Lötschental, large à souhait, n'est en somme qu'un miroir aux alouettes. Quelques mètres plus loin, à l'intersection de la route qui conduit à Hohentenn, elle se rétrécit d'une façon telle que l'automobiliste qui n'est pas un habitué se demande s'il ne s'est pas trompé de chemin... Pendant la bonne saison, cette situation est encore passable. Il n'en est malheureusement pas de même lorsqu'une partie de la chaussée est encore encombrée de neige. Des mesurages s'effectuant ces jours à ce propos, les services compétents espèrent trouver une solution.

Camp de vacances dans la vallée de Conches

Ces derniers jours un communiqué de presse a été diffusé, duquel il ressortait qu'une société française qui avait loué un camp de vacances dans la vallée supérieure de Conches, n'avait pas fait face à ses obligations et serait tombée en faillite.

A la suite de différents appels téléphoniques, le comité de l'association Jungbrunnen, qui exploite deux maisons de vacances à Reckingen ainsi qu'une piscine et qui est propriétaire à Gluringen également d'une maison de vacances importante, tient à faire constater que l'organisation en question n'a rien à faire avec l'association Jungbrunnen qui ne la connaît d'ailleurs pas. L'association Jungbrunnen organise dans les différentes maisons qui sont sa propriété depuis de longues années, des camps de vacances pour des enfants français et des camps de vacances internationaux; elle entretient avec les autorités cantonales et communales ainsi qu'avec la population du district de Conches d'excellentes relations.

M. Franz Steiner confirmé par le comité du PDC de Brigue

BRIGUE. - Réuni en assemblée, jeudi soir, le comité du PDC de Brigue, présidé par M. Alois Kämpfen, a décidé à l'unanimité de représenter M. Franz Steiner, conseiller d'Etat sortant, comme candidat aux prochaines élections du Conseil d'Etat, à l'assemblée des délégués du district du 13 février prochain.

On apprend par ailleurs que le comité du district a d'ores et déjà décidé de revendiquer le siège détenu par M. Steiner et de présenter sa candidature à l'assemblée des délégués du PDC du Haut, prévue pour le 18 février prochain.

M. Albert Imsand se retire de la scène politique

SION-MÜNSTER. - M. Albert Imsand, ancien président du Grand Conseil, vient d'informer le parti chrétien-social du district de Conches, auquel il est rattaché, qu'il ne sera plus candidat aux prochaines élections du Grand Conseil. Satisfait du devoir accompli, il estime l'heure venue de céder sa place à des forces plus jeunes. M. Imsand fait partie de la Haute Assemblée depuis 24 ans maintenant, soit pendant quatre ans député suppléant de Sion et durant 20 ans comme représentant du district de Conches. Il a fait partie de plusieurs com-

missions en tant que membre ou président. Partout, il s'est fait remarquer par son enthousiasme dans la défense des intérêts de la communauté et tout particulièrement de ceux des gens de sa vallée. Comme président de la commission des finances, il a en outre pris une part active à la mise sous toit de lois et décrets. Président du Grand Conseil, il a couronné sa carrière politique de remarquable façon.

Nous profitons de l'occasion pour le remercier de tout ce qu'il a fait au service du peuple valaisan, et lui souhaiter une longue et bonne retraite.

Retrait de plusieurs députés

BRIGUE. - Si l'on en croit les rumeurs qui courent, plusieurs députés haut-valaisans ne seront plus candidats aux prochaines élections du Grand Conseil. A Brigue, on parle du retrait de M. Werner Perrig, ainsi que de MM. Stéphane Jossen et Othmar Lauviner. Avec M. Paul Biderbost, qui ne sera plus candidat non plus, le PDC du dis-

trict perd du même coup quatre valeureux parlementaires et figures marquantes de la Haute Assemblée.

Du côté des chrétiens-sociaux, à part M. Imsand, on annonce également le retrait de MM. Anton Bellwald et Werner Salzgeber. Ainsi qu'on nous le confirmait hier soir encore, cette liste risquerait de s'allonger.

Stabilité des prix chez les cafetiers du district de Viège

TÄSCH. - La section des cafetiers du district de Viège, présidée par M. Joseph Kuonen de Viège, a tenu - mercredi - son assemblée générale à Täsch. Sur 170 sociétaires que compte le groupement, 80 y ont pris part.

Malgré la récession, le bilan de l'exercice écoulé s'avère positif. Il n'y a toutefois pas lieu de faire preuve d'un optimisme exagéré. D'autant plus que la période de l'austérité n'a pas encore atteint le creux de la vague. Cela postule en faveur d'une meilleure information et de la multiplication des contacts aux fins d'échanger les expériences professionnelles. M. Kuonen a également relevé les divers aspects du nouveau contrat de travail entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. A ce propos, quelque 140 personnes de la profession en ont été informées, lors d'une séance tenue à Brigue mercredi dernier. La politique de stabilité des prix a également été mise en évidence. A part la bière, aucune boisson n'a subi une augmentation depuis 3 ans maintenant. Dans le secteur de la restauration, on note même à certains endroits une baisse des prix, en dépit du fait que dans le secteur des salaires, la tendance est à l'augmentation. Le souci majeur de la catégorie réside encore et toujours dans la question du personnel, les Suisses faisant preuve de peu d'intérêt pour ce métier pendant que la main-d'œuvre italienne est de plus en plus limitée.

Un appel a été lancé à l'adresse des sociétaires dans la défense des intérêts locaux par une meilleure coordination et une collaboration renforcée. Pour un grand district comme celui de Viège, avec d'importants centres comme Zermatt, Saas-Fee ou Grächen, l'activité développée au niveau de l'association du district ne suffit plus. M. Uli Truffer, président cantonal de l'association, apporta des précisions sur le nouveau contrat de travail, alors que M. Leo Lauber,

président de la commune de Täsch, présent à l'assemblée, se plut à relever le rôle joué dans l'économie touristique par les gens de la branche.

Bettmeralp-Bettmerhorn: c'est parti

BETTMERALP. - Après avoir subi avec succès les tests exigés par l'Office fédéral des transports, le nouveau téléphérique de Bettmeralp-Bettmerhorn, d'une longueur de 2,3 kilomètres, a été reconnu apte au service. Sa mise en exploitation est prévue pour aujourd'hui samedi. Sa station supérieure se situe à 2800 mètres d'altitude, d'où l'on jouit d'un panorama imprenable, avec le majestueux glacier d'Aletsch comme pôle d'attraction et un incomparable cirque alpin comme toile de fond. Si, pendant l'été, ce nouveau moyen de transport jouera certainement un rôle déterminant dans le domaine du tourisme pedestre, actuellement il offre de nouvelles possibilités pour les amateurs de ski.

La Société des téléphériques de Bettmeralp est l'initiatrice de cette nouvelle remontée mécanique. L'occasion nous sera d'ailleurs offerte prochainement d'en reparler plus en détail.

REDACTION DE BRIGUE
 Louis et Misette Tissonnier
 Téléphone (028) 3 10 77
 Téléc. : 38 145
 Case postale 263 - 3900 Brigue
 Georges Tacherrig
 Téléphone (028) 3 31 25
 Villenweg 17
 3900 Brigue

Le mouvement bat son plein!

VIÈGE. - Pendant le prochain week-end, le mouvement des sociétés locales atteindra le haut point de la saison, du moins en ce qui concerne leur activité en salle. Ce soir, au Commerce nous aurons la SSS, section haut-valaisanne, qui tiendra ses assises. Pour samedi toute une série de manifestations sont prévues. La confrérie du « Martinuzunft » se réunira pour préparer les festivités de carnaval. Les footballeurs se rendront au Commerce pour leur soirée familiale annuelle alors que les musiciens de la « VISPE » en feront de même dans la

grande salle « Zur Alten Post ». Pour ce qui est du HC Viège, toutes les équipes seront dans le coup. Les aînés recevront Zurich, les juniors donneront la réplique à ceux de Fribourg, alors que les cadets attendent la visite de leurs camarades de la capitale.

Autrement dit, une activité débordante attend les actifs des sociétés du lieu auxquels nous souhaitons d'agréables moments de détente et de plaisir, ne serait-ce que par le fait que le début février approche et que d'ici là on va se préparer pour l'arrivée du carnaval.

MIKI UND DER KAPITÄN

Copyright Cosmopress Genf

Quer durchs Oberwallis

LAWINEN IM LÖTSCHENTAL
 Der Warmwettereinbruch der letzten Woche führte im Lötschental zum Niedergang von mehreren Lawinen, so dass das Lötschental in diesem Winter erstmals von der Aussenwelt abgeschnitten war.

EINE WICHTIGE VORENTSCHEIDUNG
 Eine wichtige Vorentscheidung in Sachen Staatsratswahlen ist gefallen. Nationalratspräsident Hans Wyrer ist bereit, als Kandidat für die Oberwalliser Christlichsozialen ins Rennen zu steigen. Damit ist ein wichtiger Vorentscheid gefallen. Es ist nicht anzunehmen, dass aus einem anderen Bezirk, denn aus Visp ein Kandidat auftauchen wird. Im Be-

zirke Westlich-Raron erweckt die Kandidatur Wyrer natürlich in gewissen Kreisen einiges Missbehagen, da man mit einem eigenen Manne ins Rennen hat steigen wollen, doch gegen Nationalrat Wyrer wagte man es wohl kaum anzutreten.

SKINACHWUCHS IN ZERMATT
 Der Skinachwuchs aus dem ganzen Wallis trifft sich heute und morgen in Zermatt zu den Walliser JO-Meisterschaften. Die Zermatter haben für die zukünftigen Skirennfahrer eine tadellose Organisation aufgezogen und es besteht kein Zweifel, dass dem Anlass ein voller Erfolg beschieden sein wird.

COLLONGES

Dimanche 30 janvier dès 15 heures

Abonnement : Fr. 25.-

Service voiture dans le rayon
026/8 41 59

LOTO

organisé par la société de musique

Aperçu des lots :

- 1 pendule
- 1 vélo
- 25 jambons
- 27 fromages
- 25 fumés
- 27 salamis



Journée du pantalon
pour dames, hommes et
enfants, dès Fr.
15.-, 20.-, 30.-, 40.-
Pulls, chemises,
chemisiers, blouses
dès Fr. 12.-, 15.-
20.-, 25.-



20 à 70 % de rabais
sur tout notre assortiment

ACTION - En février 3 pour 2

Lavage chimique

Pressing Teva

Place des Cèdres 5, Sion
Dir. : Henri Jacquod, maître teinturier 36-4000

A vendre d'occasion

chauffage
à gaz

installation à démon-
ter sur place.

Cédée à Fr. 6000.-
Convient pour
ateliers, carrosserie,
etc.

Tél. 027/36 12 72 36-2

ATTENTION !

VENTE DISCOUNT
aux PRIX DE GROS
de MEUBLES NEUFS
avec GARANTIES

- Parois rustiques à éléments 918.-
- Salons convertibles 996.-
- Chambres à coucher 1150.-
- Salles à manger 1595.-
- Fauteuils Voltaire 595.-
- Tables rondes 495.-
- Chaises rembourrées 109.-

Nouveau :
CRÉDITS 6 ou 12 mois
sans intérêts

RUSTIQUE MODERNE
STYLE

Meta meubles

BOUTIQUE DES ARTS

Route d'Evian Chemin du Sillon
1860 Aigle Tél. 025/2 19 44 - 2 33 28
Ouverture de 8 h. 30 à 18 h. 30 et sur rendez-vous
G. Maruccia 22-120

Muraz-Collombey

Centre scolaire

Samedi 29 janvier dès 20 h. 15

Soirée annuelle de la Villageoise

Direction : Charly Fumeaux
Avec le concours du fantaisiste Zaneth

Bal

conduit par l'orchestre

Les Gaulois

Caisse à 19 h. 30
Bar - Cantine 36-100058

Action Toyota

Sur trois modèles 1976, important rabais
ou grande reprise de votre ancienne voi-
ture. Larges facilités de paiement.

Agence officielle Toyota
Garage de la Greffaz, Vionnaz
Tél. 025/7 45 16 - 7 49 16 143.267.086

Remise de commerce

Bar Bambino à St-Léonard

M. et Mme Georges Gillioz

remercient leur aimable et fidèle clientèle
de la confiance qu'elle leur a témoignée et
l'avisent qu'ils remettent leur établisse-
ment, dès le 1er février 1977, à

Milles Christine et Martha
Eyholler

Un apéritif vous sera gracieusement offert
mardi 1er février de 18 à 20 heures

- Salle pour réunions
- Petite restauration

36-20954

A celles de la classe 32

Faisons plus ample connaissance !

Rendez-vous pour le verre de l'amitié
à l'hôtel du Midi à Sion, au 1er étage,
mercredi 2 février dès 20 heures.
89-60058

Renault 30 TS

Voiture ayant peu roulé, à céder à
un prix très intéressant.

S'adresser à Lucien Planchamp
Vionnaz.
Tél. 025/7 45 16 143.267.086



Leukerbad-Albinen AG

Clubs de ski et sociétés, ainsi que pour les enfants : réduction. Restaurant
panoramique (libre et avec service)

Renseignements : Direction 027/61 16 16
Restaurant 027/61 19 44

Testez les pistes du cham-
pionnat suisse messieurs
de ski alpin (8-13 février)
au Torrent

- Nouveau: Au Torrent 4 téléskis
- Nouveau: Plus de 30 km de pis-
tes de ski préparées
mécaniquement
- Nouveau: Pistes de retour jus-
qu'à Loèche-les-Bains
- Nouveau: Pas d'attente



TOYOTA



CHRYSLER
INTERNATIONAL



Dès le 1er février 1977

nos services administratifs et ventes automobiles
sont transférés à notre nouvelle adresse :

GARAGE

Emil Frey SA Sion

Route de la Dixence 83

Tél. 027/22 52 45

Notre service ateliers et pièces détachées reste à votre
disposition avenue de France 67, Sion - Tél. 027/22 98 98

D.O.M.

Mariages

Existe depuis 1963

Renseignements
par téléphone

D.O.M. 027/38 25 72 Valais

DISCRETION Consultation gratuite
Agences à Neuchâtel - Genève
Lausanne - Lugano - Fribourg

MEUBLES

offre avantageuse

SALON

1 canapé-lit avec matelas,
2 fauteuils recouverts de
tissu solide
(qualité suisse)

1700.-

CHAMBRE A COUCHER

en chêne
Bois véritable avec literie
de bonne qualité, garanti
10 ans (grand lit ou 2 lits)

2700.-

Reprise de vos anciens meubles

Conditions de paiement
par nos soins

A. MELLY

AMEUBLEMENTS

Route de Sion 78, Sierre-Noës

Tél. 55 03 12

36-4617

MARIAGES CHRÉTIENS



Vous cherchez à vous marier ?... envoyez simplement vos
nom, âge, adresse au Centre des alliances (SC), rue Goy 5,
29106 QUIMPER (France). Vous recevrez gratuitement son
importante doc. Plus de 1000 partis sérieux (17-75 ans) en
Suisse romande, toutes situations. Discretion absolue.

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez
de suite un prêt personnel
pas de formalités
discretion absolue

Aucune demande de renseignements à
l'employeur, règle, etc.

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue..... No.....

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit

1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

920'000 prêts versés à ce jour

TRIBUNE LIBRE

MARTIGNY : VÉRITABLE VILLE DE SCANDALE ?

On nous écrit de Martigny :

La police cantonale occupe actuellement une SURFACE DE 395 M2, dans des locaux loués par la ville (bail dénoncé en mai 1973).

L'achat décidé, sous réserve d'approbation du Grand Conseil (du bâtiment Billieux S.A.) se monte à Fr. 4 840 000.- y compris les transformations à effectuer.

Il porte sur une surface DE PLUS DE 4000 M2 de plancher. Par rapport à la surface actuellement disponible (395 m2) pour la police, on peut en déduire que la ville de Martigny deviendra le siège de la future éventuelle police mobile intercantonale ?

Mais non, puisque la surface formi-

dable de ce bâtiment sera utilisée : « CONSIDÉRANT QUE CE BÂTIMENT, par sa situation et son volume, correspond aux besoins de la police cantonale (sic !) et qu'il offre la possibilité de regrouper un certain nombre de services actuellement disséminés en ville de Martigny »... (extrait du message du Conseil d'Etat du 3.11.1976).

Nous savons parfaitement bien que la commune de Martigny est opposée, à juste titre, au regroupement des différents services concernés (registre foncier, office des poursuites, etc.) pour des raisons de commodité dans l'emplacement actuel, notamment.

ALORS, M. ARTHUR BENDER, PENSEZ-VOUS QU'UN INVES-

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent par la responsabilité de la rédaction.

TISSEMENT DE FR. 4 840 000.- SE JUSTIFIE POUR UN BRIGADIER ET 17 AGENTS ?

Nous reviendrons prochainement sur les aspects financiers lorsque l'on sait que le bâtiment Billieux de 18 000 m3 se vend Fr. 4 525 000.- et que le bâtiment voisin de 14 000 m3 a été acquis par la Banque Cantonale du Valais pour Fr. 1 600 000.- et offert à l'Etat pour Fr. 1 800 000.-.

Si cette affaire était acceptée par le Grand Conseil, elle serait matérialisée par un acte de vente notarié. Cela expliquerait-il la « discrétion » de nos politiques-notaires de Martigny ?

« SCANDALE IL Y A » titrait le Confédéré. EST-CE CELA OU CECI ? Gaby

Libres opinions politiques

TRIBUNAL ADMINISTRATIF: OUI OU NON

Nous rappelons à nos lecteurs que lors de votations ou d'élections, nous avons admis pour règle que le dernier délai de publication des textes « libres opinions politiques » est fixé au jeudi précédant immédiatement le vote.

Nous commençons d'ailleurs cette publication suffisamment tôt pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer. Exceptionnellement, nous publions aujourd'hui encore le texte ci-dessous que nous avons reçu hier.

NF

Certains propos que l'on peut recueillir dans la rue au sujet d'une des questions qui nous seront posées ce week-end laissent apparaître, malgré tous les soins que les journaux ont pris d'informer le public, beaucoup d'indécision, quand ce n'est pas de l'indifférence.

Le fait nous paraît d'autant plus fâcheux que l'affaire est d'une importance évidente pour notre pays.

Nous nous permettons dès lors d'inviter une fois encore notre peuple à la réflexion qui s'impose dans l'intérêt de tous.

On parlera peut-être trop exclusivement de la création d'un tribunal administratif et pas assez de la loi sur la procédure administrative. C'est pourtant d'elle qu'il s'agit en premier lieu.

La procédure détermine les règles d'organisation judiciaire, de compétences, d'instruction des procès et d'exécution des décisions de justice.

En Valais, ces règles sont codifiées depuis longtemps dans le domaine civil et pénal (Code de procédure civile, 1919; Code de procédure pénale, 1962).

En ce qui concerne la procédure administrative, les règles énumérées dans l'arrêté du 11.10.1966, sont rudimentaires et la jurisprudence n'a pas tout à fait réussi à combler leurs lacunes. D'autre part, elles ne s'appliquent qu'aux affaires de l'Etat.

Le vide est total en ce qui concerne l'administration des districts et des communes. La loi qui nous est proposée met de l'ordre à tous les étages de l'administration dans le canton.

Son premier avantage serait donc d'unifier et d'harmoniser les règles de la procédure administrative en groupant dans un seul texte les principes généraux qui la régissent. D'autre part, elle imposerait les mêmes normes à toutes les autorités administratives du canton. (Administrations cantonales et communales - corporation - établissements publics).

Il n'est pas difficile de comprendre que ce seul bénéfice serait hautement appréciable et justifierait largement les frais de fonctionnement de l'institution nouvelle.

Le deuxième avantage serait un accroissement de la sécurité des relations juridiques, un texte précis renseignant les agents administratifs aussi bien que les administrés sur leurs droits et sur leurs obligations.

Elle accorderait enfin, aux administrés, des garanties analogues à celles dont bénéficie chaque citoyen dans un procès civil. Par là, elle renforcerait la position des parties face à l'administration.

Il y va donc de l'intérêt de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Le développement quasi cancéreux de l'appareil étatique impose la création d'une loi qui

protège contre lui tous les administrés.

La situation actuelle devient de plus en plus insupportable. L'administration cumule le pouvoir d'exécution et de jugement. On nous comprendra aisément par un exemple :

Vous soumettez un projet de construction à l'organe chargé par l'Etat de l'examiner, la Commission cantonale des constructions. Elle le refuse dans le cadre des compétences que l'Etat lui a accordées. Vous avez un droit de recours. Auprès de qui ? de l'Etat. Qui se trouve donc juge et partie. Il en va de même en matière de circulation routière, etc.

On conviendra que ce n'est pas normal en un pays où les pouvoirs sont constitutionnellement séparés.

Accepter la loi qui nous est proposée, c'est appliquer un principe que personne ne conteste.

Dix-sept cantons ont déjà reconnu la logique d'une telle mesure. Les autres sont en voie de le faire. (A une exception près).

Résumons : Le tribunal administratif prévu par cette loi permettrait donc un contrôle indirect de l'administration et l'application de règles codifiées valables dans toutes les administrations publiques.

Il n'est pas inutile de relever, au surplus, que les hommes que nous élisons pour gouverner se trouveraient déchargés de soins qui souvent les accablent inutilement.

On cessera de les déranger pour obtenir la réduction d'une amende ou la modification d'une décision prise par leurs services. Ils seront plus libres et gagneront en prestige parce qu'ils ne pourront plus être soupçonnés de favoritisme.

A chacun son métier. Les conseillers d'Etat gouvernement ; leurs collaborateurs font passer leurs décisions dans les faits ; un tribunal indépendant traite et juge les difficultés inévitables qui surgissent entre gouvernants et gouvernés.

C'est là la condition d'une vie publique harmonieuse.

Nos électrices et nos électeurs doivent être conscients qu'ils n'ont pas le droit de se réfugier dans l'indifférence.

M^e Dominique Favre

Edgar Bavarel... « en questions » à propos de « La chance de Dieu »

Edgar Bavarel a eu les honneurs de la radio hier, en fin d'après-midi, en étant l'hôte de « En questions », l'émission de Jacques Boffort.

Le dialogue s'est engagé, rapide, entre les deux hommes. L'un (c'est son métier) fouillait le livre de l'autre, et, à travers « La chance de Dieu », tentait de sonder la pensée, le cœur et l'âme de l'auteur.

Questions pertinentes, primordiales, épineuses, brûlantes, indiscrètes même. Qu'importe ! C'est le jeu. Edgar Bavarel s'est fort bien tiré d'affaire. Le verbe facile, prompt à la répartie, l'écrivain valaisan était aussi à l'aise que les routiniers de la plume, académiciens ou romanciers français dont on connaît l'art d'improviser, la subtilité dans celui de la réplique.

Une semaine internationale de bridge à Montana-Crans

Du 5 au 13 mars prochain, se déroulera à Crans-Montana la 12^e semaine internationale de bridge.

Des bridgeurs de tous les points du globe se retrouveront ainsi sur le Haut-Plateau.

Les joutes ont été divisées en quatre phases :

A les 5 et 6 mars : tournoi par paires mixtes.

B le 7 mars : tournoi individuel.

C les 8, 9 et 10 mars : tournoi Patton.

D les 11, 12 et 13 mars : tournoi par paires.

Publicitas
Sion 21 21 11

f.-g.g.

Hier sur le petit écran

Un jour, une heure nous a offert un sujet d'étonnement et de réflexion en nous apprenant qu'une pétition circule actuellement à Genève pour que l'on enseigne à nouveau le livret aux enfants dans les écoles. En effet, comme nous l'a montré un petit reportage sur le sujet, bien des jeunes gens de 16 ans ne savent pas, aujourd'hui, combien font 7 fois 4 ou 6 fois 6. Un beau résultat pour cette école nouveau style qui, au nom du progrès, a jeté aux orties les vieilles méthodes dont notamment les exercices

de mémoire. Au moins les fabricants de petites machines à calculer électroniques se frottent-ils les mains ! C'est déjà cela, mais quelle piètre consolation !

La petite « Robinson » : la jolie histoire un peu triste d'une petite fille dont la maman est morte et qui vit dans l'univers de Robinson Crusoe, dramatique frisant le mélodrame, mais n'étant pas pour autant dépourvue d'une certaine qualité dont, par exemple, le naturel de la jeune comédienne.

(R)

†

Le conseil d'administration, la direction et le personnel des Minoteries de Plainpalais S.A., à Genève, Sion et La Chaux-de-Fonds

ont le profond regret de faire part du décès de leur cher et dévoué collaborateur et collègue

Monsieur
Pierre TAILLENS

sous-directeur

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées à l'occasion du deuil qui l'afflige, la famille de

Monsieur
Denis BONVIN-JOST

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Sion, janvier 1977.

†

Dans son deuil, la famille de

Madame
Angèle VEUTHEY-RABOUD

a ressenti avec émotion combien grandes étaient l'estime, l'affection et l'amitié portées à sa chère disparue.

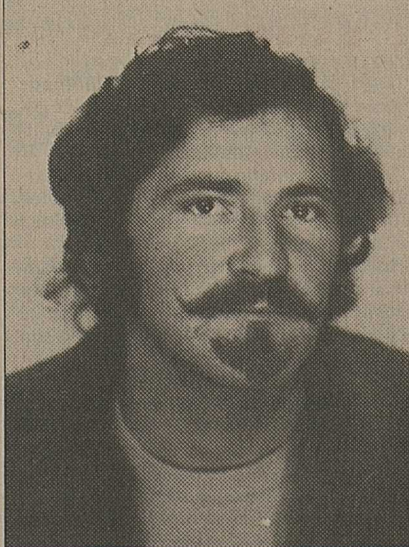
Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs dons, lui ont apporté un réconfort dans son chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Vionnaz, janvier 1977.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur
Martial MAYOR

30 janvier 1976 - 30 janvier 1977

Un an déjà que tu nous as quittés sans nous dire au revoir.

Nous ne pouvons nous habituer à ce non-retour. Ton souvenir reste vivant dans nos cœurs et dans nos pensées.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Bramois, aujourd'hui samedi 29 janvier 1977, à 19 heures.

Ta famille

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur
Joseph MUDRY

30 janvier 1976 - 30 janvier 1977

Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours présent parmi nous.

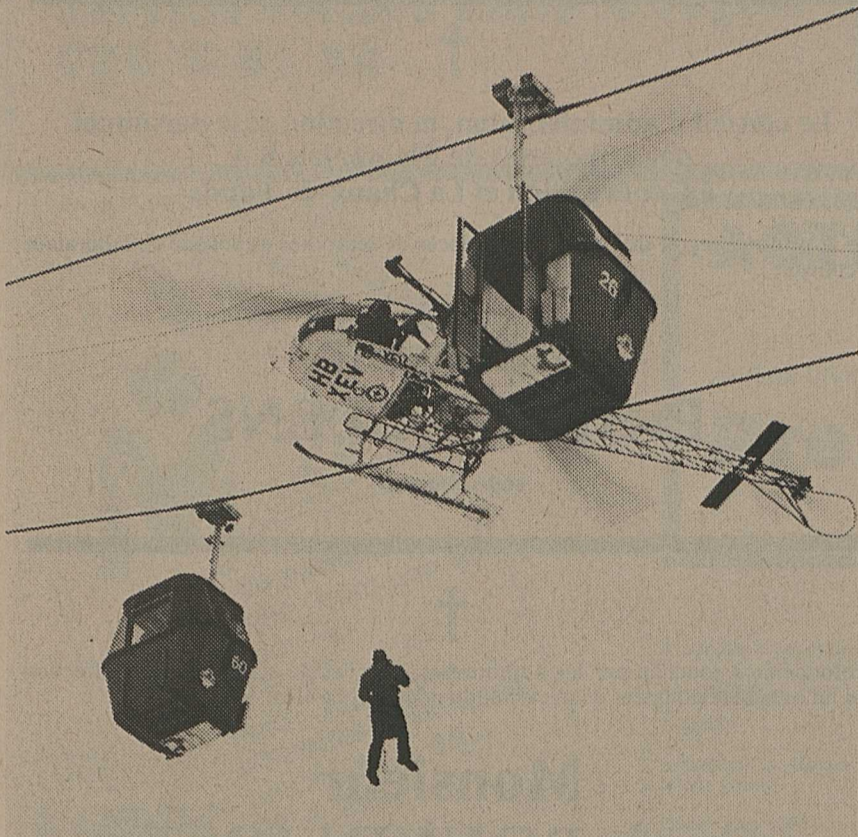
Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Saint-Léonard, le dimanche 30 janvier 1977, à 19 heures.

Innovations révolutionnaires

SAUVETAGE SUR LES REMONTÉES MÉCANIQUES

SAAS FEE. - Dans le cadre de la société des remontées mécaniques de Saas Fee, en collaboration avec Air-Zermatt, une démonstration de sauvetage, avec de nouveaux moyens absolument révolutionnaires, s'est déroulée hier après-midi sur le nouveau téléphérique de Spiel-Boden. MM. Hubert Bumann, président du Grand Conseil et de l'association suisse des remontées mécaniques, Victor Simonin, directeur général de Pro Anzère, et Firmin Fournier, délégué de l'UVT, notamment, ont assisté à la manifestation.



L'action de secours présentée hier à Saas Fee.

Du « vélo-funambule » à l'hélicoptère passe-partout

Les installations ayant été supposées hors d'usage, en raison d'une défectuosité technique indépendante des différents éléments de traction, l'action consistait à secourir 48 passagers de 12 cabines restées en panne le long du parcours, entre 5 et 30 mètres du sol.

Pour la circonstance, deux nouveaux systèmes ont été utilisés, dont un peut l'être par tous les temps. A partir d'un pylone, il consiste à fixer au câble porteur un genre de chariot, sur lequel le secouriste prend place en toute sécurité pour atteindre la cabine en panne. La libération des passagers s'effectue à l'aide d'une corde munie d'un attelage assurant la descente au sol de chaque rescapé.

Le deuxième moyen s'effectue avec l'hélicoptère qui dépose le secouriste directement sur le toit de la cabine immobilisée. L'action se déroule ensuite soit depuis le toit, soit depuis l'intérieur de la nacelle. Ces deux tests ont été absolument concluants. L'un et l'autre répondent aux exigences de la sécurité. Le deuxième est évidemment le plus rapide. En l'espace de 35 minutes, les 48 personnes ont pu regagner la terre ferme. A noter que ce genre de sauvetage, qui s'effectue avec un minimum de personnel, peut se dérouler plus rapidement encore lorsqu'il s'agit de grandes cabines. Elles rassemblent effectivement un plus grand nombre de personnes au même endroit.

Appel aux constructeurs et exploitants de remontées mécaniques

Au terme de la démonstration, M. Bumann s'est plu à relever l'efficacité de ces nouveaux systèmes et à souligner les efforts consacrés par l'association suisse des remontées mécaniques dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec l'office fédéral des transports. M. Beat Perren, directeur d'Air-Zermatt, a lancé, lui, un appel à l'adresse des constructeurs et exploitants de remontées mécaniques. Les premiers devraient faciliter le travail des secouristes en équipant les cabines de crochets permettant de fixer les installations de sauvetage ainsi que de serrures et clés facilitant l'ouverture des portes de l'extérieur. Quant aux exploitants, ils devraient tous être munis de matériel de secours en suffisance.

Anzère Mauvaise fracture de jambe

ANZÈRE. - Hier, M. Jean-Marc Constantin, âgé de 24 ans, habitant Botyre/Ayant, employé de la société des remontées mécaniques d'Anzère, avec la responsabilité plus particulière des installations de La Combaz, a été victime d'un accident.

Il se trouvait au terminus des installations de La Combe de Duay, et en redescendant vers la station de départ, il a été victime d'une chute à skis. Les secours ont été immédiatement organisés. Air-Glaciers qui avait été alerté est arrivé sur les lieux avec un hélicoptère piloté par M. Fernand Martignoni qui était accompagné de M. Minnig.

A l'hôpital de Sion où M. Constantin a été transporté, il a été constaté qu'il s'agissait d'une très mauvaise fracture qui a nécessité une intervention chirurgicale.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Plus de 22 chiens cherchent un bon maître

Le refuge de la Ligue valaisanne pour la protection des animaux à Sion est comble. Des chiens de toutes races y ont été amenés, quelques-uns, croyons-nous, par des gens ne désirant pas déboursier un peu plus pour la médaille...

Donnez-vous la peine de venir faire une visite ; vous ne résisterez pas au regard implorant de ces animaux abandonnés.

Cependant, avant de vous décider, pour votre bien et pour celui du chien, posez-vous les questions suivantes :

- Sera-t-il bien logé et bien soigné chez moi ? Les chiens sont-ils admis dans l'immeuble ?
- Ai-je les moyens financiers nécessaires pour payer sa médaille, l'assurance responsabilité civile, les soins vétérinaires ?
- Est-ce que je sais le nourrir convenablement ?
- Puis-je lui donner chaque jour suffisamment de temps de promenade ? et le sortir 3 fois par jour ?
- Que vais-je en faire pendant les vacances, les jours de fêtes, les congés, la maladie ?

On n'adopte pas un chien pour quelques jours ou pour quelques mois, mais pour des années.

Heures d'ouverture du refuge (situé dans les Iles à Sion, direction piscine) : lundi au vendredi : 16 à 19 heures ; samedi : 13 h. 30 à 16 heures ; dimanche : fermé ; tél. N° 23 42 25.

★
« Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit »
Voltaire

« Il y aura toujours un chien perdu quelque part qui m'empêchera d'être heureux »
Jean Anouilh

Ligue valaisanne pour la protection des animaux

PDC du district de Sierre

Grand Conseil: liste à 11

Les délégués du PDC du district de Sierre se réunissaient, hier soir, en assemblée générale ordinaire à l'hôtel Terminus. A l'ordre du jour figurait notamment la répartition des candidatures pour les élections au Grand Conseil sans désignation des candidats.

Par 118 voix favorables contre 3 négatives et 9 abstentions, les personnes présentes ont accepté la répartition suivante :

Députés

11 candidats, soit 1 pour la région d'Anniviers, 3 pour la Louable Contrée, 2 pour la Noble Contrée, 3 pour le Grand Sierre, 2 pour la région de la Plaine.

Une possibilité a été donnée aux deux mouvements affiliés au PDC sierrois (chrétiens-sociaux et jeu-

nesse démocrate) de présenter un candidat pour la députation.

Suppléants

9 candidats députés suppléants seront présentés : 2 pour la Louable Contrée, 1 pour la Noble Contrée, 2 pour le Grand Sierre, 2 pour la région de la Plaine, 2 pour la région d'Anniviers.

Les deux mouvements affiliés pourront présenter chacun un candidat.

La désignation des candidats puis des candidats suppléants au Grand Conseil se fera lors de l'assemblée générale extraordinaire du PDC du district de Sierre, le lundi 7 février prochain.

Nous reviendrons plus en détail dans notre édition de lundi sur la manifestation d'hier soir.

« Vous avez fait le premier pas dans la voie du commandement militaire »

SION. - Hier après-midi, sur le prélet de Valère encore enneigé, a eu lieu la cérémonie de promotion de 84 aspirants de l'école de sous-officiers d'artillerie 27 commandée par le col EMG Theodor Wyder. Cette manifestation, dans ce cadre incomparable, a été honorée de la présence de MM. Maurice d'Allèves, préfet du district, Félix Carruzzo, président de Sion, Léo Clavien, président de la bourgeoisie de Sion, François Gilliard, vice-président de Sion, Pierre Eschbach, vice-président de la bourgeoisie de Sion, Henri Gard du Tribunal cantonal, le col René Salamin, cdt de place, MM. Georges Roux, chef de service au Département militaire, Ernest Schmid, cdt de la police cantonale, Marius Marclay, intendant de l'arsenal, Gilbert Peud, intendant des casernes, Eric Zimmerli, président des sous-officiers de Sion, de nombreux parents dont le cdt de corps Gérard Lation, chef de l'instruction, Paul Dayer, commissaire de police, et les officiers et sous-officiers instructeurs. Pour

rehausser la manifestation, trois sous-officiers trompettes et tambours sont venus de Savatan.

Le cdt d'école a souhaité la bienvenue, puis a procédé à la promotion de chaque sous-officier. « Vous avez fait le premier pas dans la voie du commandement militaire ». Ce sont les paroles de M. Félix Carruzzo, président de Sion, qui s'est adressé aux nouveaux promus en termes choisis et profonds. Il a mis en évidence le rôle du chef. La vraie autorité, a-t-il dit, ne vient pas du galon, de la loi ni de la force, mais de la valeur de la personne. Le président a invité chacun à se mêler à la population séduisante car « vous ne regretterez pas ».

A son tour, le cap aumônier Bumann a transmis à ces nouveaux sous-officiers le message religieux, tout en les félicitant pour cette promotion méritée. Le lundi 31 janvier commencera à Sion l'école de recrues d'artillerie 27 qui comprendra : 35 officiers, 100 sous-officiers et 300 recrues.



Le col EMG Wyder félicite chaque nouveau sous-officier.

Une voiture prend feu LES TROIS OCCUPANTS S'EN SORTENT DE JUSTESSE

CHALAIS. - Hier soir vers 18 heures, une voiture valaisanne conduite par M. Charles-Henri Eggs de Sierre roulait en direction de Noës. A la hauteur du café de la Poste, le véhicule prit subitement feu, avec une grande violence. Son conducteur réussit cependant à stopper sur une place de parc de l'autre côté de la route, non sans heurter une voiture normalement stationnée.

Les trois occupants de la voiture purent en sortir in extremis, sans être blessés fort heureusement.

La voiture heurtée prit également feu et les grandes flammes ont noirci toute la façade de la maison de l'hoirie Joseph Perruchoud, l'avant-toit prenant également feu.

Le corps des sapeurs pompiers de Chalais est intervenu très rapidement sous la conduite du capitaine Clovis Caloz, qui revenait à cet instant précis d'un cours cantonal de sapeurs pompiers, où il fonctionnait comme instructeur. En très peu de temps, le sinistre était maîtrisé. Les deux voitures ont été complètement détruites.

En cas d'avalanches

Une nouvelle sonde pour les secouristes

ZERMATT. - Dans le cadre d'un exercice effectué récemment à Zermatt, les secouristes de la station ont eu l'occasion de mettre à l'épreuve une nouvelle sonde, dite Foerster, utile dans la recherche de disparus sous la neige. Les premiers tests ont été concluants. Le corps international de la protection de l'environnement a confié l'un de ces précieux appareils, revenant à 10 000 francs, à la compagnie d'Air-Zermatt. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur l'efficacité de cet instrument.

Grâce à cet appareil, on a pu retrouver les skis d'un skieur emporté par une avalanche, profondément ensevelis sous la neige. Photo Air-Zermatt



Montana-Grans: après le brusque décès de M. André Beney, hôtelier

« J'avais un seul ami... et on me l'a volé »...

- « C'était mon copain, C'était mon ami
- Pauvre vieux copain
- De mon humble pays
- Je revois son visage
- Au regard généreux... »

Jamais je n'ai ressenti une aussi profonde tristesse en apprenant le décès subit de M. André Beney, ancien hôtelier sur le Haut-Plateau de Crans-Montana.

Travailleur infatigable, il réussit, en partant de rien, à construire son propre hôtel, celui de La Forêt à Montana, qu'il exploita durant vingt ans.

André ne connaissait pas le repos. Partout il mettait la main à la pâte et son but numéro un était de satisfaire sa clientèle, ce qu'il réussit fort bien d'ailleurs puisque son hôtel ne désemplassait pas.

Que n'a-t-il pas fait pour le développement touristique de Montana et du Haut-Plateau ? Tout le monde le sait et il n'est point utile de le rappeler encore aujourd'hui.

Combien d'artistes, de peintres, de musiciens, de poètes, de groupes folkloriques, son hôtel n'a-t-il pas abrités !

« Dedé » était la gentillesse même et tout le monde aimait converser avec lui. Il n'y a pas si longtemps il quitta la station pour l'Espagne où il devait prendre en main et inaugurer le « Swiss Restaurant » de la Costa Blanca, façonné d'après ses idées.

Et c'est de là-bas que la triste nouvelle nous est parvenue. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, André est mort.

Trop tôt, trop jeune, mais nous sommes loin de l'oublier.

« C'était mon copain, c'était mon ami, pauvre vieux copain de mon humble pays. Je revois son visage, au regard généreux... »
Daniel Favre



L'avion disparu jeudi a été retrouvé Aucun survivant

BERNE. - Selon un communiqué de l'Office fédéral de l'air, l'avion bimoteur de type Cessna 421, immatriculé en Allemagne, qui avait disparu jeudi après-midi, a été retrouvé hier après-midi vers 17 h. 30 à 5 km au nord de Soleure, sur le versant sud du Weissenstein. La carcasse a été repérée par les occupants d'un hélicoptère de recherche. Aucun signe de vie n'a été décelé et il faut donc supposer que les cinq occupants n'ont

pas survécu à l'accident. La police cantonale soleuroise, ainsi que des membres de la section Weissenstein du Club alpin suisse sont immédiatement parti rejoindre le lieu de l'accident situé à 860 m d'altitude et difficilement accessible.

Plus de cent agents de police des cantons de Berne, Soleure et Bâle-Campagne, ainsi que 5 hélicoptères ont participé aux recherches.

Le Tribunal fédéral refuse d'extrader un Italien recherché par son pays

LUGANO. - Le Tribunal fédéral a refusé la demande d'extradition du ressortissant italien Ettore Cicchello avancée par l'Italie. La Division fédérale de police a ordonné la libération immédiate de Cicchello. Cette information a été publiée hier par le *Corriere del Ticino*, de Lugano, qui toutefois déclarait ignorer les causes du refus.

Cicchello est un personnage qui appartiendrait à la mafia et dont on a beaucoup parlé au Tessin : 63 ans, résidant dans le canton depuis 20 ans, recherché par les autorités de Livourne (Italie) pour contrebande et corruption de fonctionnaires, arrêté à Agno (TI) le 15 mars 1976 lorsqu'il tentait de s'enfuir à bord de son avion privé.

Quelques mois auparavant, des individus l'avaient attaqué sur le seuil de son habitation et forcé de monter à bord d'une voiture, entraîné ensuite dans les bois à la frontière de Chiasso afin de le faire passer en Italie. Cette tentative n'avait cependant pas réussi; blessé, Cicchello s'était enfui.

Jugé à Lugano pour corruption de gardiens de prison et falsification de documents, on l'avait condamné à 5 mois de prison et 3 ans d'expulsion de Suisse avec sursis.

A la suite de la demande d'extradition, on l'avait toutefois gardé en prison et envoyé à Berne où il se trouverait maintenant hospitalisé.

Un instituteur et deux élèves pris en otages dans une école zurichoise Course-poursuite et arrestation

ZURICH. - Un instituteur et deux élèves âgés de 15 ans ont été pris en otages hier à midi par un ouvrier de 22 ans, Robert Hochstrasser, de Zurich. La prise d'otages s'est déroulée dans une école de Zurich-Schwamendingen. Le bandit a pu être arrêté après une poursuite de plus de trois quarts d'heure à travers la ville de Zurich, sur l'autoroute N 3. Les trois otages sont saufs.

Il était 12 h. 45 lorsque la police reçut un appel téléphonique lui indiquant qu'un homme armé menaçait dans une école zurichoise six élèves, une femme et un instituteur. L'homme exigeait un véhicule pour se rendre à la frontière. Avant que la police n'arrive sur les lieux du drame, l'homme avait pris la fuite, avec trois otages, à bord de la voiture de l'instituteur. Tous les véhicules de la police zurichoise ont alors immédiatement été alertés par radio et invités à se mettre à la chasse du malfaiteur. Une voiture de police trouva assez rapidement la trace du ravisseur. Sur la N 3, dans la région de Thalwil, un véhicule de la police cantonale se mit également à la poursuite. Celui-ci quitta l'autoroute à la sortie de Horgen et prit la direction de Hirtel où il put enfin être arrêté.

L'auteur est-il malade ?

Robert Hochstrasser était vraisemblablement malade lorsqu'il a pris en otages les deux élèves et l'instituteur, a indiqué le procureur de district compétent dans une conférence de presse hier soir. Cette prise d'otages ne s'est bien terminée, une heure plus tard, par leur libération et l'arrestation de l'auteur, que grâce à l'attitude réfléchie des victimes et de la police, a-t-on ajouté.

Premiers interrogatoires

Hochstrasser a été interrogé en fin d'après-midi. Il s'est dit employé des CFF, ce qu'on n'a pas encore pu vérifier. Il a ajouté qu'il était descendu jeudi dans un hôtel de Zurich, qu'il a acheté hier une Winchester de calibre 22 avec lunette et deux paquets de munition. Après avoir pris un repas à Wallisellen, Hochstrasser s'est rendu à l'école de la Friedrighstrasse, où il dit avoir fait ses classes.

Motif peu clair

Les motifs qui ont poussé Hochstrasser à

cette prise d'otages sont peu clairs. Hochstrasser a indiqué qu'il craignait pour sa vie à la suite d'un délit commis avec une bande dont plusieurs membres ont disparu ou sont morts. On lui aurait conseillé de quitter la Suisse. Mais comme il n'avait plus suffisamment d'argent, il a indiqué qu'il avait choisi de prendre des otages pour fuir en voiture, car il ne sait pas conduire.

Hochstrasser a déjà subi des condamnations. On sait qu'il a été condamné en été 1976 à huit mois de prison pour avoir agressé deux femmes dans le district de Buelach et les avoir contraintes sous la menace d'une arme, à la conduire à la frontière argovienne. L'aventure s'était bien terminée, car, dans le logement d'une des deux femmes, Hochstrasser se saoula et les deux femmes purent avertir la police.

Avalanches: danger local

DAVOS. - L'institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique en date du 28 janvier : depuis mardi de la semaine en cours, la région des Alpes n'a reçu que peu de précipitations sous forme de neige, en général moins de 15 cm. La couche de neige s'est, grâce au redoux, tassée et consolidée. Des vents provenant des directions sud à ouest, parfois violents, ont provoqué des accumulations de neige aux endroits protégés du vent, en particulier dans les régions exposées au couchant.

du nord à l'est, au-dessus d'environ 2200 m. Dans les autres régions, le danger d'avalanches est moindre.

Tramelan Enfant tué

BIENNE. - Le petit Jann Huguélet, 5 ans et demi, fils de Serge et cadet d'une famille de trois enfants, a été happé par une voiture hier sur la Grand-Rue de Tramelan, alors qu'il venait de s'élever sur la chaussée en passant derrière une camionnette en stationnement. L'enfant a été tué sur le coup.

Il en résulte un danger local moindre de formation de plaques de neige sur les crêtes et sur les versants abrupts exposés

La coordination scolaire en Suisse romande

ÉVITER UNE CENTRALISATION SUISSE

LAUSANNE. - « Les raisons qui rendaient nécessaire la coordination entre les écoles des cantons romands, telles qu'elles ont été affirmées en 1962, gardent tout leur poids. En dépit des différences, qui doivent être respectées, des caractères et de l'esprit de chacun des cantons romands, la coordination de leurs écoles est nécessaire à notre minorité linguistique et culturelle. C'est une condition essentielle du maintien de notre entité et de notre diversité face au risque d'une centralisation suisse, dans laquelle les

caractères propres de notre région auraient tout à perdre ».

C'est ce qu'a réaffirmé la Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, au cours d'une conférence de presse qu'elle a donnée hier à Lausanne, sous la présidence du conseiller d'Etat vaudois Raymond Junod, pour faire le point de la coordination scolaire romande.

Quant à la coordination générale, la première commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement

primaire (« Circé 1 »), créé en 1967, a achevé ses travaux pour les quatre premières années de l'enseignement obligatoire. Elle a remis son plan d'étude en 1972.

« Circé 2 » termine maintenant ses travaux sur les deux années suivantes, mais elle s'est heurtée à des difficultés dues aux structures assez différentes d'un canton à l'autre pour ces deux années (qui appartiennent tantôt à l'enseignement primaire, tantôt au secondaire). Les travaux de « Circé 3 », qui doivent être mis en train ces prochaines semaines, relèvent presque entièrement de l'enseignement secondaire, domaine où la nécessité d'une coordination est moins ressentie.

M. Junod a d'autre part annoncé qu'en succession de M. Jean Cavadini, c'est M. Robert Gerbex qui a été nommé délégué à la coordination scolaire.

Le Valais était représenté à cette conférence par MM. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique et Anselme Pannatier, chef du service de l'enseignement primaire.

Nous reviendrons en temps voulu sur les résultats de cette conférence qui s'intègrent dans le dossier « Ecoles-Valais » que nous publions régulièrement.

L'ancien conseiller fédéral Willy Spuehler a 75 ans

ZURICH. - Le 31 janvier 1977, l'ancien conseiller fédéral Willy Spuehler fêtera son 75^e anniversaire.

Le jubilaire est né en 1902 à Zurich-Aussersihl. Après avoir étudié les sciences économiques, il servit sa ville natale dans plusieurs services administratifs et fut conseiller de ville de 1942 à 1959. De 1938 à 1955, il siégea au Conseil national et, de 1955 à 1959, au Conseil des Etats. Au mois de décembre 1959, il fut élu au Conseil fédéral en tant que représentant socialiste et successeur du conseiller fédéral radical zurichois Hans Streeuli. Il dirigea d'abord le Département des postes et chemins de fer. En 1966, il passa au Département politique et fut en 1963 et 1968 président de la Confédération. Il quitta le gouvernement en janvier 1970.

Hausse sur le dollar

ZURICH. - Au fil de la semaine, le dollar américain a connu une hausse intéressante puisqu'il a atteint, par rapport au franc suisse, la limite de 2.5400. Néanmoins, cette hausse a provoqué aussitôt des réalisations de bénéfices sur des positions établies à des conditions inférieures. Ainsi, la monnaie américaine a successivement perdu du terrain jusqu'à 2.5137/52 hier à midi. Mais depuis la publication des chiffres du bilan commercial du mois de décembre, pour lequel il a été escompté un déficit de plus d'un milliard de dollars, mais qui finalement annonce un déficit réduit à 551 millions de dollars, la monnaie américaine a repris et a terminé hier soir à Zurich à 2.5160/90. Les fluctuations du dollar à Francfort, le portant jusqu'à 2.4350 par rapport au DM et qui terminait hier à 2.4210/30, ont pesé sur les relations de cours DM/franc suisse. Le DM à Zurich retombait à nouveau au-dessous de 104.00 pour terminer à 103.83/104.00.



De gauche à droite, les cinq chefs des Départements de l'instruction publique des cantons romands : MM. Zufferey (Valais), Junod (Vaud), Chavannes (Genève), Jeanneret (Neuchâtel) et Cottier (Fribourg).

Attaque à main armée à Bottmingen Butin: 18 000 francs

BOTTMINGEN. - Jeudi à 18 h. 30, peu avant la fermeture des guichets, un jeune homme s'est présenté à la poste de Bottmingen et, sous la menace d'une arme, a contraint l'employée à lui remettre de l'argent. Il a pris la fuite en emportant quelque 18 000 francs.

Le voleur n'a prononcé aucune parole. Menaçant la postière avec un pistolet, il lui

a tendu une feuille de papier sur laquelle était écrit qu'il exigeait de se faire remettre de l'argent. L'homme qui a réussi à prendre le large doit être âgé d'environ 25 ans.

Il était vraisemblablement maquillé et avait recouvert son nez de sparadrap. La police a lancé un appel aux témoins éventuels.

Les salaires ont été versés aux travailleurs de Luxar

AIGLE. - Les salaires dus au personnel de l'entreprise Luxar SA, à Aigle, ont été versés hier par les soins de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie. La FTMH précise dans un communiqué publié hier que les salaires ont été pris en charge par le centre patronal de Lausanne qui, « s'étant fait renseigner sur l'ensemble des circonstances, avait fait savoir qu'au nom de l'économie privée, il payerait les salaires usuels du mois de janvier sans mettre aucune condition à son intervention ».

La FTMH indique d'autre part qu'elle s'est adressée au juge appelé, « selon toute vraisemblance », à prononcer la « faillite pour lui demander de tout mettre en œuvre afin que le travail puisse reprendre pour l'exécution des commandes en cours et à venir, en garantissant le versement des salaires ». Cette solution, estime la FTMH, « serait susceptible d'assurer le maintien à la fois du personnel et de l'appareil de production en ouvrant la possibilité d'une reprise de l'entreprise dans les meilleures conditions ».

Le personnel de la IATA ne paie plus d'impôts

BERNE. - Le service de presse du Département politique fédéral a déclaré hier à l'ATS, au sujet de la question de l'exonération fiscale accordée au personnel de la IATA, à Genève, qu'un arrangement ad hoc avait bien été conclu en décembre entre les autorités fédérales et l'association concernée.

Mais il ne s'agit nullement d'un accord de siège, a précisé M. André, chef du service

d'information, puisque la IATA - Association internationale de transports aériens - est une société de droit privé. Néanmoins, l'arrangement ad hoc a pu être conclu, à la satisfaction de toutes les parties, grâce au fait que cette société exerce des activités du domaine inter-étatique. Les autorités fédérales ont dû tenir compte de l'interaction gouvernements-IATA en ce qui concerne les activités de cette dernière notamment dans le domaine des droits de vol.

Entrepôt de skis incendié 1,3 million de dégâts

THOUNE. - L'entrepôt de la fabrique de skis «Rebell» à Gwatt/Thoune a été ravagé par un incendie dans la nuit de jeudi à vendredi. Les dégâts ont été estimés à 1,3 million de francs. La police n'exclut pas l'incendie criminel. Peu après 22 heures, l'entrepôt en bois était la proie des flammes. Malgré l'interven-

tion rapide des pompiers, ceux-ci ne sont pas parvenus à empêcher la destruction totale de la bâtisse. Les flammes ont trouvé un combustible de choix dans les centaines de paires de skis neufs en matière synthétique, et parmi les souliers de ski.

La situation chez Bally préoccupe le Gouvernement soleurois

SOLEURE. - Dans une lettre au conseil d'administration de l'entreprise Bally SA, à Schoenenwerd (SO), le Conseil d'Etat soleurois fait part de ses préoccupations au sujet des changements récemment intervenus à la tête de la société.

Pour le gouvernement cantonal, les déclara-

tions faites par les nouveaux maîtres de Bally lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier ne sont pas de nature à éclaircir l'avenir de l'entreprise. C'est pourquoi il demande de plus amples informations, notamment au sujet du maintien des postes de travail dans les usines Bally.

Suspension provisoire de la procédure contre les occupants de Kaiseraugst

Un recours sera déposé

RHEINFELDEN. - Le tribunal du district de Rheinfelden a décidé jeudi, à la majorité de ses membres, de suspendre provisoirement la procédure pénale engagée contre les cinq personnes accusées de violation de domicile et de contrainte pour avoir participé « de manière déterminante » à l'occupation du chantier de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Il a mis les frais de la procédure à la charge de l'Etat et décidé que les parties supporteraient provisoirement les dépenses engagées par elles. La minorité du tribunal était d'avis que les accusés devaient être frappés d'une amende réduite. Interrogé par l'ATS, le

premier procureur du canton d'Argovie a déclaré qu'il allait recourir contre la décision du tribunal.

Dans ses considérants, le tribunal a estimé notamment que les cinq accusés ne constituaient pas le « noyau dur » des occupants, mais qu'ils avaient au contraire exercé sur ces derniers une influence modératrice. Sa minorité par contre aurait voulu condamner les accusés, ne serait-ce qu'à des amendes légères, parce qu'ils avaient effectivement commis les délits qui leur étaient reprochés, même si on pouvait leur accorder des circonstances atténuantes.

Chambres fédérales : session extraordinaire en mai

BERNE. - Le parlement tiendra une session extraordinaire pendant la première semaine du mois de mai. La décision est maintenant prise puisque le bureau du conseil des Etats s'est rangé, jeudi, à Zurich, à l'avis des présidents de groupe du Conseil national. Le Conseil des Etats traitera au cours de cette session supplémentaire le plan financier révisé pour

1978/1980 - y compris les perspectives jusqu'en 1981 - et le rééquilibrage du budget dès l'année 1979. Quant au Conseil national, il s'occupera de ces deux objets - qui font suite à une motion des chambres - lors de la session de mars. Pendant la session extraordinaire, il aura suffisamment de matière à traiter, a indiqué le secrétariat de l'Assemblée fédérale.



La rupture entre Giscard et Chirac

PARIS (ATS/AFP). - La crise survenue à l'intérieur de la majorité française, à l'occasion des élections municipales de Paris, a débouché hier soir sur une rupture entre le chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing, et son ancien premier ministre, M. Jacques Chirac.

Le président de la République a en effet publié hier un communiqué annulant un rendez-vous que M. Giscard d'Estaing avait initialement proposé à M. Jacques Chirac, candidat à la mairie de Paris.

Cette annulation est consécutive à la publication par le secrétariat de M. Chirac de l'intégralité de la correspondance que l'ancien premier ministre avait échangé au cours des dernières quarante-huit heures avec M. Raymond Barre, le chef du gouvernement.

Il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences politiques de cette rupture. En tout cas, le premier ministre, M. Raymond Barre, qui avait été chargé de trouver une solution d'union au conflit qui oppose M. Chirac, le candidat des gaullistes, à M. d'Ornano, le candidat des autres formations de la majorité, voit sa mission de conciliation se conclure sur un échec.

Pour les observateurs, cette rupture qui intervient entre le président et M. Chirac, qui reste le leader du plus important parti de la majorité, le Rassemblement pour la République, est le plus grave événement politique que connaît le pays depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing il y a près de trois ans.

Charte 77: six contestataires menacés d'expulsion

PRAGUE (ATS/Reuter). - Six contestataires tchécoslovaques en vue sont l'objet de pressions de la part des autorités communistes pour qu'ils partent pour l'Autriche dans les quarante-huit heures, a-t-on déclaré hier dans les milieux dissidents.

Selon les mêmes sources, cinq d'entre eux ont été convoqués jeudi matin au bureau des passeports à Prague où on leur a offert la possibilité de gagner l'Autriche sans perdre pour autant la nationalité tchécoslovaque.

Il s'agit, indique-t-on, du dramaturge Pavel Kohout, de MM. Milan Huebl, ancien directeur de l'école supérieure du parti communiste, Zdenek Mylnar, ancien secrétaire du PC, Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères et Frantisek Kriegel.

M. Kriegel, ancien membre du présidium du PC, aurait refusé la proposition et l'on

indique que les autres en feront probablement de même.

Un sixième contestataire, l'écrivain Ludvík Vaculík, refuse de répondre à la convocation en faisant valoir qu'il n'a pas sollicité de documents de voyage.

LA MEILLEURE JUSTIFICATION

PARIS (ATS/AFP). - L'expulsion par la force de signataires de la « charte 77 » serait en « contradiction flagrante » avec l'acte final d'Helsinki, a annoncé hier le « Comité international pour le soutien des principes de la Charte 77 » dans un télégramme adressé à M. Gustav Husak, le chef de l'Etat tchécoslovaque.

Le comité, dont font partie plusieurs personnalités du monde des lettres et des hommes politiques, notamment M. Heinrich Böll, Gunter Grass, Graham Green et Arthur Miller, précise dans son télégramme « qu'il n'appartient qu'aux seuls intéressés de décider en toute liberté s'ils veulent rester dans leur pays ou s'expatrier ».

« Toute pression de la part du Gouvernement tchécoslovaque, poursuit le télégramme, justifierait une fois de plus les observations de la « Charte 77 » au sujet des violations des droits de l'homme en Tchécoslovaquie ».

● LE CAP (ATS/Reuter). - « L'Afrique du Sud n'a jamais fait et ne fera jamais pression sur la Rhodésie pour amener le régime minoritaire de M. Ian Smith à accepter une proposition d'accession du pays à l'indépendance, qui serait dictée de l'extérieur » : telle est la réponse apportée hier au Parlement par le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, à une motion de censure de l'opposition.

Nouvelle vague de violence en Espagne Trois policiers abattus de sang-froid

MADRID (ATS/AFP). - Une nouvelle vague de violence a secoué l'Espagne hier. En fin de journée, la version officielle des deux attentats commis le matin même à Madrid contre les forces de l'ordre faisait état de trois morts et trois blessés grièvement atteints. Le ministre de l'intérieur espagnol, M. Rodolfo Martín Villa, a lancé un appel au calme et à la sérénité dans un communiqué diffusé par la télévision à la suite des attentats. En outre, un dispositif de sécurité, jamais vu dans la capitale espagnole, a été mis en place et des suspects ont été arrêtés.

Le premier attentat, commis hier matin, a visé deux membres de la police armée, de garde au bureau de la rue Padre-Piquer,

dans le quartier de Campamento. « Deux individus armés sont entrés dans le bureau et ont tiré plusieurs balles contre les poli-

ciers », indique-t-on dans le communiqué officiel.

Quant au second attentat, il se décompose en deux phases. « Deux gardes civils, chargés de protéger le bureau de poste et la Caisse d'épargne du quartier d'Orquieta, au km 8,5 de la route d'Andalousie, ont été attaqués par trois individus armés. Un policier a été tué, l'autre est très grièvement blessé. Puis, au cours d'un échange de coups de feu avec une voiture de la garde civile arrivant sur les lieux, au secours de leurs camarades, deux autres gardes civils ont été blessés ».

A la suite de ces dramatiques événements, le conseil des ministres a été convoqué d'urgence.

MILITANTS D'EXTRÊME DROITE INTERROGÉS

Plusieurs militants de groupes d'extrême droite ont été appréhendés hier en début d'après-midi et sont actuellement interrogés à la police à la suite des attentats.

MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ARRÊTÉS

Plusieurs membres d'organisations d'extrême gauche, maoïstes et trotskistes, figurent parmi les personnes qui ont été arrêtées après les attentats d'hier.

Des perquisitions ont été opérées au domicile de ces suspects.

SUSPENSION DES DROITS FONDAMENTAUX

MADRID (ATS/AFP). - Le Gouvernement espagnol a décidé de suspendre pour un mois les articles 15 et 18 des droits fondamentaux du peuple espagnol garantissant l'inviolabilité du domicile sans mandat judiciaire et limitant à 72 heures le droit de garde à vue sans inculpation.

La décision de suspendre ces deux articles du « Fuero de los Españoles » promulgués le 17 juillet 1945 par le général Franco a été prise au cours du conseil extraordinaire des ministres convoqué à la suite des deux attentats qui, hier, ont provoqué la mort de trois policiers.

Trois autres ont été grièvement blessés.

Mercredi, le gouvernement avait adopté une série de mesures policières ne touchant pas aux droits fondamentaux, mais permettant le contrôle des licences de ports d'ar-

mes et autorisant certaines arrestations sans mandats, dans le cadre des décrets antiterroristes d'août 1975.

Le conseil des ministres a duré un peu moins de trois heures. Il avait été précédé d'une réunion du président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, avec les ministres de l'intérieur, le général vice-président du gouvernement et les directeurs de la sécurité et de la garde civile.

Andrei Sakharov en danger de mort Les Etats-Unis mettent en garde l'URSS

MOSCOU (ATS/AFP). - Quatre écrivains soviétiques dissidents ont adressé un télégramme à plusieurs chefs d'Etat occidentaux, leur demandant de défendre l'académicien Andrei Sakharov.

Dans leur texte remis hier aux correspondants étrangers à Moscou, Lydia Tchoukovskaya (la fille de l'écrivain pour enfants Korneï Tchoukovski qui a elle-même écrit des ouvrages critiques sur l'URSS, dont *La maison abandonnée*, Vladimir Voinovitch (*Le soldat Tchomkine*), Lev Kopelev (le modèle du personnage de Roubine dans *Le pavillon des cancères* de Soljenistyne) et le poète Vladimir Kornilov écrivent que « si Sakharov est réduit au silence, la paix mondiale connaîtra un réel danger ».

Le télégramme est adressé aux présidents français et américain Valéry Giscard d'Estaing et Jimmy Carter, aux chanceliers allemand Helmut Schmidt et autrichien Bruno Kreisky, au pape Paul VI, à la reine d'Angleterre et aux rois de Suède et de Norvège.

Faisant référence à l'avertissement du Parquet reçu par le prix Nobel de la paix de « ne plus poursuivre ses activités calomniatrices contre l'URSS sous peine d'en répondre devant la justice », le télégramme ajoute que Sakharov est par là même « en danger de mort ».

« La condamnation de Sakharov, un combattant pour les droits de l'homme et la liberté de l'information, signifierait la rupture de l'accord d'Helsinki et le retour à un régime d'arbitraire, qui mena-

cerait ainsi réellement la paix mondiale », souligne le texte.

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les Etats-Unis ont mis en garde jeudi l'Union soviétique contre « toute tentative d'intimidation » d'Andrei Sakharov, qualifié de « champion déclaré des droits de l'homme », dans un communiqué publié par le Département d'Etat.

« Toute tentative des autorités

soviétiques pour intimider M. Sakharov ne réduiront pas au silence les critiques légitimes qui se font jour en Union soviétique et seront en conflit avec les principes de respect des droits de l'homme reconnus sur le plan international », affirme le communiqué.

C'est la seconde fois en vingt-quatre heures que la nouvelle administration reproche à un pays de l'Est de ne pas respecter les

droits de l'homme. Le Département d'Etat avait déjà accusé mercredi la Tchécoslovaquie d'avoir violé l'accord d'Helsinki en arrêtant et en harcelant un certain nombre de contestataires.

Le président Jimmy Carter, remarquent les observateurs, aurait ainsi décidé de tenir sa promesse électorale de ne pas laisser les droits de l'homme être impunément bafoués.

La «Force arabe de dissuasion» inquiète tous les camps... même le sien!

BEYROUTH (ATS/AFP). - Le Liban-Sud demeurait hier au premier plan de l'actualité au Liban, tant en ce qui concerne le déploiement de la « Force arabe de dissuasion » (FAD) dans la région de Nabatieh, que la tension qui règne dans la région frontalière où des échanges d'artillerie lourde ont été signalés ces derniers jours entre les parties belligérantes.

A propos du déploiement de la FAD, le commandement de la force n'avait toujours pas publié hier de communiqué concernant son déploiement à Nabatieh. Selon les informations disponibles, les « casques verts » arabes n'ont pas effectué de nouveaux mouvements dans cette région depuis mardi.

M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères et de la défense, a réuni hier les membres de l'état-major de l'armée libanaise. Selon la radio « La voix du Liban » (conservateurs), l'objet de la réunion était d'examiner la possibilité de charger l'armée libanaise d'assurer la sécurité dans la région frontalière du Sud-Liban.

Quant au comité quadripartite arabe, chargé de la mise en application de l'accord libano-palestinien du Caire (novembre 1969), il doit se réunir aujourd'hui pour faire le point sur le plan de la sécurité.

Outre le renforcement de la FAD dans les secteurs est et ouest de Beyrouth, ainsi que dans plusieurs régions

du pays, la FAD a compté à son actif cette semaine la fermeture de plusieurs ports de fortune créés pendant la guerre.

L'objet de cette mesure est de permettre la relance des ports « officiels », notamment celui de Beyrouth, vers lequel tous les bateaux ont été priés de se diriger en vue d'accomplir les formalités officielles et de payer les droits de douane pour les marchandises débarquées.

INTERVENTION DIPLOMATIQUE AMÉRICAINE

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les Etats-Unis sont intervenus par la voie diplomatique auprès de la Syrie et du Liban afin que la présence de la force arabe à proximité de la frontière israélienne soit aussi brève que possible, indiquait-on hier de source autorisée à Washington.

Toutefois, ajoutait-on, Washington ne considère pas la situation avec gravité et est prêt à accepter les assurances des deux pays selon lesquelles la force arabe, composée essentiellement d'unités syriennes, se retirera de Nabatieh dès qu'elle aura récupéré les armes des fedayins.

On tient à souligner que les démarches américaines auprès de Beyrouth et Damas ont été fermes, mais ne sauraient aucunement être assimilées à des avertissements.

En bref

● LE CAIRE (ATS/AFP). - 1250 personnes ont été arrêtées en Egypte à la suite des récentes émeutes, dont deux cents étaient affiliées à des organisations clandestines de gauche, a déclaré hier au Caire le procureur général, M. Ibrahim el Kallyoubi.

● BRECKENRIDGE (ATS/AFP). - Une vingtaine de personnes sont portées manquantes à la suite de l'incendie d'un hôtel, hier tôt le matin, à Breckenridge (Minnesota).

Les pompiers ont eu beaucoup de mal à combattre le sinistre en raison du froid (-30 degrés).

Les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuels survivants.

● ROME (ATS/Reuter). - L'indice des prix de détail a augmenté de 21,8% l'an dernier en Italie, soit près de deux fois plus que l'année précédente (11,2%).

Des négociations complexes se déroulent actuellement entre le gouvernement, les syndicats et les patrons pour intensifier la lutte contre l'inflation, réduire les coûts de la main-d'œuvre et mettre les produits italiens en meilleure posture sur les marchés étrangers afin d'améliorer la balance des paiements.

● SOFIA (ATS/AFP). - Un psautier manuscrit du XIII^e siècle a été découvert par une équipe de restaurateurs sous une poutre en bois de la fameuse église de Boyana, aux environs de Sofia.

Personnage trouble assassiné

VIENNE (ATS/AFP). - Un homme a été tué et un autre grièvement blessé, jeudi soir, dans un quartier périphérique de Vienne, par une explosion qui s'est produite à bord d'une voiture au moment où ils y prenaient place.

Après une perquisition à son domicile, la police a pu établir que Wagner était l'auteur de l'attentat à l'explosif qui a fait en décembre dernier de sérieux dégâts matériels au service d'immatriculation des véhicules de la capitale autrichienne, ainsi que de plusieurs attentats manqués.